

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



3 décembre 2024

SESSION ORDINAIRE 2024-2025

PROJET DE DÉCRET

**ouvrant des crédits provisoires pour les mois de janvier, février, mars et avril
de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2025**

PROJET DE RÈGLEMENT

**ouvrant des crédits provisoires pour les mois de janvier, février, mars et avril
de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2025**

RAPPORT

fait au nom de la commission des Affaires générales et résiduelles,
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

par Mme Nadia EL YOUSFI

SOMMAIRE

1. Examen conjoint des projets de décret et de règlement	3
2. Désignation de la rapporteuse	3
3. Exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge du Budget	3
4. Exposé de M. Benoît Jamotton, premier auditeur réviseur de la Cour des comptes	4
5. Discussion générale conjointe.....	4
6. Discussion, vote des articles, du tableau annexé et vote de l'ensemble de chacun des projets	9
6.1. Projet de décret ouvrant des crédits provisoires pour les mois de janvier, février, mars et avril de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2025	9
6.2. Projet de règlement ouvrant des crédits provisoires pour les mois de janvier, février, mars et avril de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2025	9
7. Approbation du rapport.....	9
8. Textes adoptés par la commission	9
9. Annexes	10
Annexe 1 – Tableau budgétaire décréteil commenté	10
Annexe 2 – Tableau budgétaire réglementaire commenté	29
Annexe 3 – Liste des projets récurrents soutenus dans le cadre des crédits provisoires	33
Annexe 4 – Liste des ASBL non soutenues dans le cadre des crédits provisoires	69

Ont participé aux travaux : Mme Kristela Bytyci, Mme Aurélie Czekalski, Mme Mihaela Drozd, M. Moussa Diallo Elhadj, M. Soulaïmane El Mokadem, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Sadik Köksal, M. Mohamed Ouriaghli (président), Mme Patricia Parga Vega, M. Yannick Piquet, Mme Farida Tahar, Mme Cécile Vainsel et M. Gaëtan Van Goidsenhoven, ainsi que Mme Barbara Trachte (ministre-présidente) et M. Benoît Jamotton (représentant de la Cour des comptes).

Mesdames,
Messieurs,

La commission des Affaires générales et résiduelles, de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives a examiné, en sa réunion du 3 décembre 2024, les projets de décret et de règlement ouvrant des crédits provisoires pour les mois de janvier, février, mars et avril de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2025.

1. Examen conjoint des projets de décret et de règlement

Sur proposition du président Mohamed Ouriaghli, la commission a décidé d'examiner conjointement les projets de décret et de règlement ouvrant des crédits provisoires pour les mois de janvier, février, mars et avril de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2025.

2. Désignation de la rapporteuse

Sur proposition de M. Yannick Piquet, Mme Nadia El Yousfi a été désignée en qualité de rapporteuse, à l'unanimité des 11 membres présents.

3. Exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge du Budget

Mme Barbara Trachte (ministre-présidente) a tenu l'exposé suivant :

« Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs les députés,

C'est à nouveau dans un contexte bien particulier d'affaires prudentes que je me présente devant vous pour vous présenter, au nom du Collège, un projet de décret et un projet de règlement ouvrant des crédits provisoires pour l'année 2025, en application du décret du 24 avril 2014 « portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle des services administratifs de la Commission communautaire française et des organismes administratifs publics qui en dépendent ».

En tant qu'administration qui soutient un grand nombre d'ASBL dont le fonctionnement est crucial dans de nombreux aspects de la vie des Bruxelloises et des Bruxellois, il est indispensable que la Commission communautaire française puisse être dotée des moyens indispensables à cet effet au début de l'année 2025, et ceci indépendamment et

sans préjudice des décisions politiques relatives à la constitution d'un nouveau Gouvernement.

Les projets de décret et de règlement ont pour but d'inscrire des crédits dans chacun des articles budgétaires du budget de la Commission communautaire française, des crédits en principe égaux à quatre douzièmes des crédits initiaux du budget initial 2024. Ces crédits sont destinés à couvrir les quatre premiers mois de l'année, sauf si le prochain Collège peut, avant ce terme, vous présenter un projet de budget initial 2025.

Le Collège actuel propose d'ouvrir des crédits provisoires en décret pour un montant total de 266.073.000 euros en engagement et 270.817.000 euros en liquidation. En règlement, le Collège propose d'ouvrir des crédits à hauteur de 16.453.000 euros en engagement et de 16.537.000 euros en liquidation.

Comme vous avez pu le constater en regard des chiffres, il n'a pas été possible de vous présenter un budget qui serait le simple résultat d'un calcul mathématique. En effet, pour toute une série de dépenses qui sont liées à des obligations légales ou contractuelles, il est nécessaire de prévoir des crédits supérieurs à quatre douzièmes de l'initial : ce sont des dérogations dont le principe est prévu dans le décret du 24 avril 2014.

En résumé, celles-ci concernent principalement 4 types de dépense :

- Premièrement, il y a les allocations de base (AB) organiques dont les crédits sont destinés à couvrir des subventions à des ASBL agréées dans les différents secteurs de la Commission communautaire française. Les crédits ouverts pour les AB organiques représentent 78.344.000 euros, soit 27 % du budget en liquidation.
- Deuxièmement, la dotation à Bruxelles Formation pour laquelle des crédits sont ouverts pour un total de 41.445.600 euros, soit 14 % du total des crédits ouverts.
- Troisièmement, il s'agit de garantir des moyens sur des AB dont les crédits servent tout ou partie à subventionner des ASBL qui sont soutenues dans le cadre d'une convention pluriannuelle avec la Commission communautaire française. Ces conventions sont elles-mêmes encadrées par un décret dans le cas des conventions « social santé » ou par un règlement en ce qui concerne les conventions aux opérateurs culturels. Les crédits ouverts représentent 9.987.000 euros, soit 3 % du budget en liquidation. Ceux et celles d'entre vous qui étaient déjà parmi nous lors de la précédente législature

se rappelleront certainement de ces textes qui ont été soumis à leur approbation.

De plus, il convient de noter la convention avec BX1 qui représente un montant de 3.623.000 euros.

Que ce soit pour les ASBL agréées ou pour les ASBL conventionnées, les textes légaux prévoient quelles tranches doivent être liquidées et à quel moment.

- Quatrièmement il existe des obligations contractuelles, liées à des dettes ou à des marchés publics qui doivent être engagées et liquidées en début d'année. Au total, ces dépenses représentent 6.789.000 euros, soit 2 % du total des crédits ouverts.

Le budget que je vous présente aujourd'hui est donc le résultat d'un travail technique réalisé essentiellement par l'administration que je tiens aujourd'hui à remercier, peut-être pour la dernière fois, pour ce travail réalisé dans des délais compliqués. ».

4. Exposé de M. Benoît Jamotton, premier auditeur réviseur de la Cour des comptes

M. Benoît Jamotton (premier auditeur réviseur de la Cour des comptes) a tenu l'exposé suivant :

« Madame la ministre-présidente,

Mesdames et Messieurs les députés,

Conformément aux articles 23 et 26 du décret du 24 avril 2014, le Collège de la Commission communautaire française a déposé des projets de décret et règlement ouvrant des crédits provisoires pour les quatre premiers mois de l'année 2025.

La Cour des comptes observe tout d'abord que le Collège n'a, au-delà du dispositif des deux projets de texte, déposé aucun exposé général ou tout autre document visant à justifier le recours à la dérogation visée à l'article 24, alinéa 2 du décret précité qui lui permet de solliciter des crédits au-delà du montant autorisé. La Cour estime que ce manquement met en péril la transparence du processus budgétaire et ne permet pas au Parlement d'apprécier le bien-fondé de ce dépassement.

La Cour des comptes observe également que le Collège n'a adopté aucune disposition en matière de gestion financière et, plus particulièrement, en ce qui concerne la gestion de la dette et de la trésorerie. L'absence de ces dispositions pourrait constituer

une entrave dans la bonne gestion des services du Collège et des organismes qui en dépendent pendant la période couverte par les crédits provisoires.

Pour le surplus, la Cour des comptes a limité son examen aux dépassements des crédits légaux attribués par programme, conformément à l'article 17 du décret précité. Elle a identifié 22 programmes en dépassement sur les 34 que compte le budget décentral et les 3 programmes que compte le budget réglementaire. ».

5. Discussion générale conjointe

Mme Aurélie Czekalski (MR) déclare que, cette année, le Parlement examine un budget dans un contexte tout à fait particulier. En l'absence de Gouvernement en exercice, le budget peut être qualifié de technique, élaboré dans l'attente qu'un Gouvernement se forme et assume pleinement ses responsabilités.

En vertu du décret du 24 avril 2014, le recours à un budget en douzièmes provisoires permet d'assurer la continuité des services essentiels. Ce cadre restreint exige une approche à la fois pragmatique et vigilante.

Ainsi, les crédits provisoires du projet de décret sont sollicités à hauteur de 266,1 millions d'euros en engagement et de 270,8 millions d'euros en liquidation, ce qui représente quelque 41 % du total des crédits du dernier budget.

Le projet de règlement, quant à lui, ouvre des crédits provisoires à hauteur de 16,5 millions d'euros tant en engagement qu'en liquidation, ce qui représente quelque 70 % du total des crédits de l'initial 2024.

La Cour des comptes relève ne pas avoir reçu de justifications quant au recours à la dérogation prévue à l'article 24, alinéa 2, du décret du 24 avril 2014 qui permet de solliciter des crédits pour une période d'une durée supérieure à quatre mois.

La députée s'interroge sur les raisons de l'absence de transmission de ces justificatifs à la Cour des comptes tandis que les députés les ont reçus vendredi dernier. Comment est-il possible d'établir un budget cohérent sans avoir ces documents bien plus tôt ?

Par ailleurs, le groupe MR constate qu'aucune référence aux recettes n'est mentionnée. L'année dernière, les recettes globales (décret et règlement) attendues se chiffraient à 641.025.000 euros. Si toutes les Assemblées ne sont pas encore constituées, il n'en demeure pas moins important d'envisager l'avenir.

Comment le Collège s'est-il concerté avec la Région ? La Fédération Wallonie-Bruxelles s'est dotée d'un Gouvernement, qu'en est-il ? Comment cette dotation sera répartie dans ce budget technique si les négociations s'éternisent ?

La députée en vient désormais à des questions d'ordre pratique, des thématiques non exhaustives mais chères à son groupe.

En ce qui concerne Bruxelles Formation, les subventions sont à hauteur d'environ deux tiers de sa dotation. Cependant, la Cour des comptes relève la remarque suivante : « *Par ailleurs, l'article 16 du projet de décret porte l'approbation du budget de Bruxelles Formation, organisme administratif public de la Commission communautaire française. La Cour des comptes observe que ledit budget n'est pas joint au projet de décret, en méconnaissance de l'article 106 du décret du 24 avril 2014.* ».

Des raisons spécifiques justifient-elles l'attribution dès à présent des deux tiers de la dotation à Bruxelles Formation ? Si oui, quelles sont-elles ? Par ailleurs, concernant la remarque de la Cour des comptes indiquant que le budget n'était pas joint au projet de décret, a-t-il été transmis depuis ? Dans l'affirmative, le Parlement peut-il en disposer ?

De nombreux acteurs du secteur social et de la santé se trouvent aujourd'hui plongés dans une grande incertitude. Il était donc essentiel de leur apporter une forme de stabilité, et c'est précisément ce que permet ce budget. Cependant, il est important de noter que tous les acteurs et projets ne peuvent, à ce stade, être soutenus, faute d'un agrément ou d'une dérogation prévue par décret.

Dans cette optique, la députée souhaite savoir s'il est possible de recevoir la liste complète des acteurs qui ne bénéficient pas de subvention dans le cadre du système des quatre douzièmes. En outre, le terrain s'interroge sur la date à laquelle les subventions seront versées dans la mesure où il doit avoir une trésorerie en suffisance pour financer les frais de personnel et de fonctionnement.

Concernant le transport scolaire, il représente un maillon essentiel dans l'accompagnement des enfants en situation de vulnérabilité, leur permettant d'accéder à l'éducation dans des conditions adéquates. Cependant, ce service est également associé à des dépenses importantes. La ministre-présidente peut-elle préciser si les crédits alloués sont jugés suffisants ?

Le secteur des ETA tire régulièrement la sonnette d'alarme pour signaler ses difficultés persistantes

en matière de financement. Pas plus tard que cette semaine, un communiqué de presse a été diffusé.

Les ETA traversent des situations véritablement critiques, survivant tant bien que mal, mais avec la tête toujours sous l'eau. Un « New Deal » était en cours dans l'espoir d'apporter des réponses concrètes aux problèmes rencontrés par le secteur. Cependant, le manque de moyens reste une réalité préoccupante. Comment le Collège s'est-il assuré que les budgets provisoires seront suffisants pour garantir au secteur des ETA des moyens adéquats, au moins jusqu'au 31 mars 2025 ?

Qu'en est-il également pour la grande dépendance ? Des moyens supplémentaires avaient été alloués lors du précédent exercice budgétaire, via une provision spécialement dédiée. Là aussi, comment le Gouvernement s'est-il assuré que ces moyens mis actuellement à disposition seront bien suffisants pour aider le secteur ?

Le groupe MR est parfaitement conscient de la situation actuelle et le déplore. Il sait pertinemment qu'aucune nouvelle politique ne peut être mise en œuvre de manière globale dans ce contexte. Toutefois, comment le Collège communique-t-il avec l'ensemble des acteurs qui dépendent directement de la Commission communautaire française afin de les informer, les accompagner et maintenir leur confiance en cette période de grande incertitude ?

La députée remercie la ministre-présidente pour ses éclaircissements, et espère que la situation institutionnelle permettra rapidement de sortir de ce cadre technique pour envisager des politiques budgétaires plus ambitieuses et structurelles.

Mme Nadia El Yousfi (PS) indique qu'en l'absence de Gouvernement de plein exercice et pour assurer la continuité du service public en 2025, il est proposé aujourd'hui des crédits provisoires pour les quatre premiers mois de 2025.

La Commission communautaire française remplit des missions essentielles pour les citoyens, accompagne les citoyens de la crèche aux soins de fin de vie, du club sportif aux festivals de cinéma, du planning familial au bureau d'accueil des primo-arrivants, de l'école à la formation, de la médiation de dettes à la maison d'accueil pour femmes victimes de violences.

La Commission communautaire française soutient un maillage associatif de près de 225 opérateurs visant à renforcer le « vivre ensemble », mais surtout le « faire ensemble » dans les quartiers en recréant du lien social et en favorisant le dialogue interculturel entre les Bruxellois.

Des chantiers sont en cours pour de nombreux secteurs de la Commission communautaire française et il est crucial de les continuer.

De grandes étapes doivent encore avoir lieu, la députée pense notamment au secteur du handicap pour lequel l'année sera riche avec, notamment, la concrétisation des arrêtés d'applications du décret « Inclusion ».

Le secteur des entreprises de travail adapté est toujours en difficulté et risque de l'être encore plus avec la réforme fiscale proposée par l'Autorité fédérale. Le groupe PS a voté une motion en conflit d'intérêts qui a démontré que la Commission communautaire française a joué pleinement son rôle. Le groupe PS considère inadmissible que le secteur des ETA soit affecté par cette réforme. Afin de contrecarrer cette initiative à la Chambre, le groupe PS a initié la procédure peu courante de motion en conflit d'intérêts. Cette motion visait à demander à la Chambre des représentants de suspendre la procédure législative relative au projet de loi, dans le but de faciliter des discussions en vue d'exempter les ETA de cette taxation, de manière similaire à ce qui est actuellement appliqué aux institutions de soins.

La députée saisit l'occasion pour remercier la Febrap pour la rencontre et le riche échange de ce matin. Cela a été l'occasion de discuter de l'étude relative aux ETA bruxelloises du CIRIEC, en vue d'un « New Deal ». Ces conclusions et recommandations seront très importantes pour déterminer les actions à mener dans ce secteur lors de cette législature.

La députée demande, au nom de son groupe, de pouvoir mettre à l'agenda cette étude au sein de la commission afin d'en discuter.

Le président prend acte de cette demande.

Mme Nadia El Yousfi (PS) demande à la ministre-présidente si, comme la matière des ETA est réglée par arrêté, l'entière du budget est bien versée en début d'année ?

La députée interroge également la ministre-présidente si, suite aux difficultés rencontrées par les ETA, l'aide exceptionnelle de 2 millions d'euros octroyée l'année passée sera renouvelée cette année.

M. Yannick Piquet (PS) partage le point de vue de la ministre-présidente sur le fait qu'il est crucial et essentiel de pouvoir continuer à faire fonctionner la Commission communautaire française d'où ces projets de crédits provisoires, tant pour les associations que pour les administrations.

Les projets soumis aujourd'hui sollicitent 266,1 millions d'euros en engagement et de 270,8 millions d'euros en liquidation, ce qui représente quelque 41 % du total des crédits du dernier budget.

Il apparaît que 12 programmes respectent strictement la limite fixée à quatre douzièmes autorisés.

La Cour des comptes observe que le Collège a fait usage de la dérogation à plusieurs reprises. En revanche, 9 programmes affichent un dépassement supérieur à 25 % par rapport aux quatre douzièmes. Le Collège n'a produit aucun élément probant justifiant la nécessité ou l'obligation de recourir à la dérogation pour ces programmes.

Le député interroge dès lors la ministre-présidente sur la justification de l'usage de cette dérogation. C'est important en termes de transparence et, surtout, de lisibilité. Sans l'exposé de la ministre-présidente, c'était plus compliqué à comprendre. Le député souhaite connaître la raison pour laquelle il n'y a pas eu d'exposé général, d'autant plus qu'il s'agit d'une situation inédite et qu'il y a une réelle complexité dans la lecture de ce budget.

À l'examen du projet de règlement, il est constaté des crédits provisoires à hauteur de 16,5 millions d'euros tant en engagement qu'en liquidation, ce qui représente quelque 70 % du total des crédits du dernier budget.

La Cour des comptes observe que les crédits des trois programmes inscrits dans les deux missions du budget réglementaire contreviennent au principe de la spécialité budgétaire, avec un taux de dépassement compris entre 48 et 200 %. La ministre-présidente peut-elle en donner les raisons ?

Dans son analyse, la Cour des comptes note également que certaines allocations de base relatives à des subventions sont alimentées à hauteur de la totalité du crédit dernièrement approuvé pour l'exercice 2024. Comme pour le budget décréteil, le Collège n'a pas justifié le recours à la dérogation. La Cour des comptes n'est, dès lors, pas en mesure de se prononcer sur les crédits ouverts au-delà des quatre douzièmes prévus par la réglementation.

À l'instar de la Cour des comptes, le député pense que l'absence de justification met en péril la transparence et, surtout, la lisibilité du processus budgétaire.

Par ailleurs, s'il était possible d'insérer des commentaires et justifications au travers des tableaux Excel, cela aurait pu être fait directement dans le budget.

Le budget ne mentionne que les dépenses. Il n'y a pas de recette dans le budget. Qu'est-ce qui l'explique ? La ministre-présidente peut-elle donner une vue d'ensemble sur les recettes ?

Enfin, en ce qui concerne les subventions en initiative, seuls les projets récurrents depuis 2021 repris dans la liste approuvée par le Collège du 22 février 2024 sont soutenus dans le cadre des crédits provisoires. Les subventions aux opérateurs qui ne font pas l'objet d'une convention pluriannuelle sur base d'une réglementation ne peuvent pas excéder quatre douzièmes du montant total octroyé en 2024. Le député souhaiterait obtenir cette liste.

Le groupe PS insiste surtout sur l'importance d'éviter que ces associations ne se retrouvent face à des difficultés budgétaires qui mettent en péril leur existence. Il est crucial de les informer à temps sur la démarche à suivre pour demander les financements. Au-delà de la mise en péril des missions assurées, il faut également s'inquiéter de l'impact que peut constituer la réception d'un préavis conservatoire ou non pour un travailleur.

Existe-il des exceptions en ce qui concerne ces projets d'initiative ? Si oui, lesquelles ?

Il est essentiel qu'aucun opérateur ne puisse être mis en difficulté par ce budget.

M. Moussa Diallo Elhadj (Les Engagés) regrette de devoir se trouver dans la situation des douzièmes provisoires. Compte tenu de l'absolue nécessité de disposer d'un budget dès le début de l'année 2025, le groupe Les Engagés soutiendra les projets de décret et de règlement proposés.

Cependant, le député a quelques questions qui permettraient de mieux comprendre les choix budgétaires présentés.

Dans le programme intitulé « Cohabitation des communautés locales », code « 22 002 », plusieurs crédits n'ont pas été reconduits. La ministre-présidente peut-elle expliquer les raisons de ces suppressions ?

Le député a également remarqué des taux de dépassement importants dans certains programmes, notamment dans « Services ambulatoires », code « 23 002 », et « Promotion de la santé », code « 23 003 ». La ministre-présidente peut-elle expliquer ce qui justifie de tels dépassements ?

En ce qui concerne les ETA, le groupe Les Engagés souhaite attirer l'attention du Collège sur leur situation budgétaire. La ministre-présidente peut-elle garantir que les crédits alloués à ce secteur seront suffisants

pour assurer leur fonctionnement optimal jusqu'à la fin du mois d'avril 2025 ? Par ailleurs, les représentants du secteur des ETA ont-ils été consultés lors de l'élaboration de ce budget en douzièmes provisoires ? Cette concertation semble indispensable pour s'assurer que leurs besoins spécifiques ont bien été pris en compte.

Enfin, le taux de dépassement global s'élève à 25 % par rapport aux quatre douzièmes. La ministre-présidente peut-elle confirmer que ce dépassement correspond exclusivement à des obligations absolument nécessaires ?

M. Soulaïmane El Mokadem (PTB) remercie la ministre-présidente pour sa présentation.

Le député se joint à l'interrogation de son collègue Yannick Piquet, à savoir pourquoi les justifications des dépassements n'ont pas été transmises à la Cour des comptes.

Concernant les subventions d'initiative, toutes les ASBL qui ont été subsidiées depuis 2021 jusqu'à aujourd'hui continueront de l'être à hauteur de quatre douzièmes. Le choix de l'année 2021 vient-il du Collège ou est-ce un décret qui le prévoit ? Si ce choix provient du Collège, pourquoi cette date de 2021 ? Le député souhaite disposer de la liste des ASBL qui ne seront plus subsidiées suite à ce choix.

La ministre-présidente a-t-elle discuté avec les différents secteurs, notamment des ETA, sur la constitution de ce budget afin de savoir ce qu'ils en pensaient et s'ils estimaient qu'il sera suffisant pour les quatre prochains mois ?

Mme Farida Tahar (Ecolo) remercie la ministre-présidente pour son exposé.

Il est inédit de se retrouver en fin d'année et de pouvoir voter un budget qui concerne des crédits provisoires. Il est important de rappeler le contexte inhabituel et de remercier la ministre-présidente de prendre ses responsabilités. En effet, cette dernière est présente au nom d'un Collège constitué de plusieurs partis afin d'assurer aux secteurs qu'ils puissent fonctionner dans de bonnes conditions et leur assurer que des moyens financiers leur soient alloués au moins pour les quatre premiers mois de l'année 2025.

La députée rappelle que la ministre-présidente a consacré la semaine précédente une séance technique qui a permis aux députés de poser toutes les questions techniques sur les crédits budgétaires ou sur les allocations budgétaires. Durant cette séance, tous les justificatifs envoyés par courriel aux députés ont pu être donnés. Puisque la députée a pu prendre

connaissance de ces justificatifs, elle n'aura pas de questions concernant les crédits budgétaires.

Elle désire néanmoins insister sur le fait que les secteurs de l'aide sociale, de la santé, de la culture ou du handicap tirent la sonnette d'alarme depuis des années. Cependant, aujourd'hui, ces secteurs insistent auprès des décideurs politiques sur la nécessité de mettre en place des politiques structurelles et pérennes.

La députée appelle de ses vœux à ce que le prochain Gouvernement se réunisse le plus rapidement possible afin de confectionner un accord de majorité qui permettrait aux secteurs précités de pouvoir s'engager dans le futur. Cela donnerait l'occasion à ces secteurs de préparer leur situation financière, anticiper leurs difficultés et rassurer les travailleurs qui ont reçu un préavis.

Il est important de répondre aux questions des députés, mais également de rassurer, dans les limites qui sont celles de la ministre-présidente, quant aux éventuelles concertations ou échanges entre le Collège actuel et les partis politiques qui constitueront la future majorité.

La ministre-présidente prend ses responsabilités pour assurer ce budget de douzièmes provisoires permettant aux secteurs de pouvoir fonctionner. La députée ne comprendrait pas que l'on s'oppose à ce budget.

La ministre-présidente a-t-elle eu des contacts récents avec les partis pressentis pour former la prochaine majorité ?

Mme Barbara Trachte (ministre-présidente) remercie tous les intervenants pour leurs remarques et questions. Elle les remercie également pour l'attention apportée, par l'examen minutieux de ces crédits provisoires, à la Commission communautaire française, à ses services et aux associations qui remplissent en première ligne les missions de la Commission communautaire française sur le terrain.

La ministre-présidente ressent également la nécessité de répondre à l'ensemble des besoins et de pouvoir donner des perspectives aux associations et à l'administration.

La raison pour laquelle il n'y a pas d'exposé général, c'est que ce n'est pas un budget qui est présenté aujourd'hui. L'exposé général expose la réalisation politique qui est retranscrite derrière le budget. Dans le cas présent, il n'y a pas de présentation politique. Il s'agit d'un exercice technique qui vise à faire en sorte qu'il y ait une subsistance des missions d'une institu-

tion. Aucun projet politique n'est porté par les crédits provisoires.

La situation de crédits provisoires explique également pourquoi les tableaux n'ont pas été présentés de manière classique. Les tableaux avec les justificatifs ont été mis à disposition de la Cour des comptes.

Au niveau du Collège, il n'y a pas davantage de certitudes sur le moment où le prochain Gouvernement sera formé ainsi que sur les décisions qui seront prises. Le Collège ne dispose plus de pouvoir politique dans le cadre des affaires courantes. C'est normal, puisque la légitimité du Collège ne repose plus sur une majorité parlementaire. Il en va de même quant au pouvoir d'initiative et le pouvoir de répondre à des questions structurelles. C'est ce que prévoit le décret ouvrant les crédits provisoires. La Cour des comptes l'a d'ailleurs confirmé, aucun choix politique n'a été fait.

Le Collège n'a pas de doute sur la nécessité des besoins rencontrés par les différents secteurs. D'ailleurs, par le passé, lorsque le Collège était de plein exercice, des aides ponctuelles ou exceptionnelles ont été apportées. Ce n'est pas possible actuellement et c'est une source de frustration.

La constitution d'un Gouvernement n'est pas qu'un jeu politique, mais cela a des incidences concrètes sur certains secteurs. Ceux-ci se demandent quelles sont leurs perspectives ou ils font face actuellement à des difficultés auxquelles il n'y a pas de Gouvernement qui puisse y répondre.

Pour ce qui concerne la question sur l'absence de recettes, la ministre-présidente précise que le Collège s'est appuyé sur les clés habituelles pour estimer le montant des différentes dotations que la Commission communautaire française doit recevoir. Elle invite les différents parlementaires à vérifier dans les budgets de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Fédéral si ces clés de répartition sont respectées. En additionnant les trois dotations pour les quatre premiers mois de 2025, on arrive à un montant de 305.118.166 euros. Il n'y a donc pas de risque en termes de trésorerie pour couvrir les crédits provisoires.

Pour ce qui concerne le budget initial 2025 de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il n'y a toujours pas eu le retour des 2 millions d'euros qui ont été perdus il y a déjà 10 ans dans le cadre de la dotation octroyée à la Commission communautaire française. Cela constitue une perte sèche et une perte cumulée.

Concernant Bruxelles Formation, l'Institut a été pris de court et a réalisé son budget, tenant compte des crédits disponibles dans le cadre des douzièmes pro-

visoires. Ce budget sera présenté à son comité de gestion le vendredi 6 décembre 2024. Il sera communiqué dès son adoption au greffe. La dotation à Bruxelles Formation est versée en trois tranches. Les crédits provisoires prévoient deux tranches sur les trois. La deuxième tranche est habituellement payée au début du mois de mai.

Les dérogations sont de nature à aider les secteurs à remplir leurs missions.

La ministre-présidente fournira la liste demandée des ASBL. Il est à noter que l'essentiel du budget alloué aux ASBL consacré à des subventionnements est organique. Les subventions facultatives pour les ASBL depuis 2021 sont des choix politiques répétés. Elles représentant un petit budget en comparaison des subventions organiques.

En ce qui concerne la question sur les missions 22 et 23, les dépassements plus importants font suite à la mise en œuvre de décrets relatifs à l'ambulatoire, à la cohésion sociale et à la promotion de la santé. L'application de ces décrets fait en sorte qu'une grande partie du budget est liquidée en début d'année.

Mme Nadia El Yousfi (PS) revient sur le cas d'un secteur qui serait en grande difficulté. Les affaires courantes empêchent-elles de pouvoir les aider ?

Mme Barbara Trachte (ministre-présidente) répond que, comme le Collège n'a pas de légitimité parlementaire, le décret qui établit les crédits provisoires ne lui permet pas de mettre en œuvre autre chose que ce qui était à l'initial 2024. Ce serait illégal de le faire.

6. Discussion, vote des articles, du tableau annexé et vote de l'ensemble de chacun des projets

6.1. Projet de décret ouvrant des crédits provisoires pour les mois de janvier, février, mars et avril de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2025

Article premier

Il ne suscite pas de commentaire et est adopté à l'unanimité des 12 membres présents.

Articles 2 à 19

Ils ne suscitent pas de commentaire et sont adoptés par 9 voix pour et 3 abstentions.

Tableau annexé

Il ne suscite pas de commentaire et est adopté par 9 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet de décret

L'ensemble du projet de décret est adopté par 9 voix pour et 3 abstentions.

6.2. Projet de règlement ouvrant des crédits provisoires pour les mois de janvier, février, mars et avril de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2025

Article premier

Il ne suscite pas de commentaire et est adopté à l'unanimité des 12 membres présents.

Articles 2 à 13

Ils ne suscitent pas de commentaire et sont adoptés par 9 voix pour et 3 abstentions.

Tableau annexé

Il ne suscite pas de commentaire et est adopté par 9 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet de règlement

L'ensemble du projet de règlement est adopté par 9 voix pour et 3 abstentions.

7. Approbation du rapport

Il a été fait confiance au président et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

8. Textes adoptés par la commission

Il est renvoyé aux textes des projets de décret et de règlement tels qu'ils figurent aux documents parlementaires 12 (2024-2025) n°s 1 et 2.

La Rapporteuse,

Nadia EL YOUSFI

Le Président,

Mohamed OURIAGHLI

9. Annexes

Annexe 1 – Tableau budgétaire décretal commenté

Mission	Programme		Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
01	CABINET DU PRESIDENT DU COLLEGE B. TRACHTE						
	009	B. TRACHTE					
	Allocation budgétaire		Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
		01 009 04 01_1111	Traitements et indemnités du personnel du cabinet	410.000	139.000	139.000	
		01 009 05 01_1211	Frais de fonctionnement du cabinet	13.000	4.000	4.000	
		01 009 06 01_7422	Dépenses patrimoniales du cabinet	27.000	9.000	9.000	
	Total 009		450.000	450.000	152.000	152.000	
Total 01			450.000	450.000	152.000	152.000	
02	CABINET DU MEMBRE DU COLLEGE R. VERVOORT						
	009	R. VERVOORT					
	Allocation budgétaire		Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
		02 009 04 01_1111	Traitements et indemnités du personnel du cabinet	213.000	72.000	72.000	
		02 009 05 01_1211	Frais de fonctionnement du cabinet	28.000	9.000	9.000	
		02 009 06 01_7422	Dépenses patrimoniales du cabinet	18.000	6.000	6.000	
	Total 009		259.000	259.000	87.000	87.000	
Total 02			259.000	259.000	87.000	87.000	
03	CABINET DU MEMBRE DU COLLEGE B. CLERFAYT						
	009	B. CLERFAYT					
	Allocation budgétaire		Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
		03 009 04 01_1111	Traitements et indemnités du personnel du cabinet	218.000	74.000	74.000	
		03 009 05 01_1211	Frais de fonctionnement du cabinet	25.000	8.000	8.000	
		03 009 06 01_7422	Dépenses patrimoniales du cabinet	13.000	4.000	4.000	
	Total 009		256.000	256.000	86.000	86.000	
Total 03			256.000	256.000	86.000	86.000	
04	CABINET DU MEMBRE DU COLLEGE A. MARON						
	009	A. MARON					
	Allocation budgétaire		Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
		04 009 04 01_1111	Traitements et indemnités du personnel du cabinet	223.000	76.000	76.000	
		04 009 05 01_1211	Frais de fonctionnement du cabinet	25.000	8.000	8.000	
		04 009 06 01_7422	Dépenses patrimoniales du cabinet	18.000	6.000	6.000	
	Total 009		266.000	266.000	90.000	90.000	
Total 04			266.000	266.000	90.000	90.000	

Mission	Programme	Initial 2024	Crédits provisoires Janvier-Avril				Commentaires
05	CABINET DU MEMBRE DU COLLEGE N. BEN HAMOU						
	009	N. BEN HAMOU					
	Allocation budgétaire						
		05 009 04 01_1111	Traitements et indemnités du personnel du cabinet	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations
				284.000	284.000	97.000	97.000
		05 009 05 01_1211	Frais de fonctionnement du cabinet	19.000	19.000	6.000	6.000
		05 009 06 01_7422	Dépenses patrimoniales du cabinet	4.000	4.000	1.000	1.000
		Total 009		307.000	307.000	104.000	104.000
Total 05				307.000	307.000	104.000	104.000
06	PARLEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS						
	009	Substance					
	Allocation budgétaire						
			06 009 01 01_4170	Dotation à l'Assemblée	Engagements	Liquidations	Engagements
					0	0	0
		Total 009			0	0	0
Total 06					0	0	0
07	CABINETS						
	009	Substance					
	Allocation budgétaire						
			07 009 04 01_1111	Provisions pour sortie de charge	Engagements	Liquidations	Engagements
					350.000	350.000	0
		Total 009			350.000	350.000	0
Total 07					350.000	350.000	0
21	ADMINISTRATION						
	001	Dotation spéciale de la Communauté française					
	Allocation budgétaire						
			21 001 08 01_2130	Intérêts dus en vertu de l'article 7, paragraphe 8, du décret II du 19 juillet 1993 attribuant l'exercice de certaines compétences à la Région wallonne et à la Commission communautaire française et des arrê- tés et conventions y relatifs	Engagements	Liquidations	Engagements
					0	0	0
			21 001 42 01_4524	Remboursement de la dotation	200.000	200.000	200.000
		Total 001			200.000	200.000	200.000
	009	Substance					
	Allocation budgétaire						
			21 009 07 01_1111	Rémunérations du personnel statutaire	Engagements	Liquidations	Engagements
					27.676.000	27.676.000	9.410.000
			21 009 07 02_1111	Rémunérations du personnel contractuel	7.488.000	7.488.000	2.546.000
			21 009 07 03_1111	Rémunération du personnel contractuel engagé dans le cadre du projet FSE pour Phare	0	0	0
			21 009 07 04_1111	Rémunération du personnel contractuel engagé dans le cadre du projet FSE pour SFPME	425.000	425.000	145.000

Mission	Programme	Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	21 009 08 01_1211	Dépenses de toute nature relatives à la réforme de la comptabilité de l'Etat	40.000	40.000	13.000	
	21 009 08 02_1211	Frais de fonctionnement de la cellule COMMUNICATION	45.000	45.000	15.000	
	21 009 08 03_1211	Frais de fonctionnement	3.380.000	3.275.000	1.092.000	
	21 009 08 04_1211	Frais de location simple (leasing opérationnel)	123.000	123.000	41.000	
	21 009 08 05_1211	Politique d'égalité des chances pour l'accès à la fonction publique	26.000	26.000	9.000	
	21 009 08 06_1211	Frais de fonctionnement pour la mission de contrôle des subsides	0	0	0	
	21 009 08 07_0100	Provision pour la gestion des risques pour des dépenses de toutes natures	441.000	441.000	147.000	
	21 009 08 08_1211	Frais de fonctionnement bâtiments administratifs	1.348.000	1.348.000	449.000	
	21 009 08 09_1211	Bien-être	45.000	45.000	15.000	
	21 009 08 10_1211	Soutien et accompagnement de la communauté de management	25.000	25.000	8.000	
	21 009 08 11_1211	Dépenses de promotion, de publication et de diffusion liées aux ressources humaines	10.000	10.000	3.000	
	21 009 08 12_1211	Dépenses en matière de transition	45.000	45.000	15.000	
	21 009 11 01_7422	Dépenses patrimoniales	184.000	184.000	61.000	
	21 009 11 02_7422	Achat de matériel informatique et bureautique	335.000	335.000	112.000	
	21 009 11 03_7422	Dépenses patrimoniales du SIPP	0	0	0	
	21 009 55 01_3300	Annulation droits constatés	255.000	255.000	85.000	
	21 009 66 01_1111	Frais liés au personnel	1.647.000	1.647.000	560.000	
	21 009 66 02_1120	Charges et provisions de pensions des agents provenant de l'ex-CFC.	1.903.000	1.903.000	1.903.000	Il s'agit de charges de pension à payer en une seule fois selon le tableau de financement contractuel. Le paiement ne peut être fractionné. Facture unique de chez Ethias
	21 009 66 03_1120	Charges et provisions de pensions des agents de l'ex-province de Brabant.	4.800.000	4.800.000	1.600.000	Le montant de la quote-part annuelle est divisé en 4 mais les avances sont plus importantes qu'un tiers du budget dans la mesure où la dernière tranche est diminuée des montants de la CVO. (Quotisation « veuf et orphelins »). Quotisation prélevé sur le salaire des actifs. Facture est plus élevée.
	21 009 66 04_1120	Quote-part dans les pensions des agents de l'ex-Province de Brabant	650.000	650.000	650.000	Factures à recevoir en début d'année. Paye SFP. Qui refacture une partie des pensions
	21 009 66 05_1120	Dépenses relatives aux pensions des agents de l'ex-province de Brabant admis à la retraite avant le 1/1/95	315.000	315.000	315.000	Facture unique remise à un moment de l'année. Ethias.
	21 009 66 06_1211	Dépenses liées aux frais de parcours	35.000	35.000	12.000	

Mission	Programme	Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	21 009 66 07_1211	Frais de gestion du personnel	435.000	435.000	145.000	145.000
	21 009 66 08_1211	Frais de formation du personnel	340.000	340.000	113.000	113.000
	21 009 66 09_1211	Mission du Service interne de Prévention et de Protection du Travail (SIPP) fonct.	102.000	102.000	34.000	34.000
	21 009 66 10_4160	Dotations au Service social	1.252.000	1.252.000	417.000	417.000
	21 009 66 11_1120	Charges de pensions des agents provenant de l'ex-IFPME	15.000	15.000	15.000	15.000
						Il s'agit de charges de pension à payer en une seule fois selon le tableau de financement contractuel. Le paiement ne peut être fractionné. Payement à AG assurance. Il s'agit d'un fond de pension.
	21 009 68 01_1211	Frais liés à l'informatisation de l'administration	3.500.000	3.500.000	1.370.000	1.421.000
						Renouvellement des licences de la cocof au début de l'année. (suite microsoft ... 500.000 euros) Salaires de l'équipe informatique. Masse salariale 1/3 de l'année ± 873333
	21 009 68 02_1211	Application E-sub et Hygie	291.000	291.000	291.000	97.000
						Obligation contractuelle - marché public. Prestataire accord cadre paradigme. Coût de deux développeurs marché lancé en janvier
	21 009 68 03_1211	Application budgétaire et comptable	400.000	400.000	133.000	133.000
	Total 009		57.576.000	57.471.000	21.759.000	21.581.000
Total 21			57.776.000	57.671.000	21.959.000	21.781.000
22	AIDE AUX PERSONNES					
	001	Action sociale				
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations
	22 001 08 01_1211	Prestations de tiers, frais d'étude, colloque, frais de missions (déplacements, séjours,...) des membres de l'administration et des personnes étrangères à l'administration	25.000	25.000	8.000	8.000
	22 001 08 02_1211	Promotion, publication, diffusion	25.000	25.000	8.000	8.000
	22 001 34 01_3300	Subventions à des organismes d'aide sociale et pour une politique social-santé intégrée	857.000	857.000	509.000	509.000
						Subventions pluriannuelles avec indexation. Payement prévu en début d'année. Pérenité financière des ASBL.
	22 001 34 02_3300	Centres d'action sociale globale	4.486.000	4.483.000	2.419.000	2.419.000
						Avance 50% avec indexation prévu décret ambu délais réglementaire le 15/02
	22 001 34 03_3300	Subventions aux services de télévigilance et frais de raccordement, de placement et de location d'un appareil téléphonique	225.000	227.000	75.000	76.000
	22 001 34 04_3300	Subventions à l'ASBL « fonds social intersectoriel pour institutions sociales et de santé de Bruxelles-Capitale »	57.000	57.000	34.000	34.000
						Convention avance 80%.
	22 001 34 05_3300	Subventions aux Maisons d'accueil	15.922.000	15.922.000	4.500.000	4.500.000
						25 % d'avance prévue par la réglementation. Décret maison d'accueil. Délais 15/02

Mission	Programme		Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	22 001 34 06_3300	Subventions aux associations servant de centres d'appui en matière de politiques d'action sociale et de famille	74.000	74.000	25.000	25.000	Convention pluriannuelle. Infor Home avance de 80 %
	22 001 34 07_3300	Subventions aux réseaux en action sociale	308.000	308.000	160.000	160.000	Avance 50 % avec indexation décret ambu. Délais 15/02
	22 001 34 08_3300	Subventions aux services de médiation de dettes	1.445.000	1.445.000	769.000	769.000	Avance 50 % avec indexation décret ambu. Délais 15/02
	22 001 34 09_3300	Subventions à l'organisme intersectoriel de coordination	112.000	112.000	100.000	100.000	Base de 200.000 en année pleine suite à la modification du décret ambu. Délais 15/02.
	22 001 34 10_3300	Mise en oeuvre du Plan Social Santé Intégré	4.653.000	4.653.000	0	150.000	PSSI réforme et soldes des initiatives
	22 001 34 11_3300	Agrément des CSSI	1.730.000	1.730.000	200.000	200.000	Deux services agréés. Entraide des Marolles et Ribaucare.
	22 001 35 01_5210	Subventions pour l'informatisation en matière d'action sociale	129.000	129.000	43.000	43.000	
	Total 001		30.048.000	30.047.000	8.850.000	9.001.000	
	002	Cohabitation des communautés locales					
		Allocation budgétaire					
	22 002 08 01_1211	Dépenses de toute nature en matière de cohésion sociale	35.000	35.000	12.000	12.000	
	22 002 08 02_1211	Dépenses de toute nature en matière d'accueil des primo-arrivants	64.000	64.000	21.000	21.000	
	22 002 15 01_3300	Subventions au centre régional d'appui	306.000	306.000	158.000	158.000	Avance 50 % avec indexation cohésion soc. Délais 15/02
	22 002 15 02_3300	Subventions pour contrats régionaux de cohésion sociale	0	203.000	0	0	
	22 002 15 03_3300	Subventions pour le Centre Régional pour le Développement de l'Accompagnement à la Scolarité et la Citoyenneté (CREDASC)	89.000	88.000	46.000	46.000	Décrétal avec indexation. Décret cohésion Délais 15/02.
	22 002 27 01_3300	Subventions pour contrats communaux de cohésion sociale	0	869.000	0	0	
	22 002 27 02_3300	Subventions pour « Lissage » en matière de contrats communaux de cohésion sociale	0	77.000	0	0	
	22 002 27 03_4321	Financement de l'impulsion – Volet Local	1.606.000	1.567.000	1.282.000	1.282.000	Avance 80 % décret cohésion. Délais 15/02.
	22 002 27 04_4321	Subventions pour le financement des frais de fonctionnement de cours linguistiques dispensés par l'enseignement de promotion sociale du réseau officiel subventionné pour le dispositif d'accueil et d'accompagnement des primo-arrivants	4.000	4.000	1.000	1.000	
	22 002 28 01_6321	Décret de cohésion sociale- soutien à l'investissement et à l'infrastructure	300.000	300.000	0	0	

Mission	Programme		Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	22 002 34 01_3300	Dépenses de toute nature relatives à l'application de l'accord non-marchand au secteur de la cohésion sociale	888.000	855.000	296.000	285.000	
	22 002 34 02_3300	Subventions pour le Centre régional pour le développement de l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes	1.082.000	1.077.000	557.000	557.000	
	22 002 34 03_3300	Financement de l'impulsion – Volet général	511.000	523.000	409.000	419.000	
	22 002 34 04_3300	Subventions aux associations pour des projets renforçant la cohésion sociale, favorisant l'inclusion des publics et soutenant l'interculturalité	1.102.000	1.189.000	367.000	396.000	
	22 002 34 05_3300	Subventions à l'ASBL "Centre Bruxellois d'Actions Interculturelles"	200.000	200.000	67.000	67.000	
	22 002 34 06_3300	Subventions pour le dispositif d'accueil et d'accompagnement des primo-arrivants	3.800.000	4.391.000	1.922.000	1.922.000	50 % décret primo + index. Délais 15/02.
	22 002 34 07_3300	Subventions pour le renforcement des politiques d'accueil et d'accompagnements des primo-arrivants	100.000	100.000	33.000	33.000	
	22 002 34 08_3300	Décret de cohésion sociale : financement des coordinations locales	112.000	112.000	58.000	58.000	Avance 50 % décret Délais 15/02.
	22 002 34 09_3300	Décret de cohésion sociale : Subventions Innovation	530.000	530.000	0	0	
	22 002 34 10_3300	Subventions pour la mise en oeuvre du Service Citoyen	240.000	240.000	80.000	80.000	
	22 002 34 11_3300	Soutien à la formation des volontaires	25.000	25.000	8.000	8.000	
	22 002 34 12_3300	Cohésion sociale agréments - Volet local et régional	14.985.000	13.491.000	7.500.000	7.500.000	Avance 50 % et index. Délais 15/02.
	22 002 34 13_3300	Subvention pour le co-financement de projets européens financés sur le Fonds Asile et Migration (AMIF)	228.000	228.000	183.000	183.000	Avance 80 % cofinance UE.
	22 002 35 01_5210	Subventions pour Infrastructures en matière de cohésion sociale et pour le FIPI associatif	102.000	102.000	34.000	34.000	
	22 002 42 01_4524	Subventions pour le financement de cours linguistiques dispensés par l'enseignement de promotion sociale reconnu ou subventionné par la Communauté française pour le dispositif d'accueil et d'accompagnement des primo-arrivants	500.000	500.000	0	0	
	Total 002		26.809.000	27.076.000	13.034.000	13.062.000	
	004	Famille					
	Allocation budgétaire						
	22 004 34 01_3300	Subventions aux services d'aide à domicile	38.802.000	38.779.000	18.612.000	18.612.000	Avance 50 % avec indexation arrêté ambu 15/02. L'article relatif au paiement des avances est dans l'arrêté et pas dans le décret.
	22 004 34 02_3300	Subventions aux centres de planning familial	9.916.000	9.931.000	6.015.000	6.015.000	Avance 50 % avec indexation décret ambu 15/02

Mission	Programme		Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	22 004 34 03_3300	Subventions aux services d'accueil de jour pour personnes âgées (secteur privé)	497.000	497.000	166.000	166.000	
	22 004 34 04_3300	Centres de formations d'aides familiaux	230.000	229.000	98.000	98.000	85 %-15 % formation aides familiaux. Prévu dans la réglementation. Montant correspond à l'organisation des premiers cycles de formation.
	22 004 34 05_3300	Subventions à des organismes d'aide en matière de politique familiale et du 3 ^{ème} âge	262.000	262.000	169.000	169.000	Conventions pluriannuelles indexation.
	22 004 34 06_3300	Subventions aux services d'aide aux personnes âgées maltraitées	135.000	135.000	45.000	45.000	
	22 004 34 07_3300	Subventions pour la mise en oeuvre de l'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle (EVRAS)	1.000.000	1.000.000	34.000	34.000	Subvention pluriannuelles. 34000 qui correspond aux avances à payer. Le reste est sur l'AB planing.
	22 004 34 08_3300	Subventions à la ligne d'écoute violences conjugales	95.000	95.000	112.000	112.000	Pluriannuelle compensation 34.07 avec une base plus élevée sur base d'un transfert de puis l'ab violence.
	22 004 34 09_3300	Subventions aux organismes actifs en matière de lutte contre les violences faites aux femmes	201.000	201.000	111.000	111.000	Pluriannuelle indexation
	Total 004		51.138.000	51.129.000	25.362.000	25.362.000	
	006	Soutien à la Politique d'accueil de la petite enfance					
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
	22 006 08 01_1211	Prestations de tiers, frais d'étude, colloques, frais de missions (déplacements, séjours, ...) des membres de l'administration et des personnes étrangères à l'administration	70.000	70.000	23.000	23.000	
	22 006 08 02_1211	Dépenses d'organisation, promotion, diffusion, publication	21.000	21.000	7.000	7.000	
	22 006 34 01_3300	Subventions aux associations dans le domaine de l'enfance	232.000	232.000	77.000	77.000	
	22 006 34 02_3300	Subvention de fonctionnement de l'asbl FRAJE	168.000	168.000	148.000	148.000	Convention Fraje. Convention annuelle nominative.
	Total 006		491.000	491.000	255.000	255.000	
Total 22			108.486.000	108.743.000	47.501.000	47.680.000	
23	SANTÉ						
	001	Support de la politique générale					
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
	23 001 08 01_1211	Prestations de tiers, frais d'étude, colloque, frais de l'administration et des personnes étrangères à l'administration	55.000	55.000	18.000	18.000	
	23 001 08 02_1211	Promotion, publication, diffusion	5.000	5.000	2.000	2.000	

Mission	Programme		Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	23 001 34 01_3300	Subventions pour des projets innovants, récurrents ou l'extension de projets dans le domaine de la santé	40.000	40.000	32.000	32.000	Convention pluriannuelle 80 % avec indexation. Une subvention unique pour le Baluchon Alzheimer
	23 001 34 02_3300	Subventions pour des projets innovants, récurrents ou l'extension de projets en santé mentale	1.619.000	1.619.000	540.000	540.000	
	23 001 34 03_3300	Subventions à l'ASBL « Fonds social intersectoriel pour institutions sociales et de santé de Bruxelles-Capitale »	106.000	106.000	72.000	72.000	Convention FSIB. Base plus importante liée à la convention cf social
	23 001 34 04_3300	Subventions pour des initiatives en matière de santé et soutien à une politique sociale/santé intégrée	750.000	750.000	279.000	279.000	80 % Conventions pluriannuelles
	23 001 34 05_3300	Subventions à des structures subventionnées auparavant par l'INAMI (6 ^{ème} réforme)	0	0	0	0	
	23 001 42 01_4140	Accords de coopération	132.000	132.000	66.000	66.000	Accord de coopération/ protocoles d'accords entre le fédéral et les entités fédérées Sensiano, Comité consultatif de bioéthique, cellule drogue, ...) Dates prévues dans les différents accords
	Total 001		2.707.000	2.707.000	1.009.000	1.009.000	
	002	Services ambulatoires					
	Allocation budgétaire						
			Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
	23 002 34 01_3300	Subventions aux services de santé mentale	20.694.000	20.666.000	11.998.000	11.998.000	Avance 50 % décret ambu 15/02
	23 002 34 02_3300	Subventions aux centres d'accueil téléphonique	1.077.000	1.074.000	1.174.000	1.174.000	Avance 50 % décret ambu 15/02. Transfert depuis l'AB PSSI.
	23 002 34 03_3300	Subventions aux associations en matière de soins palliatifs et continués	1.284.000	1.284.000	675.000	675.000	Avance 50 % décret ambu 15/02
	23 002 34 04_3300	Subventions aux centres de coordination de soins et service à domicile	1.911.000	1.934.000	1.226.000	1.226.000	Avance 50 % décret ambu 15/02
	23 002 34 05_3300	Subventions aux Associations de santé intégrée (maisons médicales)	5.882.000	5.982.000	3.584.000	3.584.000	Avance 50 % décret ambu 15/02
	23 002 34 06_3300	Subventions aux services actifs en matière de toxicomanies	7.960.000	7.940.000	4.620.000	4.620.000	Avance 50 % décret ambu 15/02
	23 002 34 07_3300	Subventions aux services de promotion et de développement sanitaire	631.000	631.000	322.000	322.000	Conventions pluriannuelles
	23 002 34 08_3300	Subventions aux Réseaux et partenariats d'acteur en santé	829.000	827.000	354.000	354.000	Avance 50 % décret ambu
	23 002 34 09_3300	Mise en œuvre de l'Accord non marchand 2021-2024 pour le secteur des Maisons médicales.	0	0	0	0	
	23 002 35 01_5210	Subventions pour l'information en matière de santé	75.000	75.000	0	0	
	Total 002		40.343.000	40.413.000	23.953.000	23.953.000	

Mission	Programme		Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
003	Promotion de la santé, matières transférées de la Communauté française						
	Allocation budgétaire		Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
	23 003 34 01_3300	Mise en œuvre du PSSI volet Promotion de la Santé	451.000	473.000	150.000	158.000	Conventions pluriannuelles.
	23 003 34 02_3300	Services d'accompagnement et de support	1.836.000	1.820.000	1.600.000	1.600.000	Avance 85 % décret promotion santé. Délais 15/02
	23 003 34 03_3300	Acteurs en promotion de la santé	4.042.000	4.036.000	3.494.000	3.494.000	Avance 85 % décret promotion santé Délais 15/02
	23 003 34 04_3300	Réseaux en promotion de la santé	192.000	192.000	166.000	166.000	Avance 85 % décret promotion santé Délais 15/02
	23 003 34 05_3300	Programmes de médecine préventive	200.000	200.000	0	0	
	23 003 34 06_3300	Fédération bruxelloise de la Promotion de la Santé	83.000	70.000	72.000	72.000	Avance 85 % décret promotion santé Délais 15/02
	Total 003		6.804.000	6.791.000	5.482.000	5.490.000	
Total 23			49.854.000	49.911.000	30.444.000	30.452.000	
24	TOURISME						
	009	Substance					
	Allocation budgétaire		Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
	24 009 08 01_1211	Prestations de tiers, frais de missions (déplacements, séjours, ...) des membres de l'administration et des personnes étrangères à l'administration	1.000	1.000	0	0	
	24 009 08 02_1211	Promotion, publication, diffusion	40.000	40.000	13.000	13.000	
	24 009 08 03_1211	Frais de fonctionnement des auberges de jeunesse	104.000	104.000	35.000	35.000	
	24 009 35 01_5210	Subventions d'investissement en tourisme social (secteur privé)	720.000	720.000	240.000	240.000	
	Total 009		865.000	865.000	288.000	288.000	
Total 24			865.000	865.000	288.000	288.000	
25	TRANSPORT SCOLAIRE						
	009	Substance					
	Allocation budgétaire		Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
	25 009 07 01_1111	Rémunération du personnel d'accompagnement	4.926.000	4.926.000	1.675.000	1.675.000	
	25 009 07 02_1111	Rémunération Superviseurs	107.000	107.000	36.000	36.000	
	25 009 07 03_1211	Frais liés au personnel d'accompagnement	432.000	432.000	144.000	144.000	Base 440.000 montant sous estimé à l'Initial 23. Chèques repas et abonnement stib. Plus d'accompagnateurs qu'à l'Initial 2024
	25 009 08 01_1211	Dépenses de toute nature relatives aux transports scolaires	220.000	220.000	73.000	73.000	
	25 009 08 02_1211	Frais de location simple de bus	315.000	315.000	147.000	147.000	

Mission	Programme	Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	25 009 08 03_1211	Frais de transport	10.035.000	10.035.000	3.611.000	Base 10.831.000 montant sous estimé à l'Initial 24. Plus de circuit et plus de véhicules qu'à l'Initial 24
	25 009 11 01_7422	Achat de véhicules pour les superviseurs	0	0	0	
	25 009 11 02_7422	Achat de biens durables	0	0	0	
	25 009 38 01_3200	Indemnité exceptionnelle pour les société de cars.	0	0	0	
	Total 009		16.035.000	16.035.000	5.686.000	
Total 25			16.035.000	16.035.000	5.686.000	
26	FORMATION PROFESSIONNELLE					
	001	Support général de la politique de Formation professionnelle				
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations
	26 001 08 01_1211	Prestations de tiers, frais de missions (déplacement, séjours ...) des membres de l'administration et des personnes étrangères à l'administration	5.000	5.000	2.000	2.000
	26 001 08 02_1211	Promotion, publication, diffusion	25.000	25.000	8.000	8.000
	26 001 08 03_4524	Cofinancement du plan de communication dans le cadre du Programme opérationnel FSE 2021-2028	50.000	50.000	17.000	17.000
	26 001 08 04_1211	Initiatives de formation pour appointés et salariés hors IBFP, notamment les indemnités de promotion sociale	4.000	4.000	1.000	1.000
	26 001 34 01_3300	Projets innovants de promotion et mesures d'accompagnement pédagogique	1.112.000	1.112.000	371.000	371.000
	26 001 34 02_3300	Promotion d'activités et soutien en concertation avec l'IBFP et l'agence FSE à des actions d'insertion professionnelle	30.000	30.000	10.000	10.000
	26 001 34 03_3300	Décret ISP-OISP agréés : financement de l'équipe de base	8.309.000	8.309.000	4.224.000	4.224.000
	26 001 34 04_3300	Subventions aux associations d'amateurs agréés du secteur agricole et soutien aux initiatives d'innovation et de développement dans l'agriculture urbaine	25.000	25.000	8.000	8.000
	26 001 34 06_3300	Subventions d'initiatives de diffusion et d'information liées aux activités d'insertion socio-professionnelle	31.000	31.000	10.000	10.000
	26 001 34 07_3300	Subventions à la FEBISP	103.000	103.000	34.000	34.000
	26 001 34 08_3300	Subventions pour financer la formation continue du personnel des organismes agréés	290.000	232.000	97.000	77.000
	26 001 34 09_3300	Financement de l'embauche compensatoire dans le secteur de l'insertion professionnelle	2.176.000	2.067.000	725.000	689.000
	26 001 34 10_3300	Frais de gestion liés à l'embauche compensatoire dans le secteur de l'insertion socio-professionnelle	44.000	44.000	15.000	15.000

Indexation + avance 50 % basé sur consommation Deux première tranches. 5 tranches en tout. Il s'agit essentiellement de salaire. 124 etp 42 oisp + 9 missions locales.

Mission	Programme		Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	26 001 34 11_3300	Financement de la délégation syndicale intercentre du secteur de l'insertion socio-professionnelle	7.000	7.000	2.000	2.000	
	26 001 34 12_3300	Subventions à Skills Belgium	70.000	70.000	23.000	23.000	
	26 001 34 13_4140	Certifications en matière de validation des compétences	800.000	800.000	267.000	267.000	
	26 001 34 14_3300	Pérennisation de projets issus du plan bruxellois de Garantie pour la jeunesse – soutien structurel à la formation des jeunes	346.000	214.000	115.000	71.000	
	26 001 42 01_4550	Contribution financière de la CCF au financement de l'agence FSE	155.000	155.000	55.000	55.000	Budget de fonctionnement partie de la cocof. Pas de règle sur le timing. La clef est adoptée par les gouvernements et Collège.
	26 001 42 02_4550	Contribution de la Commission Communautaire française au financement de l'agence francophone pour l'éducation et la formation tout le long de la vie	24.000	24.000	12.000	12.000	« 2 avances sur 4. Délais prévu dans la réglementation. Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif à la gestion administrative, budgétaire, financière et comptable de l'Agence francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, en abrégé « <AEF>-Europe » Article 4. Conformément à l'article 13, 2°, de l'accord de coopération, les moyens inscrits aux budgets nationaux se répartissent comme suit : »
	26 001 42 03_4550	Contribution de la CCF au service francophone des Métiers et qualifications	73.000	73.000	37.000	37.000	2 avances sur 4. + indexation. L'Accord de coopération du 29 octobre 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le Service francophone des Métiers et des Qualifications (en abrégé SFMQ)
	Total 001		13.679.000	13.380.000	6.033.000	5.933.000	
	002	Classes moyennes					
Allocation budgétaire							
			Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
	26 002 08 01_1211	Frais de fonctionnement du Service Formation PME (rue de Stalle), prestations de tiers, frais de missions (déplacements, séjours, ...) des membres de l'administration et des personnes étrangères a l'administration	151.000	151.000	50.000	50.000	
	26 002 08 02_1211	Promotion et autres prestations et travaux par tiers, prestations de tiers, frais de missions (déplacements, séjours, ...) des membres de l'administration et des personnes étrangères a l'administration	65.000	65.000	22.000	22.000	
	26 002 08 03_1211	Dépenses effectuées dans le cadre de projets de mobilités, en ce compris les remboursements éventuels suite à la non consommation de l'enveloppe y afférente	17.000	17.000	6.000	6.000	

Mission	Programme		Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	26 002 11 01_7422	Équipements	70.000	70.000	23.000	23.000	
	26 002 34 01_3300	Subventions en matière de formation des indépendants et des classes moyennes	437.000	437.000	146.000	146.000	
	26 002 34 02_3300	Autres frais pour projets pédagogiques du centre y compris projets européens	0	0	0	0	
	26 002 34 03_3300	Subventions à l'ASBL Espace Formation PME	12.617.000	12.617.000	6.414.000	6.414.000	Indexation + 2 avances sur 4. Tranches et indexation prévues dans l'arrêté de financement des centres de formation. Arrêté <2009>/<758> relatif au subventionnement des centres agréés de formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises
	26 002 34 04_3300	Subvention à FORMAFORM, Centre multi-partenarial de développement des compétences des professionnels de l'orientation, de la formation, de l'insertion socioprofessionnelle et de la validation des compétences	548.000	548.000	279.000	279.000	« Indexation + 2 avances sur 5. Montant indexé annuellement et clef 75/25. Accord de coopération conclu le 10 mars 2022 entre la Commission communautaire française, et la Région wallonne créant FORMAFORM, Centre multi-partenarial de développement des compétences des professionnels de l'orientation, de la formation, de l'insertion socioprofessionnelle et de la validation des compétences article 14, § 5. Les dotations générales visées au paragraphe 1 ^{er} , alinéa 2, 1 ^o , a) »
	26 002 42 01_4140	Subventions à l'OFFA	156.000	156.000	80.000	80.000	Indexation + 2 avances sur 6. Loi du 16 mars 1954 (M.B. du 24 mars 1954) relative au contrôle de certains organismes publics – OIP B
	26 002 42 02_4140	Subventions de fonctionnement au Consortium de validation et de compétence	17.000	17.000	6.000	6.000	
	Total 002		14.078.000	14.078.000	7.026.000	7.026.000	
	003	Institut bruxellois francophones pour la formation professionnelle					
Allocation budgétaire							
		Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations		
	26 003 42 01_4140	Subventions à l'Institut pour son fonctionnement et ses actions de formations organisées dans le cadre de la gestion paritaire, (y compris la sous-traitance avec des tiers et la collaboration avec les secteurs professionnels)	56.049.000	56.049.000	37.989.000	37.989.000	2/3 de dotation + indexation (2%/12*10). Bruxelles-Formation : Loi du 16 mars 1954 (M.B. du 24 mars 1954) relative au contrôle de certains organismes publics OIP A
	26 003 42 02_4140	Subventions accordées à l'Institut pour les actions de formations organisées dans le cadre de partenariat avec des acteurs privés ou publics	2.420.000	2.420.000	1.641.000	1.641.000	2/3 de dotation
	26 003 42 03_4140	Subventions à l'Institut pour les actions de formation dans le cadre du New Deal	2.693.000	2.693.000	1.826.000	1.826.000	2/3 de dotation
	Total 003		61.162.000	61.162.000	41.456.000	41.456.000	
Total 26			88.919.000	88.620.000	54.515.000	54.415.000	

Mission	Programme		Initial 2024	Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
27	DETTES					
	001	Bâtiments scolaires				
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations
		27 001 08 01_1211	Frais de fonctionnement	119.000	40.000	40.000
		27 001 19 01_2110	Dotation à la SPABSB	0	0	0
	Total 001		119.000	119.000	40.000	40.000
	002	Charges financières				
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations
		27 002 08 01_2160	Intérêts – charges financières	30.000	10.000	10.000
	Total 002		30.000	30.000	10.000	10.000
	007	Dettes bâtiments rue des palais				
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations
		27 007 13 01_2110	Dettes Bâtiments Rue des Palais 42 (intérêts)	256.000	85.000	85.000
		27 007 14 01_9110	Dettes Bâtiments Rue des Palais 42 (amortissements)	1.442.000	481.000	481.000
	Total 007		1.698.000	1.698.000	566.000	566.000
Total 27			1.847.000	1.847.000	616.000	616.000
28		INFRASTRUCTURES SPORTIVES PRIVÉES				
	009	Substance				
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations
		28 009 35 01_5210	Investissements en matière d'infrastructures sportives privées (A.R. 01/04/1977)	268.000	89.000	89.000
	Total 009		268.000	268.000	89.000	89.000
Total 28			268.000	268.000	89.000	89.000
29		ENSEIGNEMENT				
	002	Complexe sportif et Hall sportif				
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations
		29 002 07 01_1111	Rémunération du personnel du complexe sportif	1.293.000	440.000	440.000
		29 002 08 01_1211	Dépenses de fonctionnement	435.000	145.000	145.000
		29 002 08 02_1250	Précompte immobilier du Complexe Sportif.	40.000	13.000	13.000
		29 002 11 01_7422	Complexe sportif à Anderlecht – Achat de matériel	70.000	23.000	23.000
	Total 002		1.838.000	1.838.000	621.000	621.000
	003	Enseignement				
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations
		29 003 07 01_1111	Rémunération du personnel enseignant hors Haute-École	6.483.000	2.204.000	2.204.000
		29 003 07 03_1111	Rémunération des animateurs et coordinateurs des activités parascolaires	22.000	7.000	7.000

Mission		Programme	Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	29 003 07 04_1111	Rémunération du personnel non enseignant hors Haute-École	18.607.000	18.607.000	6.326.000	6.326.000	
	29 003 07 05_1111	Rémunération du personnel non enseignant de la Haute-École	2.142.000	2.142.000	728.000	728.000	
	29 003 08 01_1211	Dépenses de toutes natures relatives à la valorisation de l'enseignement	150.000	150.000	50.000	50.000	
	29 003 08 02_1211	Frais relatifs aux missions internationales	20.000	20.000	7.000	7.000	
	29 003 08 03_1211	Dépenses de fonctionnement des écoles de la Commission communautaire française, hors Haute-École	13.945.000	13.945.000	4.648.000	4.648.000	
	29 003 08 04_1211	Honoraires, frais d'études et documentation en matière d'enseignement	200.000	200.000	67.000	67.000	
	29 003 08 05_1211	Frais de maintenance des bâtiments scolaires et assimilé.	2.693.000	1.473.000	898.000	491.000	
	29 003 08 06_1211	Initiatives et soutien aux élèves précarisés	120.000	120.000	40.000	40.000	
	29 003 08 07_1211	Dépenses de fonctionnement informatique	600.000	600.000	200.000	200.000	
	29 003 08 08_1211	Dépenses de fonctionnement – Contrats de location	105.000	105.000	35.000	35.000	
	29 003 11 01_7422	Achat de biens meubles pour les établissements de la Commission communautaire française, hors Haute-École	1.472.000	2.222.000	491.000	741.000	
	29 003 11 02_7422	Achat de biens meubles durables pour la Haute-École	201.000	201.000	67.000	67.000	
	29 003 11 03_7422	Achat de biens meubles durables pour les activités parascolaires.	10.000	10.000	3.000	3.000	
	29 003 11 04_7422	Dépenses patrimoniales pour les bâtiments scolaires et assimilé.	60.000	60.000	20.000	20.000	
	29 003 11 05_7422	Achats de biens durables informatiques pour les établissements de la Commission communautaire française, hors Haute École	900.000	900.000	300.000	300.000	
	29 003 11 06_1211	Contrat leasing enseignement	13.000	13.000	4.000	4.000	
	29 003 34 01_3300	Initiatives transversales sur le site du CERIA	100.000	100.000	33.000	33.000	
	29 003 34 02_3300	Subventions aux initiatives en lien avec l'enseignement	300.000	300.000	100.000	100.000	
	29 003 42 01_4150	Subventions de fonctionnement a la H.E.Lucia de Brouckère	691.000	691.000	230.000	230.000	
	29 003 42 02_4160	Subventions au Centre de Validation des Compétences du CERIA ASBL	15.000	15.000	5.000	5.000	
	29 003 42 03_4160	Subventions de fonctionnement au Centre de technologie avancée du CERIA ASBL	30.000	30.000	10.000	10.000	
	29 003 66 01_1111	Frais liés au personnel	550.000	550.000	187.000	187.000	

Mission	Programme		Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	29 003 66 02_1120	Quote-part dans les pensions du personnel enseignant subventionné issu de l'ex-province du Brabant	839.000	839.000	280.000	280.000	
	29 003 66 03_1212	Frais de gestion du personnel	3.000	3.000	1.000	1.000	
	29 003 66 04_1111	Frais liés au personnel enseignant	510.000	510.000	173.000	173.000	
	Total 003		50.781.000	50.311.000	17.114.000	16.957.000	
Total 29			52.619.000	52.149.000	17.735.000	17.578.000	
30	RELATIONS INTERNATIONALES (MATIÈRES TRANSFÉRÉES) ET POLITIQUE GÉNÉRALE						
	001	Politique générale					
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
		Tableaux de bord	0	0	0	0	
		Promotion, publication et diffusion	20.000	20.000	7.000	7.000	
		Promotion, publication, étude dans le cadre de l'égalité des chances	20.000	20.000	7.000	7.000	
		Déplacement à l'étranger pour missions de politique générale	15.000	15.000	5.000	5.000	
		Subventions de politique générale et transition social-écologique	500.000	500.000	167.000	167.000	
		Subventions destinées à soutenir la politique d'égalité des chances	100.000	100.000	33.000	33.000	
		Contributions financières aux Organismes publics en charge de la promotion de l'égalité	90.000	90.000	30.000	30.000	
		Accord non marchand gestion embauche compensatoire (BEC, réduire et compenser)	90.000	90.000	30.000	30.000	
		Accord non marchand ACS	1.000.000	1.000.000	333.000	333.000	
		Accord non marchand embauche compensatoire	7.050.000	7.050.000	2.350.000	2.350.000	
		Accord non marchand Volet Bien Être	536.000	536.000	179.000	179.000	
		Accord non marchand primes syndicales	230.000	230.000	77.000	77.000	
		Projets innovants	50.000	50.000	17.000	17.000	
		Provision pour accord non marchand	3.620.000	3.620.000	1.207.000	1.207.000	
		Subvention à l'ASBL IFIC	150.000	150.000	50.000	50.000	
		Provision accord non marchand	17.149.000	17.250.000	5.716.000	5.750.000	
		Provision index et gestion des risques	4.169.000	4.169.000	0	0	
		Subvention de la plate forme de concertation NM instituée auprès de Bru Partners	155.000	155.000	52.000	52.000	
		Projets Handistreaming	25.000	25.000	8.000	8.000	
		Provision Énergie	0	0	0	0	
		Soutien exceptionnel aux OIPS agréés dans le cadre du programme FSE+	0	0	0	0	

Mission	Programme		Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	30 001 34 28_3300	Accords non marchand mobilité	2.960.000	2.960.000	987.000	987.000	
	30 001 34 29_3300	Accord non marchand digitalisation	150.000	150.000	50.000	50.000	
	30 001 34 30_3300	Accord non marchand Mutualisation	1.800.000	1.800.000	600.000	600.000	
	30 001 34 31_3300	Accord non marchand communication	50.000	50.000	17.000	17.000	
	30 001 42 01_4140	Contribution au fonctionnement de la Commission nationale des droits de l'enfant	25.000	25.000	8.000	8.000	
	30 001 42 02_4550	Comité d'experts FSE 2021-2027	144.000	144.000	48.000	48.000	
	Total 001		40.098.000	40.199.000	11.978.000	12.012.000	
	009	Substance					
	Allocation budgétaire						
	30 009 05 01_1211	Frais de mission et de réception des membres du collège et des membres de cabinet	35.000	35.000	12.000	12.000	
	30 009 08 01_1211	Frais liés à l'immeuble à Paris	40.000	40.000	13.000	13.000	
	30 009 08 02_1211	Prestations de tiers, missions, frais d'étude, colloques	25.000	25.000	8.000	8.000	
	30 009 08 03_1211	Frais liés aux activités de la Représentation de la Commission communautaire française à Paris	30.000	30.000	10.000	10.000	
	30 009 34 01_3300	Subventions aux associations	60.000	60.000	20.000	20.000	
	30 009 34 02_3300	Actions francophonies	55.000	55.000	18.000	18.000	
	30 009 34 03_3300	Subventions aux associations pour frais d'envoi ou d'accueil d'experts dans le cadre de colloques	60.000	60.000	20.000	20.000	
	30 009 42 01_4550	Transfert à WBI	252.000	252.000	84.000	84.000	
	Total 009		557.000	557.000	185.000	185.000	
Total 30			40.655.000	40.756.000	12.163.000	12.197.000	
31	INFRASTRUCTURES						
	001	Dépenses Initiatives					
	Allocation budgétaire						
	31 001 28 01_6321	Dépenses crèches – Subventions places existantes (secteur public)	1.767.000	1.400.000	589.000	467.000	
	31 001 28 02_6321	Terrains d'accueil pour les gens de voyages	13.000	13.000	4.000	4.000	
	31 001 28 03_6321	Dépenses crèches – Subventions nouvelles places (secteur public)	3.100.000	4.032.000	1.033.000	1.344.000	
	31 001 35 01_5112	Dépenses-crèches – Subventions places existantes (secteur privé)	876.000	1.376.000	292.000	459.000	
	31 001 35 02_5112	Dépenses affaires sociales	476.000	476.000	159.000	159.000	

Mission	Programme		Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	31 001 35 03_5112	Dépenses crèches – Subventions nouvelles places (secteur privé)	850.000	1.300.000	283.000	433.000	
	31 001 35 04_5112	Dépenses – Subventions dans les Infra Sociales pour personnes handicapées (secteur privé)	7.197.000	2.428.000	2.399.000	809.000	
	31 001 35 05_5112	Dépenses – Subventions infrastructures de santé	515.000	515.000	172.000	172.000	
	Total 001		14.794.000	11.540.000	4.931.000	3.847.000	
	002	Dépenses : bâtiments					
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
		31 002 11 01_7200	500.000	500.000	167.000	167.000	
		31 002 11 03_7200	130.000	130.000	43.000	43.000	
		31 002 11 04_7200	85.000	85.000	28.000	28.000	
		31 002 11 05_7200	0	0	0	0	
		31 002 11 06_7200	12.650.000	29.740.000	4.217.000	9.913.000	
		31 002 11 07_7200	2.093.000	2.069.000	698.000	690.000	
	Total 002		15.458.000	32.524.000	5.153.000	10.841.000	
	003	Étoile Polaire					
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
		31 003 11 01_7200	60.000	60.000	20.000	20.000	
	Total 003		60.000	60.000	20.000	20.000	
Total 31			30.312.000	44.124.000	10.104.000	14.708.000	
32	PHARE						
	003	Étoile Polaire					
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
		32 003 08 01_1211	157.000	157.000	52.000	52.000	
		32 003 11 01_7422	50.000	50.000	17.000	17.000	
	Total 003		207.000	207.000	69.000	69.000	
	004	Personnes handicapées					
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
		32 004 08 01_3112	536.000	536.000	536.000	536.000	« Subvention emprunt bancaire à trois associations pour un achat de bâtiments. Subvention à l'utilisation Arrêté de 2015 »
		32 004 08 02_1211	90.000	90.000	90.000	90.000	Nouvelles AB à créer Transfert pour Handicap. Brussels et maison de l'autisme. Assurance pour les stages. Engagements provisionnels à réaliser. Payer le fonctionnement de la maison de l'autisme et Handicap Bruxelles. Factures du site et de la maintenance du site
		32 004 31 01_3432	600.000	1.000.000	200.000	500.000	

Mission	Programme		Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	32 004 31 02_3432	Convention prioritaires et nominatives	2.352.000	2.352.000	1.500.000	1.040.000	Convention prioritaires nominatives. Augmenter pour répondre à l'engagement provisionnel. Les conventions annuelles reconduites automatiquement tant que la personne est dans un centre Wallon.
	32 004 34 01_3300	Subventions aux services d'accompagnement	10.398.000	10.398.000	3.698.000	3.698.000	Avances mensuelles avec indexation. 4 mois intègre l'indexation ± 2 %
	32 004 34 02_3300	Subventions aux services d'appui individuel	350.000	350.000	130.000	130.000	Avances mensuelles avec indexation. 4 mois intègre l'indexation ± 2 %
	32 004 34 03_3300	Subventions aux services d'accueil familial	623.000	623.000	208.000	208.000	
	32 004 34 04_3300	Subventions aux services de loisirs inclusifs	129.000	129.000	45.000	45.000	Avances mensuelles avec indexation. 4 mois intègre l'indexation ± 2 %
	32 004 34 05_3300	Subventions aux services de soutien aux activités d'utilité sociale	233.000	233.000	80.000	80.000	Avances mensuelles avec indexation. 4 mois intègre l'indexation ± 2 %
	32 004 34 06_3300	Subventions aux services de participation par des activités collectives	284.000	284.000	117.000	117.000	Avances mensuelles avec indexation. 4 mois intègre l'indexation ± 2 %
	32 004 34 07_3300	Subventions aux services d'appui à la formation professionnelle	416.000	416.000	139.000	139.000	
	32 004 34 08_3300	Subventions aux projets particuliers agréés	2.265.000	2.265.000	755.000	755.000	
	32 004 34 09_3300	Soutien aux projets particuliers	1.801.000	1.841.000	600.000	614.000	
	32 004 34 10_3300	Soutien aux projets innovants	300.000	100.000	0	66.000	
	32 004 34 11_3300	Subventions aux entreprises de travail adapté	33.822.000	33.822.000	11.274.000	11.274.000	
	32 004 34 12_3300	Subventions aux services d'accueil en journée et d'hébergement	130.654.000	131.154.000	43.551.000	43.718.000	
	32 004 34 13_3300	Subventions de prestations de services liées aux missions du Phare et des projets transversaux	255.000	255.000	85.000	85.000	
	32 004 34 14_0100	Provision pour les subventions relatives à la « Grande dépendance »	700.000	700.000	0	0	
	32 004 34 15_3300	Subventions aux services en matière de grande dépendance.	0	305.000	0	0	
	32 004 35 01_5112	Subventions pour frais d'investissements aux entreprises de travail adapté	465.000	465.000	380.000	380.000	Équipement forfaitaire arrêté. Législation prévoit que les eta ont droit à un montant forfaitaire par travailleurs. Dépense incontestablement due aux ETA
	32 004 38 01_3200	Aides à l'emploi dans le secteur ordinaire subventionnées par le fonds social européen	2.680.000	3.480.000	893.000	1.160.000	

Équipement forfaitaire arrêté. Législation prévoit que les éta ont droit à un montant forfaitaire par travailleurs. Dépense incontestablement due aux ETA

Mission	Programme		Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	32 004 38 02_3200	Aides à l'emploi dans le secteur ordinaire non subventionnées par le fonds social européen	20.000	20.000	7.000	7.000	
	32 004 42 01_4524	Intervention pour la prise en charge des jeunes adultes dans les structures de l'enseignement spécialisé	290.000	290.000	97.000	97.000	
	Total 004		189.263.000	191.108.000	64.385.000	64.739.000	
Total 32			189.470.000	191.315.000	64.454.000	64.808.000	
DÉCRET		TOTAL	638.994.000	654.192.000	266.073.000	270.817.000	

Annexe 2 – Tableau budgétaire réglementaire commenté

Mission	Programme	Initial 2024	Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
10	ADMINISTRATION				
	009	Rémunération			
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	
		10 009 55 01_3300	Annulation droits constatés	5.000	2.000
		10 009 66 01_1120	Charges et provisions de pension des agents provenant de l'ex-CFC	1.903.000	1.903.000
					Il s'agit de charges de pension à payer en une seule fois selon le tableau de financement contractuel. Le paiement ne peut être fractionné. Facture unique de chez Ethias
		Total 009	1.908.000	1.908.000	1.905.000
Total 10			1.908.000	1.908.000	1.905.000
11	CULTURE, JEUNESSE, SPORTS, ÉDUCATION PERMANENTE, AUDIO-VISUEL ET ENSEIGNEMENT				
	001	Affaires culturelles et socio-culturelles			
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	
		11 001 08 01_1211	Dépenses relatives aux jetons de présence	22.000	7.000
		11 001 08 02_1211	Dépenses concernant des prestations de tiers, des frais de mission, et autres frais dans le cadre du développement culturel et de la promotion culturelle de la région bruxelloise	181.000	257.000
		11 001 08 03_1211	Frais de fonctionnement pour les bâtiments administratifs	184.000	61.000
		11 001 08 04_1211	Dépenses relatives à l'organisation du programme La Guinguette	40.000	13.000
		11 001 08 05_1211	Dépenses relatives au Prix Verseele	17.000	6.000
		11 001 08 06_1211	Dépenses de fonctionnement du Service de prêt de matériel audio-visuel	10.000	3.000
		11 001 08 07_1211	Dépenses de fonctionnement du Centre Bruxelles de Documentation Pédagogique (CBDP)	5.000	2.000
		11 001 11 01_7422	Dépenses d'investissement du Service de prêt de matériel audio-visuel	49.000	16.000
		11 001 11 02_7422	Dépenses d'investissement de la Ludothèque de la Cocof	3.000	1.000
		11 001 11 03_7422	Dépenses d'investissements du Centre Bruxelles de Documentation Pédagogique (CBDP)	35.000	12.000
		11 001 15 01_4160	Subvention à l'asbl Centre International de Formation en Arts du Spectacle(CIFAS)	199.000	202.000
					« Convention pluriannuelles- règlement Article 13. La subvention visée à l'article 12 est engagée annuellement en une tranche et liquidée selon les modalités suivantes : – 80 % de la subvention annuelle avant le 31 janvier de l'année en cours, – 20 % de la subvention annuelle avant le 31 mars de l'année suivante pour autant que les obligations prévues en vertu des articles 14 et 16 ont été remplies. »

Mission	Programme	Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	11 001 15 02_4160	Subventions à l'asbl CFC Éditions	373.000	371.000	373.000	Convention pluriannuelles
	11 001 15 03_4160	Subventions à l'ASBL Maison de la Francité	404.000	409.000	404.000	Convention pluriannuelles
	11 001 27 01_4321	Subventions aux organismes publics	82.000	82.000	27.000	
	11 001 27 02_4321	Subventions aux Maisons des cultures	800.000	800.000	800.000	Convention pluriannuelles
	11 001 27 03_4321	Subventions pour l'organisation des Fêtes du 27/09	30.000	30.000	10.000	
	11 001 27 04_4321	Subventions de fonctionnement aux bibliothèques communales	469.000	469.000	372.000	Il s'agit de montants forfaitaires tels que décrits par le RGL article 3 et article 4 avance 80 %
	11 001 28 01_6321	Subventions d'investissement aux bibliothèques communales	416.000	416.000	333.000	Il s'agit de montants forfaitaires tels que décrits par le RGL article 3 et article 4 avance 80 %
	11 001 28 02_6321	Subventions aux ludothèques communales	35.000	35.000	28.000	Avance 80 % prévue par le règlement.
	11 001 34 01_3300	Subventions de toutes natures dans le cadre de la candidature de Bruxelles Capitale européenne de la Culture en 2030	75.000	75.000	25.000	
	11 001 34 02_3300	Subventions aux opérateurs conventionnés	3.608.000	3.591.000	3.608.000	Convention pluriannuelles
	11 001 34 03_3300	Subventions dans le cadre de la mise en œuvre du Plan culturel	564.000	564.000	188.000	
	11 001 34 04_3300	Subventions en matière de diffusion culturelle	462.000	492.000	154.000	
	11 001 34 05_3300	Subventions aux Maisons des cultures	418.000	427.000	299.000	Conventions pluriannuelles. Asbl
	11 001 34 06_3300	Subventions pour l'organisation des Fêtes du 27/09	65.000	65.000	22.000	
	11 001 34 07_3300	Subventions aux Centres culturels reconnus	1.151.000	1.151.000	979.000	« Avance 85 % Article 3 – La liquidation de la subvention se fait pour autant que l'arrêté d'octroi de la subvention pris par le Collège de la Commission communautaire française ne soit plus susceptible d'annulation par l'autorité de tutelle. La subvention est liquidée en deux tranches : – la première tranche de 85 % avant le 31 mars de l'année en cours; – la seconde tranche de 15 % sur présentation des comptes et bilan approuvés par l'assemblée générale et de la preuve du dépôt auprès du Greffe du tribunal de l'Entreprise ou de la Banque nationale. Article 2 § 2. – Les montants des subventions octroyées sont indexés annuellement selon l'indice santé sur la base de la formule suivante : Montant subside X indice année (n+1)/Indice au 1/1/2016 (102,42) »
	11 001 34 08_3300	Subventions en matière des Arts de la scène	988.000	1.131.000	329.000	
	11 001 34 09_3300	Subventions en matière de théâtre pour le jeune public	165.000	176.000	55.000	
	11 001 34 10_3300	Subventions allouées dans le cadre des règlements relatifs aux secteurs de la danse et du théâtre	260.000	257.000	178.000	Avance 80 % sur la base d'un règlement

Mission		Programme	Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	11 001 34 11_3300	Subventions aux cafés-théâtres	225.000	225.000	75.000	75.000	
	11 001 34 12_3300	Subventions en matière de littérature et de lecture	251.000	251.000	84.000	84.000	
	11 001 34 13_3300	Subventions en matière d'arts visuels, d'arts plastiques et de patrimoine immatériel	557.000	599.000	186.000	200.000	
	11 001 34 14_3300	Subventions en matière d'audio-visuel	419.000	421.000	140.000	140.000	
	11 001 34 15_3300	Subvention à BX1	4.431.000	4.403.000	3.623.000	3.623.000	« Avance 80 % Contrat de gestion 2024-2028 Chapitre XII – article 30 prévoit la liquidation de 80 % du subside prévu par le contrat de gestion avant le 31 mars »
	11 001 34 16_3300	Subventions en matière de jeunesse	243.000	243.000	81.000	81.000	
	11 001 34 17_3300	Subventions aux mouvements volontaires de jeunesse	44.000	44.000	15.000	15.000	
	11 001 34 18_3300	Subventions en matière de ludothèques	119.000	119.000	96.000	96.000	Avance 80 % réglementation
	11 001 34 19_3300	Subventions en matière d'éducation à la culture	100.000	87.000	33.000	29.000	
	11 001 34 20_3300	Subventions du programme La Culture a de la Classe	520.000	514.000	173.000	171.000	
	11 001 34 21_3300	Subventions en matière d'éducation permanente	615.000	605.000	205.000	202.000	
	11 001 34 22_3300	Subventions aux ateliers créatifs	318.000	318.000	106.000	106.000	
	11 001 34 23_3300	Subventions en matière parascolaire	314.000	314.000	105.000	105.000	
	11 001 34 24_0101	Provision index et gestion des risques	107.000	24.000	0	0	
	11 001 34 25_3300	Provision Énergie	0	0	0	0	
	11 001 35 01_5210	Subvention d'investissement aux associations culturelles	50.000	50.000	17.000	17.000	
	11 001 35 02_5210	Subventions d'investissement en matière de lecture	56.000	56.000	45.000	45.000	Avance 80 %. Cf règlement des bibliothèques publiques (fonctionnement, animation, investissement)
	11 001 35 03_5210	Subventions pour aménagement ou amélioration des installations dans le cadre du secteur jeunesse	17.000	17.000	14.000	14.000	Avance 80 %. Cf règlement des bibliothèques publiques (fonctionnement, animation, investissement)
	Total 001		19.496.000	19.655.000	13.562.000	13.642.000	
	002	Sports					
		Allocation budgétaire	Engagements	Liquidations	Engagements	Liquidations	
	11 002 08 01_1211	Dépenses de promotion, de diffusion et de publication	50.000	50.000	17.000	17.000	
	11 002 34 01_3300	Subventions aux associations	962.000	1.018.000	321.000	339.000	
	11 002 34 02_3300	Subventions dans le cadre du règlement relatifs aux clubs sportifs	400.000	400.000	400.000	400.000	Avance 100 %
	11 002 34 03_3300	Association de gestion du Centre sportif de la Woluwe	103.000	103.000	84.000	84.000	Avance 80 % avec convention-indexation

Mission	Programme		Initial 2024		Crédits provisoires Janvier-Avril		Commentaires
	11 002 34 04_3300	Subventions dans le domaine du sport féminin	380.000	344.000	127.000	115.000	
	11 002 35 01_5210	Subventions d'investissement	110.000	105.000	37.000	35.000	
	11 002 35 02_5210	Subventions pour investissement ou équipement informatique	0	0	0	0	
	Total 002		2.005.000	2.020.000	986.000	990.000	
Total 11			21.501.000	21.675.000	14.548.000	14.632.000	
RÈGLEMENT	TOTAL		23.409.000	23.583.000	16.453.000	16.537.000	

**Annexe 3 – Liste des projets récurrents soutenus dans le cadre des crédits provisoires
Cabinet Ben Hamou**

N°	ASBL	2021	2022	2023	2024
2	ACADEMY TIGER CLUB	7.000 €	2.250 €	3.000 €	3.000 €
4	AME Kickboxing	11.604 €	2.000 €	6.500 €	6.500 €
6	Annessens 25	12.500 €	10.000 €	12.500 €	8.000 €
7	ASCADES	6.500 €	3.500 €	6.000 €	6.000 €
8	Association des Jeunes Marocains	8.500 €	8.500 €	8.500 €	6.000 €
10	Atlas Martiale Arts	4.000 €	14.500 €	4.000 €	4.000 €
11	B sport academy	6.500 €	14.500 €	6.500 €	4.000 €
12	BLUEWER	2.000 €	7.500 €	7.500 €	5.000 €
13	Brussel aquatic shynchro swimming	6.500 €	6.500 €	6.500 €	4.000 €
14	Bryrrrh and skate	9.500 €	4.500 €	6.000 €	4.000 €
15	COHÉSION SOCIALE D'EVERE	8.000 €	10.000 €	8.000 €	6.000 €
16	Cyclo tourki team	6.000 €	10.000 €	9.000 €	9.000 €
17	Éducation Sport et Loisirs	10.000 €	8.500 €	8.500 €	6.000 €
18	Egality sport 1 cultuurl	3.500 €	10.000 €	13.000 €	8.000 €
20	EMANCIPOWER	20.000 €	25.000 €	20.000 €	20.000 €
21	Emergence-XL	17.900 €	8.500 €	8.500 €	8.000 €
22	Even't sport o academy & management cusilting	8.000 €	6.000 €	6.000 €	4.500 €
23	Everst action	7.500 €	12.000 €	12.000 €	8.000 €
24	FC Moreda Uccle	6.500 €	7.500 €	8.500 €	6.000 €
25	fightxlfe	7.500 €	4.000 €	4.000 €	4.000 €
28	Ixelles Volley Club	2.000 €	5.500 €	5.500 €	4.000 €
29	jeunesse et espoir	15.000 €	6.000 €	5.000 €	5.000 €
30	judo club budo bruxelles	2.000 €	3.500 €	3.500 €	3.500 €
31	judo royal crossing club schaerbeek	13.500 €	7.500 €	7.500 €	5.000 €
33	Kids & Family	5.000 €	7.500 €	15.000 €	15.000 €
34	Le troisieme œil	6.000 €	4.000 €	21.000 €	21.000 €
35	Leao do norte	8.820 €	11.000 €	10.000 €	10.000 €
36	Les amis du congo	5.000 €	5.000 €	5.000 €	5.000 €
37	Magenge Boxing Team	9.152 €	11.500 €	9.000 €	9.000 €
39	MES-TISSAGES	6.000 €	5.000 €	4.000 €	4.000 €
40	Modesto	17.000 €	19.500 €	12.000 €	12.000 €
41	Multi Fit-Kids Crossing	2.000 €	8.000 €	8.000 €	6.000 €
42	NRCS LOGIS AUDERGHEM TT	9.000 €	10.000 €	8.000 €	6.000 €
45	RedFoxFootFauteuil	8.000 €	6.000 €	6.000 €	4.000 €
46	Royal Sporting Club Anderlechtois – Section Rugby	8.500 €	4.500 €	4.500 €	3.000 €
47	Run&Wheels	14.000 €	12.000 €	10.000 €	10.000 €
48	SAM SPORT	12.000 €	10.000 €	7.500 €	5.000 €
49	SAM SPORT	15.000 €	15.000 €	10.000 €	10.000 €
50	Skateboarders	14.000 €	14.000 €	12.000 €	8.000 €
51	SPORT AND SMILE	2.000 €	14.500 €	9.000 €	9.000 €
52	Sport ensemble	5.000 €	15.000 €	12.500 €	12.500 €
		0	10.000 €	5.500 €	5.500 €
53	SPORT ET SANTÉ	10.000 €	10.000 €	8.000 €	6.000 €
54	Synergy smets united	17.200 €	12.000 €	10.000 €	7.000 €
55	teammarco boxing academy	12.000 €	10.000 €	6.500 €	6.500 €
56	Univers'elles	7.500 €	7.085 €	7.000 €	7.000 €
57	Valon Team	5.500 €	4.500 €	4.000 €	4.000 €
58	Vision solidaire	11.000 €	10.000 €	8.000 €	10.000 €
59	Volpe brussels boxing club	11.000 €	14.500 €	12.000 €	6.000 €
60	WARNED	10.000 €	6.500 €	7.000 €	7.000 €
61	Younited belgium	6.000 €	8.500 €	8.500 €	8.500 €
		438.676 €	463.335 €	426.000 €	364.500 €

	2021	2022	2023	2024
Belgique Djibouti	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
CALAME	10.000,00	12.000,00	25.000,00	10.000,00
CENTRE D'IMPULSION SOCIOPROFESSIONNELLE	7.500,00	18.200,00	35.000,00	12.000,00
Cohésion sociale Berchem-Sainte-Agathe	10.000,00	20.000,00	10.000,00	10.000,00
CONVIVIALITES	70.000,00	70.000,00	70.000,00	55.000,00
DHAMÈER OF JEUNS	8.000,00	24.500,00	25.000,00	25.000,00
FEMMES ACTIVES DU MONDE	12.000,00	17.000,00	14.000,00	14.000,00
Haptique	5.000,00	5.000,00	6.000,00	6.000,00
JEUNESSE & ESPOIR	10.000,00	7.000,00	10.000,00	10.000,00
KIDS & FAMILY	29.500,00	66.000,00	40.000,00	40.000,00
LACHAMBRE DEL'ART ET DE LA CULTURE EURO-MÉDITERRANÉENNE	75.000,00	120.000,00	144.000,00	144.000,00
LA COHÉSION SOCIALE D'EVERE	10.000,00	11.000,00	11.000,00	11.000,00
LIRE ET ÉCRIRE – BRUXELLES	50.000,00	46.548,00	50.000,00	50.000,00
Maison de jeunes bien ou bien	6.000,00	3.000,00	7.500,00	7.500,00
MARHABAN	2.500,00	2.500,00	8.000,00	2.500,00
MENTOR JEUNES	13.000,00	23.000,00	23.000,00	20.000,00
PRÉSENCE ET ACTION CULTURELLES – RÉGION DE BRUXELLES	7.000,00	20.000,00	20.000,00	10.000,00
PROMOTION DE LA FORMATION EN ALTERNANCE	66.000,00	28.000,00	28.000,00	28.000,00
SOLIDARITÉ SAVOIR	12.000,00	12.000,00	11.000,00	11.000,00
UN SOIR...UN GRAIN	5.000,00	9.500,00	10.000,00	5.000,00
TOTAL	418.500,00	525.248,00	557.500,00	481.000,00

Coordinations locales (Décision du Collège 14/09/23)				
Cohésion Sociale Ixelloise				41.137,99
Forum Koekelbergeois				21.848,03
Move asbl (1080)				57.162,34
Ensemble pour 1060				65.613,36
Harmonie Sociale Shaerbeekoise				63.350,92
Jeunesse à Bruxelles				108.560,54
TOTAL COORDINATION				357.673,18

Interprétariat (opérateur du contrat précédent)				
SETIS				112.000,00
Bruxelles Accueil				52.500,00
TOTAL INTERPRETARIAT				164.500,00

Bernard Clerfayt

26	1	34	1	3300	E	1.112.000	115.000,00	Projets innovants de promotion et mesures d'accompagnement pédagogique
26	1	34	2	3300	E	30.000	0	Promotion d'activités et soutien en concertation avec l'IBFFP et l'agence FSE à des actions d'insertion professionnelle
26	1	34	4	3300	E	25.000	15.345,71	Subventions aux associations d'amateurs agréées du secteur agricole et soutien aux initiatives d'innovation et de développement dans l'agriculture urbaine
26	1	34	6	3300	E	31.000	30.000,00	Subventions d'initiatives de diffusion et d'information liées aux activités d'insertion socio-professionnelle
26	1	34	13	4140	E	800.000	751.000,00	Certifications en matière de validation des compétences
26	1	34	14	3300	E	346.000	80.000,00	Pérennisation de projets issus du plan bruxellois de Garantie pour la jeunesse - soutien structurel à la formation des jeunes
26	2	34	1	3300	E	437.000	168.026,00	Subventions en matière de formation des indépendants et des classes moyennes

	2021	2022	2023		
26.001.34.01.33.00	64.000,00	86.000,00	86.000,00	3 ^{me} Oeil	ISP – formation Langue (NL/ENG) public handicapé
	27.000,00	29.000,00	29.000,00	proforal	proforal – Bruxelles FLE (projet « Pratiques pédagogiques et formation à distance »)
	91.000,00	115.000,00	115.000,00		
26.001.34.02.33.00					
26.001.34.04.33.00	9.597,12	9.897,03	10.397,12	SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE DE BRUXELLES asbl	Formation en apiculture
	3.848,92	4.248,80	4.948,59	FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HORTICOLES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE asbl	Programme de conférences
	13.446,04	14.145,83	15.345,71		
26.001.34.06.33.00	17.000,00	17.000,00	30.000,00	ALTER ÉCHOS	PUBLICATION DE SA REVUE BIMENSUELLE
	17.000,00	17.000,00	30.000,00		
26.001.34.13.41.40	160.000,00	192.000,00	210.000,00	Consortium de validation des compétences	financement des épreuves de validation des compétences
	540.000,00	548.000,00	541.000,00	Consortium de validation des compétences	Fonds d'impulsion
	700.000,00	740.000,00	751.000,00		
26.002.34.01.33.00	80.072,00	80.072,00	80.000,00	CCBC	Accord cadre Construction
	80.072,00	80.072,00	80.000,00		
26.001.34.14.33.00	161.502,00	164.732,00	168.026,00	INFOR JEUNES Bxl	Projet TREC ONE (plateforme physique)
	161.502,00	164.732,00	168.026,00		

A.B. (Ref. 2023) : 11 001 27 01 (11 001 01 08)
Subventions aux associations (secteur public)

Année : 2021			
	Bénéficiaires	Arrêté	Montants
1	Théâtre Royal de la Monnaie – Koninklijke Muntchouwburg	2021/2631	8.000,00
2	Théâtre Royal de la Monnaie – Koninklijke Muntchouwburg	2021/2630	54.000,00
3	Théâtre Royal de la Monnaie – Koninklijke Muntchouwburg	2021/2629	10.000,00
			72.000,00
Année : 2022			
	Bénéficiaires	Arrêté	Montants
1	Théâtre Royal de la Monnaie – Koninklijke Muntchouwburg	2022/677	10.000,00
2	Théâtre Royal de la Monnaie – Koninklijke Muntchouwburg	2022/1452	54.000,00
3	Théâtre Royal de la Monnaie – Koninklijke Muntchouwburg	2022/1836	8.000,00
			72.000,00
Année : 2023			
	Bénéficiaires	Arrêté	Montants
1	Théâtre Royal de la Monnaie – Koninklijke Muntchouwburg	2023/1118	54.000,00
2	Théâtre Royal de la Monnaie – Koninklijke Muntchouwburg	2023/881	8.000,00
3	Théâtre Royal de la Monnaie – Koninklijke Muntchouwburg	2023/1090	10.000,00
			72.000,00

Année : 2021			Année : 2022			Année : 2023		
Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants
Arts et Culture	2021/1239	2.400,00 €	Arts et Culture	2022/963	7.840,00 €	Arts et Culture	2023/554	5.080,00 €
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES ARTS ET DU PATRIMOINE	2021/719	35.000,00 €	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES ARTS ET DU PATRIMOINE	2022/1377	35.000,00 €	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES ARTS ET DU PATRIMOINE	2023/680	35.000,00 €
ATELIER CÔTÉ COUR	2021/2355	11.000,00 €	ATELIER CÔTÉ COUR	2022/171	11.000,00 €	ATELIER CÔTÉ COUR	2023/728	11.000,00 €
switch AB 34.08			AUDIOSCENIC	2022/117	15.000,00 €	AUDIOSCENIC	2023/070	15.000,00 €
Centre d'action pour le développement des relations euroméditerranéennes	2021/2759	10.000,00 €	Centre d'action pour le développement des relations euroméditerranéennes	2022/754	10.000,00 €	Centre d'action pour le développement des relations euroméditerranéennes	2023/165	10.000,00 €
CLOWNS SANS FRONTIÈRES / CLOWNS ZONDER GRENZEN-BELGIE	2021/745	25.000,00 €	CLOWNS SANS FRONTIÈRES / CLOWNS ZONDER GRENZEN-BELGIE	2022/648	25.000,00 €	CLOWNS SANS FRONTIÈRES / CLOWNS ZONDER GRENZEN-BELGIE	2023/807	25.000,00 €
COOP	2021/1506	15.000,00 €	COOP	2022/1465	20.000,00 €	COOP	2023/1135	20.000,00 €
Empathicdown	2021/2337	1.000,00 €	Empathicdown	2022/582	2.000,00 €	Empathicdown (Empathicdown)	2023/121	2.000,00 €
FABLES RONDES	2021/2328	3.600,00 €	FABLES RONDES	2022/283	3.600,00 €	FABLES RONDES	2023/623	3.600,00 €
Haptique	2021/1189	10.000,00 €	Haptique	2022/923	10.000,00 €	Haptique	2023/865	10.000,00 €
La Salamandre	2021/1601	3.000,00 €	La Salamandre	2022/1613	3.000,00 €	La Salamandre	2023/2188	3.000,00 €
La Troupe du Possible	2021/1633	13.000,00 €	La Troupe du Possible	2022/728	16.000,00 €	La Troupe du Possible	2023/553	16.000,00 €
LABEL IMPACT	RGL	80.000,00 €	LABEL IMPACT	RGL	80.000,00 €	LABEL IMPACT	RGL	80.000,00 €
Lapsus Alzuli	2021/2338	3.100,00 €	LAPSUS LAZULI	2022/600	5.000,00 €	LAPSUS LAZULI	2023/1674	5.000,00 €
LE POINT DES ARTS	2021/2314	2.890,00 €	LE POINT DES ARTS	2022/391	2.890,00 €	LE POINT DES ARTS	2023/616	2.890,00 €
LE THÉÂTRE DE L'ÉCLAIR	2021/2343	4.500,00 €	LE THÉÂTRE DE L'ÉCLAIR	2022/354	4.500,00 €	LE THÉÂTRE DE L'ÉCLAIR	2023/673	4.500,00 €
switch AB 34.08						Le troisième oeil	2023/836	6.000,00 €
Les Ambassadeurs d'expression citoyenne	2021/1021	10.000,00 €	Les Ambassadeurs d'expression citoyenne	2022/817	10.000,00 €	Les Ambassadeurs d'expression citoyenne	2023/801	10.000,00 €
Les Meutes	2021/2493	30.000,00 €	Les Meutes	2022/816	30.000,00 €	Les Meutes	2023/1049	30.000,00 €
L'HEURE ATELIER	2021/2354	9.500,00 €	L'HEURE ATELIER	2022/295	9.500,00 €	L'HEURE ATELIER	2023/811	9.500,00 €
Media Diversity	2021/2488	15.000,00 €	Media Diversity	2022/1745	15.000,00 €	Media Diversity	2023/1047	15.000,00 €
PLATEFORME COMMEMORATIVE DE L'IMMIGRATION TURQUE EN BELGIE	2021/2761	15.000,00 €	PLATEFORME COMMEMORATIVE DE L'IMMIGRATION TURQUE EN BELGIE	2022/1466	15.000,00 €	PLATEFORME COMMEMORATIVE DE L'IMMIGRATION TURQUE EN BELGIE	2023/802	15.000,00 €
RÉSEAU DES ARTS A BRUXELLES (RAB)	2021/2049	15.000,00 €	RÉSEAU DES ARTS A BRUXELLES	2022/1459	15.000,00 €	RÉSEAU DES ARTS A BRUXELLES	2023/1138	15.000,00 €
skinfama	2021/1628	15.000,00 €	skinfama	2022/768	15.000,00 €	skinfama	2023/932	15.000,00 €
VISITBRUSSELS	2021/495	25.000,00 €	VISITBRUSSELS	2022/646	25.000,00 €	VISITBRUSSELS	2023/122	25.000,00 €
		316.590,00 €			342.490,00 €			348.490,00 €
								238.570,00 €
								80.000,00 €
								318.570,00 €

A.B. (Ref. 2023) : 11 001 34 04 (11 001 01 02) – Subventions en matière de diffusion culturelle

Année : 2021			Année : 2022			Année : 2023		
Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants
Arts et Culture	2021/1239	2.400,00 €	Arts et Culture	2022/963	7.840,00 €	Arts et Culture	2023/554	5.080,00 €
A travers les arts	2021/1264	10.000,00	A travers les arts (Amour et Sagesse)	2022/1112	5.000,00	A travers les arts (Amour et Sagesse)	2023/764	10.000,00
Anneessens Wake Up (Festival Vivre ensemble)	2021/2789	5.000,00	Anneessens Wake Up (Festival Vivre ensemble)	2022/979	2.000,00	Anneessens Wake Up (Festival Vivre ensemble)	2023/769	5.000,00
Association Belge des Athées	2021/816	2.000,00	Association Belge des Athées	2022/2236	12.500,00	Association Belge des Athées (conférence)	2023/670	2.000,00
Association culturelle et artistique d'Uccle (OCU)	2021/3050	12.500,00	Association culturelle et artistique d'Uccle (activités socio culturelles)	2022/1820	3.300,00	Association culturelle et artistique d'Uccle (Centre culturel d'Uccle)	2023/1234	12.500,00
Atelier de Création sonore radiophonique	2021/1228	7.300,00	Atelier de Création sonore radiophonique	2022/386	10.000,00	Atelier de Création sonore radiophonique (Correspondances sonores)	2023/2693	4.800,00
Camarote	2021/1114	5.000,00	Camarote (Cubalandz)	2022/365	5.000,00	Camarote (Cubalandz)	2023/642	5.000,00
CENTRE CULTUREL D'EVERE – L'ENTRELA (Patchwork et Fore Evere Walls)	2021/3053	20.000,00	CENTRE CULTUREL D'EVERE – L'ENTRELA (Racines Festival)	2022/400	20.000,00	CENTRE CULTUREL D'EVERE – L'ENTRELA (Projet Street Art)	2023/1338	20.000,00
CENTRE D'IMPULSION SOCIOPROFES-SIONNEL ET CULTUREL (CIPROC) (Festival Afrodisiac)	2021/2541	8.000,00	CENTRE D'IMPULSION SOCIOPROFES-SIONNEL ET CULTUREL (CIPROC) (Festival Afrodisiac)	2022/838	8.000,00	CENTRE D'IMPULSION SOCIOPROFES-SIONNEL ET CULTUREL (CIPROC) (Festival Afrodisiac)	2023/596	8.000,00
COCORICOEUR	2021/1783	10.000,00	COCORICOEUR (Brukmer festival)	2022/368	10.000,00	COCORICOEUR (Golden Afro Artistic Awards)	2023/641	10.000,00
COHÉSION SOCIALE D'EVERE – ACTIONS COMMUNAUTAIRES (Média social « Grow up »)	2021/1915	9.000,00	COHÉSION SOCIALE D'EVERE – ACTIONS COMMUNAUTAIRES (Ché-lions-nous)	2022/2556	9.900,00	COHÉSION SOCIALE D'EVERE – ACTIONS COMMUNAUTAIRES	2023/595	9.900,00
Collectif fabula	2021/1463	5.000,00	Collectif fabula (Fabulations éphémères)	2022/623	9.000,00	Collectif fabula	2023/732	9.000,00
ERROR 410	2021/1722	10.000,00	ERROR 410 (Hands Up festival)	2022/452	10.000,00	ERROR 410 (Hands up)	2023/272	10.000,00
LE TRAIT D'UNION	2021/2760	12.000,00	LE TRAIT D'UNION	2022/865	12.000,00	LE TRAIT D'UNION	2023/1924	10.000,00
MARCHE A SUIVRE (Bruxelles Ma Belle)	2021/2052	20.000,00	MARCHE A SUIVRE (Diversité sur scène)	2022/1113	30.000,00	MARCHE A SUIVRE (Diversité sur scène)	2023/1229	30.000,00
Nighthawks asbl	2021/1858	22.500,00	Nighthawks asbl (Tribunal des Préjugés)	2022/815	22.500,00	Nighthawks asbl (Tribunal des préjugés)	2023/767	22.500,00
NOVART (Fiesta Latina)	2021/2529	10.000,00	NOVART (Fiesta Latina)	2022/369	10.000,00	NOVART (Fiesta Latina)	2023/1233	10.000,00
PRÉSENCE ET ACTION CULTU-RELLES – RÉGION DE BRUXELLES	2021/1589	10.000,00	PRÉSENCE ET ACTION CULTU-RELLES – RÉGION DE BRUXELLES	2022/585	10.000,00	PRÉSENCE ET ACTION CULTU-RELLES – RÉGION DE BRUXELLES	2023/733	10.000,00
Projet Orfeo	2021/1372	10.000,00	Projet Orfeo	2022/329	10.000,00	Projet Orfeo	2023/643	10.000,00
PROMO JEUNES (Jeunesse, soutien, pro-jets jeunes, sport, information)	2021/2612	15.000,00	PROMO JEUNES (Jeunesse, citoyenneté)	2022/2492	16.000,00	PROMO JEUNES	2023/1723	16.000,00
Too Fit for You (MDF-The Label)	2021/2655	10.000,00	Too Fit for You (MDF The Label)	2022/793	10.000,00	Too Fit for You (MDF The Label)	2023/1839	10.000,00
WIELS centre d'art contemporain (EVENEMENT-FAMILLE-ACCES À LA CULTURE-FESTIVAL)	2021/1658	20.000,00	WIELS centre d'art contemporain (Park Poetik)	2022/1420	20.000,00	WIELS centre d'art contemporain (Park Poetik)	2023/765	20.000,00
LA Tricoterie (Convention pluriannuelle)		35.000,00	La Tricoterie (convention pluriannuelle)		37.307,51	La Tricoterie (convention pluriannuelle)		41.273,86
		268.300,00			282.507,51			285.973,86
								104.900,00
								19.000,00
								41.273,86
								146.173,86

Demande convention 25-29
Ancien conventionné

A.B. (Ref. 2023) : 11 001 34 08 (11 001 01 03) – Subventions en matière des Arts de la scène

Année : 2021			Année : 2022			Année : 2023		
Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants
1001 VALISES	2021/1638	26.000,00	1001 VALISES	2022/272	23.000,00	1001 VALISES	2023/663	23.000,00
AB JOY (bureau diffusion/prod/accomp)	2021/1183	5.000,00	AB JOY (bureau diffusion/prod/accomp)	2022/907	5.000,00	AB JOY (bureau diffusion/prod/accomp)	2023/831	5.000,00
AD LIB (bureau diffusion/prod/accomp)	2021/946	28.000,00	AD LIB (bureau diffusion/prod/accomp)	2022/1139	15.000,00	AD LIB (bureau diffusion/prod/accomp)	2023/832	15.000,00
Amadeus & Co	2021/825	12.000,00	Amadeus & Co	2022/325	12.000,00	Amadeus & Co	2023/1083	12.000,00
Ars Musica	2021/2457	17.000,00	Ars Musica	2022/1404	15.000,00	Ars Musica	2023/1359	15.000,00
ARTONOV	2021/381	15.000,00	ARTONOV	2022/176	15.000,00	ARTONOV	2023/415	15.000,00
ASSOCIATION BRUXELLOISE ET BRA-BANÇONNE DES COMPAGNIES DRAMATIQUES (fonctionnement)	2021/1323	16.500,00	ASSOCIATION BRUXELLOISE ET BRA-BANÇONNE DES COMPAGNIES DRAMATIQUES (fonctionnement)	2022/863	16.500,00	ASSOCIATION BRUXELLOISE ET BRA-BANÇONNE DES COMPAGNIES DRAMATIQUES (fonctionnement)	2023/682	16.500,00
ASSOCIATION BRUXELLOISE ET BRA-BANÇONNE DES COMPAGNIES DRAMATIQUES (tournoi)	2021/1177 2021/2624	49.000,00	ASSOCIATION BRUXELLOISE ET BRA-BANÇONNE DES COMPAGNIES DRAMATIQUES (tournoi)	2022/1026	40.000,00	ASSOCIATION BRUXELLOISE ET BRA-BANÇONNE DES COMPAGNIES DRAMATIQUES (tournoi)	2023/1168	40.000,00
Atelier 210 (médiation culturelle)	2021/2487	12.500,00	Atelier 210 (médiation – ateliers)	2022/115	12.500,00	Atelier 210 (ateliers médiation)	2023/86	15.000,00
ATELIER DU TRAPEZE (cirque ateliers tissu aérien)	2021/1740	10.000,00	ATELIER DU TRAPEZE (cirque ateliers tissu aérien)	2022/589	10.000,00	ATELIER DU TRAPEZE (cirque ateliers tissu aérien)	2023/649	10.000,00
AUDIOSCENIC	2021/032	10.200,00			switch AB 34.03			
Axoso	2021/2214	13.000,00	Axoso	2022/1960	13.000,00	Axoso	2023/1315	13.000,00
Beats 'n' Roots	2021/1954	2.000,00	Beats 'n' Roots	2022/1082	5.000,00	Beats 'n' Roots	2023/657	5.000,00
Belgium Cello Society	2021/829	7.500,00	Belgium Cello Society	2022/2205	7.500,00	Belgium Cello Society	2023/1922	7.500,00
BLOOM PROJECT (audience Factory) (bureau diffusion/prod/accomp)	2021/499	15.000,00	BLOOM PROJECT (audience Factory) (bureau diffusion/prod/accomp)	2022/361	15.000,00	BLOOM PROJECT (audience Factory) (bureau diffusion/prod/accomp)	2023/044	15.000,00
BROCOLI THEATRE	Ancienne convention	30.000,00	BROCOLI Théâtre	Ancienne convention	31.977,87	BROCOLI Théâtre	Ancienne convention	35.377,59
CENTRE CULTUREL JACQUES FRANCK (réseau des scènes chorégraphiques)	2021/2442	20.000,00	CENTRE CULTUREL JACQUES FRANCK (Réseau des scènes chorégraphiques)	2022/1387	20.000,00	CENTRE CULTUREL JACQUES FRANCK (réseau des scènes chorégraphiques)	2023/1411	20.000,00
CENTRE LORCA	2021/2491	15.000,00	CENTRE LORCA	2022/1984	15.000,00	CENTRE LORCA	2023/1420	15.000,00
CHARLEROI-DANSE – Centre chorégraphique de Wallonie-Bruxelles (DANSE)	2021/3084	46666						
CHORALES EQUINOX	2021/1792	2.000,00	CHORALES EQUINOX			CHORALES EQUINOX	2023/823	2.000,00
CIRQU'CONFLEX (Activités circassiennes)	2021/845	30.000,00	CIRQU'CONFLEX (formations et ateliers)	2022/178	36.200,00	CIRQU'CONFLEX (cirque urbain et social)	2023/676	36.200,00
Collectif Libertalia asbl (ateliers)	2021/990	13.800,00	Collectif Libertalia asbl (ateliers médiation)	2022/184	13.800,00	Collectif Libertalia (ateliers médiation)	2023/645	13.800,00
Comedien.be/Acteur.be (site web)	2021/55	30.000,00	Comedien.be/Acteur.be (site et plateforme)	2022/1438	21.000,00	Comedien.be/Acteur.be (site web et insertion pro)	2023/1445	15.000,00
Conseil de la Musique de la Communauté française Wallonie-Bruxelles	2021/2215	15.000,00	Conseil de la Musique de la Communauté française Wallonie-Bruxelles	2022/870	15.000,00	Conseil de la Musique de la Communauté française Wallonie-Bruxelles	2023/1086	15.000,00
DUEL PRODUCTIONS – HUGUES NA-VEZ ASBL	2021/2625	15.000,00	DUEL PRODUCTIONS – HUGUES NA-VEZ ASBL	2022/2211	15.000,00	DUEL PRODUCTIONS – HUGUES NA-VEZ ASBL	2023/1009	15.000,00
ÉCARLATE LA COMPAGNIE (matrimoine)	2021/2572	20.000,00	ÉCARLATE LA COMPAGNIE (Actes 4 et 5)	2022/993	12.500,00	ÉCARLATE LA COMPAGNIE (deuxième scène)	2023/707	4.000,00
ÉCARLATE LA COMPAGNIE (projet égalité)	2021/34	12.000,00			Projet fusionné – terminé			

Année : 2021			Année : 2022			Année : 2023		
Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants
ÉCOLE DE CIRQUE DE BRUXELLES	2021/1980	41.500,00	ÉCOLE DE CIRQUE DE BRUXELLES (cirque)	2022/587	48.800,00	ÉCOLE DE CIRQUE DE BRUXELLES (école cirque)	2023/709	48.800,00
Eight-O-Eight	2021/2934	3.500,00	Eight-O-Eight	2022/498	49.000,00	Eight-O-Eight	2023/400	5.000,00
FREESTYLE LAB	2021/3069	4.000,00	FREESTYLE LAB	2022/2404	4.000,00	FREESTYLE LAB	2023/1986	4.000,00
FUTURE ART MOVEMENT	2021/2518	5.000,00	FUTURE ART MOVEMENT	2022/1478	5.000,00	FUTURE ART MOVEMENT	2023/1438	5.000,00
GARAGE 29	2021/3082	5.000,00	GARAGE 29	2022/962	5.000,00	GARAGE 29	2023/788	7.500,00
Glaieuls Paradise	2021/2454	2.000,00	Glaieuls Paradise	2022/2295	2.000,00	Glaieuls Paradise	2023/1556	5.000,00
HABEMUS PAPAM (bureau diff)	2021/2632	10.000,00	HABEMUS PAPAM (bureau diff)	2022/2122	10.000,00	HABEMUS PAPAM (bureau diff/prod/ accomp)	2023/704	10.000,00
HALLS DE SCHAEERBEEK	2021/1317	20.000,00	HALLS DE SCHAEERBEEK (réseau des scènes chorégraphiques)	2022/790	20.000,00	HALLS DE SCHAEERBEEK (réseau des scènes chorégraphiques)	2023/1758	20.000,00
HALOLALUNE PRODUCTION	2021/382	10.000,00	HALOLALUNE PRODUCTION	2022/326	10.000,00	HALOLALUNE PRODUCTION	2023/2218	12.500,00
			HALOLALUNE PRODUCTION	2022/2629	10.000,00			
Jazz Projects	2021/693	15.000,00	Jazz Projects	2022/147	15.000,00	Jazz Projects	2023/315	15.000,00
JEUNESSE ET ESPOIR	2021/1745	13.000,00	JEUNESSE & ESPOIR	2022/722	13.000,00	JEUNESSE & ESPOIR	2023/570	18.000,00
KUNSTEN FESTIVAL DES ARTS (festival)	2021/1831	13.000,00	KUNSTEN FESTIVAL DES ARTS (festival)	2022/480	13.000,00	KUNSTEN FESTIVAL DES ARTS (festival KFPA)	2023/833	13.000,00
KWA !	2021/694	10.000,00	KWA !	2022/846	12.000,00	KWA !	2023/298	10.000,00
LA BALSAMINE _XY TIME	2021/140	15.000,00	LA BALSAMINE (festival)	2022/588	5.000,00	LA BALSAMINE (jardinières)	2023/202	7.500,00
LA BRECHE (ateliers)	2021/1184	8.000,00	LA BRECHE (ateliers)	2022/1189	8.000,00	LA BRECHE (construire un spectacle)	2023/830	8.000,00
La Chapelle des Minimes – Kapel der Minieren	2021/1955	5.000,00	La Chapelle des Minimes	2022/1042	5.000,00	La Chapelle des Minimes	2023/843	5.000,00
La Compagnie des bosons – True Acting Institute Europe asbl (résidences)	2021/608	10.000,00	La Compagnie des bosons – True Acting Institute Europe asbl (résidences)	2022/431	10.000,00	La Compagnie des bosons – True Acting Institute Europe asbl (résidences)	2023/705	10.000,00
LABEL ZIK	2021/724	3.000,00	LABEL ZIK	2022/751	3.000,00	LABEL ZIK	2023/282	3.000,00
L'Art de Divertir	2021/466	3.000,00	L'Art de Divertir	2022/2625	15.000,00	L'Art de Divertir	2023/2039	15.000,00
LE 140 (spectacles d'aujourd'hui)	2021/803	15.000,00	LE 140 (spectacles d'aujourd'hui)	2022/483	15.000,00	LE 140 (spectacles d'aujourd'hui)	2023/706	15.000,00
Le Boréal (ateliers)	2021/33	15.000,00	Le Boréal (médiation – ateliers)	2022/121	15.000,00	Le Boréal (ateliers médiation)	2023/108	15.000,00
Le Palais des Sciences	2021/1956	18.000,00	Le Palais des Sciences	2022/1117	18.000,00	Le Palais des Sciences	2023/1013	18.000,00
Le Rideau de Bruxelles (médiation)	2021/741	10.000,00	Le Rideau de Bruxelles (médiation)	2022/1194	7.500,00	Le Rideau de Bruxelles (médiation)	2023/355	9.000,00
Le troisième oeil	2021/374	6.000,00	Le troisième oeil	2022/591	6.000,00	switch AB 34.03		
LES AMIS DE BROSELLA	2021/2680	9.500,00	LES AMIS DE BROSELLA	2022/2470	6.000,00	LES AMIS DE BROSELLA	2023/545	9.500,00
LES BRIGITTINES	2021/2697	20.000,00	LES BRIGITTINES (Réseau des scènes chorégraphiques)	2022/1386	20.000,00	LES BRIGITTINES (réseau des scènes chorégraphiques)	2023/1757	20.000,00
Les Festivals de Wallonie	2021/1036	20.000,00	Les Festivals de Wallonie	2022/900	20.000,00	Les Festivals de Wallonie	2023/338	20.000,00
Les Midis de la Poésie (maison poème)	2021/2920	30.000,00	Les Midis de la Poésie (maison poème)	2022/1138	30.000,00	Les Midis de la Poésie (Maison Poème)	2023/1581	30.000,00
Les Riches Claires (lundi-théâtre)	2021/1585	20.000,00	Les Riches Claires (lundi théâtre)	2022/786	20.000,00	Les Riches Claires (lundi théâtre)	2023/644	20.000,00
Les Spectacles du Conservatoire	2021/2118	9.000,00	Les Spectacles du Conservatoire	2022/2472	5.000,00	Les Spectacles du Conservatoire	2023/2038	5.000,00
L'ESPAI	2021/2340	3.500,00	L'ESPAI	2022/1477	5.000,00	L'ESPAI (Cie Alakshak – lignes en fuites)	2023/793	7.825,00
L'ÉDITIONS	2021/1703	40.000,00	L'ÉDITIONS	2022/955	40.000,00	L'ÉDITIONS	2023/1443	6.000,00

Année : 2021			Année : 2022			Année : 2023		
Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants
L'L FONDATION	2021/1698	20.000,00	L'L FONDATION (réseau des scènes cho-régraphiques)	2022/953	20.000,00	L'L FONDATION	2023/948	20.000,00
made with heART	2021/2019	20.000,00	made with heART	2022/1414	20.000,00	made with heART	2023/1421	20.000,00
MAISON MAURICE BÉJART HUIS	2021/1536	6.000,00	MAISON MAURICE BÉJART HUIS	2022/2007	6.000,00	MAISON MAURICE BÉJART HUIS	2023/1521	5.000,00
Matters Collective	2021/2724	40.000,00	Matters Collective	2022/2660	40.000,00	Matters Collective	2023/879	40.000,00
MoDul (bureau diff)	2021/169	15.000,00	MoDul (bureau diff)	2022/746	15.000,00	MoDul (bureau diffusion)	2023/201	15.000,00
MOUVANCE (MÉDIATION CULTURELLE GÉNÉRALE)	2021/3093	5.000,00	MOUVANCE	2022/1479	7.500,00	MOUVANCE	2023/1925	7.500,00
MUSEBOOSTING	2021/2450	5.000,00	MUSEBOOSTING	2022/679	5.000,00	MUSEBOOSTING	2023/1289	5.000,00
MUSIC PROJECTS FOR BRUSSELS WALLONIA, BELGIUM, EUROPE, EARTH & UNIVERSE	2021/2663	10.000,00	MUSIC PROJECTS FOR BRUSSELS WALLONIA, BELGIUM, EUROPE, EARTH & UNIVERSE	2022/2516	10.000,00	MUSIC PROJECTS FOR BRUSSELS WALLONIA, BELGIUM, EUROPE, EARTH & UNIVERSE	2023/986	10.000,00
MUSICA THEATRUMQUE PATRIMOINE-MAISON EUROPEENNE DES MUSIQUES APPLIQUEES (bureau diff)	2021/376	7.200,00	MUSICA THEATRUMQUE PATRIMOINE-MAISON EUROPEENNE DES MUSIQUES APPLIQUEES (bureau diff)	2022/269	7.200,00	MUSICA THEATRUMQUE PATRIMOINE-MAISON EUROPEENNE DES MUSIQUES APPLIQUEES (bureau diff/prod/accomp)	2023/647	7.200,00
Musiques & Recherches	2021/2684	2.500,00	Musiques & Recherches	2022/2475	2.500,00	Musiques & Recherches	2023/2063	2.500,00
MUSIQUES MOSAÏQUES	2021/824	20.000,00	MUSIQUES MOSAÏQUES	2022/1079	20.000,00	MUSIQUES MOSAÏQUES	2023/572	20.000,00
Muziekpublique	2021/2930	10.000,00	Muziekpublique	2022/2476	10.000,00	Muziekpublique	2023/1619	10.000,00
Quai 41 (résidences)	2021/802	7.000,00	Quai 41 (résidences)	2022/1316	7.000,00	Quai 41 (résidences artistiques)	2023/650	5.000,00
Terra Brasil	2021/2718	8.000,00	Terra Brasil	2022/2377	8.000,00	Terra Brasil	2023/1434	8.000,00
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COMMU-NAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE (fes-tival XS)	2021/358	10.000,00	Théâtre National Wallonie-Bruxelles (fes-tival)	2022/268	10.000,00	Théâtre National Wallonie-Bruxelles (à la ville comme à la scène)	2023/835	10.000,00
			THÉÂTRE VARIA (ICI BRUXELLES)	2022/2440	7.500,00			
TRAPEZE (ateliers)	2021/1156	9.000,00	TRAPEZE (ateliers)	2022/623	9.000,00	TRAPEZE (ateliers)	2023/708	9.000,00
VOCE ET ORGANO	2021/1992	3.500,00	VOCE ET ORGANO	2022/1359	3.500,00	VOCE ET ORGANO	2023/1132	3.500,00
ZIG ZAG	2021/1994	40.000,00	ZIG ZAG	2022/1091	40.000,00	ZIG ZAG	2023/1257	40.000,00
		1.041.700,00			1.006.477,87			983.702,59
								594.500,00
								63.500,00
								658.000,00

demande convention 25-29

Ancien conventionné

A.B. (Ref. 2023) : 11 001 34 09 (11 001 002b 03) – Subventions aux associations actives en matière de théâtre pour le jeune public

Année : 2021				Année : 2022				Année : 2023					
Bénéficiaires	Arrêté	Montants		Bénéficiaires	Arrêté	Montants		Bénéficiaires	Arrêté	Montants		Montants	
Spectacles à l'école/Tournées Art et vie	2021/52	119.000,00		Spectacles à l'école/Tournées Art et vie	2022/36	119.000,00		Spectacles à l'école/Tournées Art et vie	2023/53	119.000,00		119.000,00	
RECHERCHE ET FORMATION SOCIO-CULTURELLES (REFORM)	2021/1999	6.000,00		RECHERCHE ET FORMATION SOCIO-CULTURELLES (REFORM)	2022/977	6.000,00		RECHERCHE ET FORMATION SOCIO-CULTURELLES (REFORM)	2023/886	6.000,00		6.000,00	
LA MAISON QUI CHANTE	2021/1321	30.000,00		LA MAISON QUI CHANTE	2022/876	30.000,00		LA MAISON QUI CHANTE	2023/875	30.000,00		30.000,00	
THÉÂTRE ROYAL DU PERUCHET	2021/1190	6.000,00		THÉÂTRE ROYAL DU PERUCHET	2022/875	6.000,00		THÉÂTRE ROYAL DU PERUCHET	2023/975	6.000,00		6.000,00	
THÉÂTRE DU RATINET	2021/2861	4.000,00		THÉÂTRE DU RATINET	2022/947	4.000,00		THÉÂTRE DU RATINET	2023/888	4.000,00		4.000,00	
THÉÂTRE ROYAL « LES CŒURS DE BOIS »	2021/1322	6.000,00		THÉÂTRE ROYAL « LES CŒURS DE BOIS »	2022/371	6.000,00		THÉÂTRE ROYAL « LES CŒURS DE BOIS »	2023/877	6.000,00		6.000,00	
		171.000,00				171.000,00				171.000,00		171.000,00	
												165.000,00	

A.B. (Ref. 2023) : 11 001 34 12 – Subventions aux associations actives en matière de littérature et de lecture

Année : 2021			Année : 2022			Année : 2023		
Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants
AJILE	2021/2289	3.000	AJILE	2022/345	3.000	AJILE	664/2023	3.000,00
« Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre »	2021/1833	1.250	« Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre »	2022/114	1.250	« Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre »	2023/899	1.250,00
Fondation Maurice Carême	2021/2146	2.000	Fondation Maurice Carême	2022/539	2.000	Fondation Maurice Carême	2023/896	2.000,00
Les Dimanches du Conte	2021/1942	7.000	Les Dimanches du Conte	2022/397	7.000	Les Dimanches du Conte	2023/608	7.000,00
Maelström (Festival)	2021/1093	10.000	Maelström (Festival)	2022/510	10.000	Maelström (Festival)	2023/800	10.000,00
Les Midis de la Poésie (Fonctionnement)	2021/492	20.000	Les Midis de la Poésie (Fonctionnement)	2022/745	20.000	Les Midis de la Poésie (Fonctionnement)	2023/1602	20.000,00
Les Midis de la Poésie (Festival)	2021/493	15.000	Les Midis de la Poésie (Festival)	2022/750	15.000	Les Midis de la Poésie (Festival)	2023/1603	15.000,00
Mots et Merveilles	2021/989	28.000	Mots et Merveilles	2022/392	28.000	Mots et Merveilles	2023/516	28.000,00
Par chemins et ruines	2021/378	5.000	Par chemins et ruines	2022/395	5.000	Par chemins et ruines	2023/890	5.000,00
Passa Porta	2021/2287	15.000	Passa Porta	2022/544	15.000	Passa Porta	2023/1116	15.000,00
ScriptaLinea	2021/369	5.000	ScriptaLinea	2022/546	5.000	ScriptaLinea	2023/799	7.500,00
Source Plurielle (Festival)	2021/965	7.000	Source Plurielle (Festival)	2022/379	7.000	Source Plurielle (Festival)	2023/291	7.000,00
Théâtre de la Chute	2021/450	2.500	Théâtre de la Chute	2022/387	2.500	Théâtre de la Chute	2023/411	2.500,00
		120.750			120.750			123.250,00
								91.250,00

A.B. (Ref. 2023) : 11 001 34 13 (11 001 04 01) – Subventions en matière d'arts visuels, d'arts plastiques et de patrimoine immatériel

Année : 2021			Année : 2022			Année : 2023		
Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants
ADK TRASH	2021/2772	5.000,00	ADK TRASH	2022/1693	5.000,00	ADK TRASH	2023/1776	5.000,00
Anderlechtensia – Cercle d'archéologie, folklore et histoire d'Anderlecht	2021/1313	800,00	Anderlechtensia – Cercle d'archéologie, folklore et histoire d'Anderlecht	2022/551	800,00	Anderlechtensia – Cercle d'archéologie, folklore et histoire d'Anderlecht	2023/1395	800,00
ARTCONTEST	2021/2741	5.000,00	ARTCONTEST	2022/1482	5.000,00	ARTCONTEST	2023/1518	5.000,00
ARTS ET CULTURE 1030	2021/2279	10.000,00	ARTS ET CULTURE 1030	2022/1058	10.000,00	ARTS ET CULTURE 1030	2023/1475	10.000,00
ASSOCIATION ARTISTIQUE D'AUDERGHEM	2021/2272	11.700,00	ASSOCIATION ARTISTIQUE D'AUDERGHEM	2022/1161	11.700,00	ASSOCIATION ARTISTIQUE D'AUDERGHEM	2023/1454	11.700,00
ASSOCIATION RAYMOND LEBLANC	2021/2449	14.400,00	ASSOCIATION RAYMOND LEBLANC	2022/1689	14.400,00	ASSOCIATION RAYMOND LEBLANC	2023/1448	18.400,00
ATELIERS MOMMEN	2021/2744	6.200,00	ATELIERS MOMMEN	2022/1614	6.200,00	ATELIERS MOMMEN	2023/1495	6.200,00
BRUSSELS ART DAYS	2021/2299	10.000,00	BRUSSELS ART DAYS	2022/1422	10.000,00	BRUSSELS ART DAYS	2023/1585	10.000,00
BRUSSELS MUSEUMS	2021/2244	36.666,66	BRUSSELS MUSEUMS	2022/4636	36.666,66	BRUSSELS MUSEUMS	2023/642	36.666,66
BUNKER CINÉ-THÉÂTRE	2021/2298	10.000,00	BUNKER CINÉ-THÉÂTRE	2022/1165	10.000,00	BUNKER CINÉ-THÉÂTRE	2023/1483	10.000,00
Centre Albert Marinus	2021/2568	6.500,00	Centre Albert Marinus	2022/687	6.500,00	Centre Albert Marinus	2023/995	6.500,00
CENTRE CULTUREL WOLUBILIS	2021/2273	51.000,00	CENTRE CULTUREL WOLUBILIS (Monographies, Artothèque, Médiatine)	2022/1045	51.000,00	CENTRE CULTUREL WOLUBILIS	2023/519	51.000,00
Centre national d'histoire des sciences	2021/54	2.000,00	Centre national d'histoire des sciences	2022/74	2.000,00	Centre national d'histoire des sciences	2023/77	1.840,00
Cercle d'histoire de Bruxelles	2021/1204	800,00	Cercle d'histoire de Bruxelles	2022/166	800,00	Cercle d'histoire de Bruxelles	2023/289	800,00
Cercle d'histoire de Saint-Gilles	2021/2001	1.000,00	Cercle d'histoire de Saint-Gilles	2022/437	1.000,00	Cercle d'histoire de Saint-Gilles	2023/605	1.000,00
Cercle d'histoire et du patrimoine de Forest	2021/2409	800,00	Cercle d'histoire et du patrimoine de Forest	2022/552	800,00	Cercle d'histoire et du patrimoine de Forest	2023/900	800,00
Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs	2021/453	800,00	Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs	2022/497	800,00	Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs	2023/953	800,00
Comité de Jette – Graafschap Jette	2021/1220	1.500,00	Comité de Jette – Graafschap Jette	2022/385	1.500,00	Comité de Jette – Graafschap Jette	2023/1143	1.500,00
Grand Serment Royal des Archers de Saint Sébastien de Bruxelles	2021/2647	1.500,00	Grand Serment Royal des Archers de Saint Sébastien de Bruxelles	2022/195	1.500,00	Grand Serment Royal des Archers de Saint Sébastien de Bruxelles	2023/419	1.500,00
Grand Serment Royal et de Saint Georges des Arbalétriers de Bruxelles	2021/522	3.100,00	Grand Serment Royal et de Saint Georges des Arbalétriers de Bruxelles	2022/547	3.100,00	Grand Serment Royal et de Saint Georges des Arbalétriers de Bruxelles	2023/951	3.100,00
Histoire et Sciences à Watermael-Boitsfort	2021/519	800,00	Histoire et Sciences à Watermael-Boitsfort	2022/549	800,00	Histoire et Sciences à Watermael-Boitsfort	2023/1686	800,00
JEUNESSE À BRUXELLES	2021/2453	7.500,00	JEUNESSE À BRUXELLES	2022/4638	7.500,00	JEUNESSE À BRUXELLES	2023/4845	7.500,00
JEUNESSE ET ARTS PLASTIQUES	2021/2242	20.000,00	JEUNESSE ET ARTS PLASTIQUES	2022/1057	20.000,00	JEUNESSE ET ARTS PLASTIQUES	2023/840	20.000,00
LA MAISON BIS – ART BIZARRE	2021/2249	15.000,00	LA MAISON BIS – ART BIZARRE	2022/1164	15.000,00	LA MAISON BIS – ART BIZARRE	2023/1456	15.000,00
LA NOMBREUSE, ASBL	2021/3079	10.000,00	LA NOMBREUSE	2022/1746	10.000,00	LA NOMBREUSE	2023/1589	10.000,00
LA PART DE L'ŒIL	2021/1839	6.200,00	LA PART DE L'ŒIL	2022/1014	6.200,00	LA PART DE L'ŒIL	2023/498	6.200,00
Les Compagnons de Saint-Laurent	2021/1221	1.500,00	Les Compagnons de Saint-Laurent	2022/500	1.500,00	Les Compagnons de Saint-Laurent	2023/336	1.500,00
Les Compagnons du Witloof – Evere Keet & Conscience	2021/1310	700,00	Les Compagnons du Witloof – Evere Keet & Conscience	2022/112	700,00	Les Compagnons du Witloof – Evere Keet & Conscience	2023/1141	700,00
LES RENCONTRES SAINT-GILLOISES	2021/2235	30.000,00	LES RENCONTRES SAINT-GILLOISES	2022/931	30.000,00	LES RENCONTRES SAINT-GILLOISES	2023/1457	30.000,00
Les Volontaires de Bruxelles 1830	2021/1218	500,00	Les Volontaires de Bruxelles 1830	2022/515	500,00	Les Volontaires de Bruxelles 1830	2023/313	500,00
MAISON DES ARTS SPONTANÉS ET NAÏFS	2021/2278	9.000,00	MAISON DES ARTS SPONTANÉS ET NAÏFS	2022/1160	9.000,00	MAISON DES ARTS SPONTANÉS ET NAÏFS	2023/1412	9.000,00

Année : 2021			Année : 2022			Année : 2023		
Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants
MIMA-MUSEUM	2021/714	56.000,00	MIMA-MUSEUM	2022/240	56.000,00	MIMA-MUSEUM	2023/73	56.000,00
OHME	2021/2290	10.000,00	OHME	2022/1765	10.000,00	OHME	2023/1027	10.000,00
Ordre des Amis de Manneken-Pis	2021/1202	800,00	Ordre des Amis de Manneken-Pis	2022/338	800,00	Ordre des Amis de Manneken-Pis	2023/417	800,00
PLAGIARAMA	2021/1782	5.000,00	PLAGIARAMA	2022/1485	5.000,00	PLAGIARAMA	2023/1336	5.000,00
PROPAGANZA URBAN ARTISTS	2021/3073	10.000,00	PROPAGANZA URBAN ARTISTS	2022/1959	10.000,00	PROPAGANZA URBAN ARTISTS	2023/1735	10.000,00
Société royale de l'Ommegang de Bruxelles	2021/2345	5.000,00	Société royale de l'Ommegang de Bruxelles	2022/548	5.000,00	Société royale de l'Ommegang de Bruxelles	2023/952	5.000,00
WE ART XL	2021/2136	15.000,00	WE ART XL	2022/1471	15.000,00	WE ART XL	2023/1458	15.000,00
WIELS centre d'art contemporain	2021/2286	10.000,00	WIELS centre d'art contemporain	2022/952	10.000,00	WIELS centre d'art contemporain	2023/1467	10.000,00
Zinneke	2021/2581	25.000,00	Zinneke	2022/554	25.000,00	Zinneke	2023/907	25.000,00
EMILIE(S)	2021/2302	8.500,00	EMILIE(S)	2022/1044	8.500,00	EMILIE(S)	2023/1584	8.500,00
Explore Brussels	2021/2302	8.500,00	Explore.Brussels	2022/162	10.000,00	Explore Brussels	2023/408	15.000,00
LES AMIS DU SQUARE ARMAND STEURS	2021/1773	5.000,00	LES AMIS DU SQUARE ARMAND STEURS (Arrêté modificatif)	2022/429 2022/811	6.000,00	SQUARE DE LA SCULPTURE	2023/1715	6.000,00
		426.100,00			428.600,00			437.440,00
								295.600,00
								11.840,00
								307.440,00

A.B. (Ref. 2023) : 11 001 34 14 (11 001 06 02) – Subventions aux associations (audiovisuel)

Année : 2021			Année : 2022			Année : 2023		
Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants
Angel Ciné (Afiam du Sud)	2021/2075	3.000,00	Angel Ciné (Angel Cine)	2022/730	3.000,00	Angel Ciné	2023/690	3.000,00
BAH VOYONS ! (Bah Voyons!)	2021/891	9.000,00	BAH VOYONS ! (Bah Voyons I)	2022/818	9.000,00	BAH VOYONS !	2023/960	9.000,00
Bel'Afrika Média (Bel'Afrika)	2021/1629	10.000,00	Bel'Afrika Média (Bel'Afrika)	2022/1372	10.000,00	Bel'Afrika Média	2023/679	10.000,00
CENTRE DE L'AUDIOVISUEL À BRUXELLES (CBA) (CBA)	2021/862	55.000,00	CENTRE DE L'AUDIOVISUEL À BRUXELLES (CBA) (CBA)	2022/729	55.000,00	CENTRE DE L'AUDIOVISUEL À BRUXELLES (CBA)	2023/1004	55.000,00
CLAP ÉDUCATION (Clap Education)	2021/1007	11.000,00	CLAP ÉDUCATION (Samedis du Ciné)	2022/135	16.000,00	CLAP ÉDUCATION (Samedis du cinéma)	2023/128	16.000,00
DIOGÈNE (Millenium)	2021/822	18.500,00	DIOGÈNE (Diogène)	2022/485	18.500,00	DIOGÈNE (Festival Millenium)	2023/363	12.000,00
FESTIVAL DU CINEMA D'ATTAC (Festival ATTAC)	2021/2462	4.000,00	FESTIVAL DU CINEMA D'ATTAC	2022/1808	4.000,00	FESTIVAL DU CINEMA D'ATTAC (Festival d'Attac)	2023/2026	4.000,00
FILEMON (Filem'on)	2021/1670	10.000,00	FILEMON (Filem'on)	2022/956	10.000,00	FILEMON	2023/1066	10.000,00
FOLIOSCOPE (Anima)	2021/46	12.000,00	FOLIOSCOPE (Anima)	2022/26	12.000,00	FOLIOSCOPE		12.000,00
Genres d'A Côte asbl (Phk Screens)	2021/2832	5.000,00	Genres d'A Côte asbl (Genres d'A Côte)	2022/2225	5.000,00	Genres d'A Côte asbl (Genres d'A côté)	2023/2170	5.000,00
GRAPHOUI (ATELIER) (Festival des Libertés)	2021/2720	10.000,00	GRAPHOUI (ATELIER) (Atelier Graphoui)	2022/1596	10.000,00	GRAPHOUI (ATELIER)	2023/1186	10.000,00
LES GRIGNOUX (Les Grignoux)	2021/1514	7.500,00	LES GRIGNOUX (Les Grignoux)	2022/819	15.000,00	LES GRIGNOUX	2023/1015	18.000,00
Liberation Films Animation (Bxl fait son cinéma)	2021/1119	26.000,00	Liberation Films Animation (Liberation Films)	2022/198	26.000,00	Liberation Films Animation (Bruxelles fait son cinéma)	2023/369	26.000,00
MARCEL (OFFSCREEN)	2021/2016	5.000,00	MARCEL (Offscreen)	2022/67	5.000,00	MARCEL (Festival offscreen)	2023/271	5.000,00
NOVA (Nova)	2021/2021	5.000,00	NOVA (NOVA)	2022/996	5.000,00	NOVA	2023/1085	5.000,00
PEYMEY DIFFUSION (BIFFF)	2021/142	16.000,00	PEYMEY DIFFUSION (BIFFF)	2022/57	16.000,00	PEYMEY DIFFUSION (BIFFF)	2023/365	12.000,00
PSYIMAGES (Psymages)	2021/53	4.000,00	PSYIMAGES (Psymages)	2022/22	4.000,00	PSYIMAGES (16ème Rencontres Images Mentales)	2023/90	4.000,00
RÉSEAU ACTION CULTURELLE CINÉMA (RACC) (Remboursement RACC)	2021/903	12.000,00	RÉSEAU ACTION CULTURELLE CINÉMA (RACC) (RACC)	2022/163	10.000,00	RÉSEAU ACTION CULTURELLE CINÉMA (RACC)	2023/537	15.000,00
SERVICE DE CULTURE CINÉMATOGRAPHIQUE (SCC)	2021/940	5.000,00	SERVICE DE CULTURE CINÉMATOGRAPHIQUE (SCC)	2022/1041	5.000,00	SERVICE DE CULTURE CINÉMATOGRAPHIQUE	2023/1422	5.000,00
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE DES CENTRES D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES D'ÉDUCATION ACTIVE (CE-MEA – EP) (CEMEA)	2021/225	6.000,00	SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE DES CENTRES D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES D'ÉDUCATION ACTIVE (CE-MEA – EP) (CEMEA)	2022/70	6.000,00	SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE DES CENTRES D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES D'ÉDUCATION ACTIVE (CE-MEA – EP) (Festival du Film d'Education)	2023/197	9.000,00
VIDEO KILLED THE RADIO STAR (VKRS)	2021/823	5.000,00	VIDEO KILLED THE RADIO STAR (VKRS)	2022/362	5.000,00	VIDEO KILLED THE RADIO STAR	2023/720	5.000,00
		239.000,00			249.500,00			250.000,00
								148.000,00
								54.000,00
								202.000,00

A.B. (Ref. 2023) : 11 001 34 23 (11 006 01 03) – Subventions aux associations en matière de parascolaire

Année : 2021			Année : 2022			Année : 2023		
Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants	Bénéficiaires	Arrêté	Montants
COORDINATION DES ÉCOLES DE DEVOIRS DE BRUXELLES (CEDD)	2021/2213	25.000,00	COORDINATION DES ÉCOLES DE DEVOIRS DE BRUXELLES (CEDD)	2022/1318	25.000,00	COORDINATION DES ÉCOLES DE DEVOIRS DE BRUXELLES (CEDD)	2023/1835	25.000,00
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION ET DE FORMATION CONTINUE DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BXL ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BXL (EPFC – ULB)	2021/1664	1.785,00	ENSEIGNEMENT DE PROMOTION ET DE FORMATION CONTINUE DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BXL ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BXL (EPFC – ULB)	2022/1327	1.785,00	ENSEIGNEMENT DE PROMOTION ET DE FORMATION CONTINUE DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BXL ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BXL (EPFC – ULB)	2023/1059	1.785,00
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION ET DE FORMATION CONTINUE DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BXL ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BXL (EPFC – ULB)	2021/1652	8.215,00	ENSEIGNEMENT DE PROMOTION ET DE FORMATION CONTINUE DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BXL ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BXL (EPFC – ULB)	2022/1338	8.215,00	ENSEIGNEMENT DE PROMOTION ET DE FORMATION CONTINUE DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BXL ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BXL (EPFC – ULB)	2023/1058	8.215,00
LES AMIS DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS VISUELS (LES AMIS DE LA CAMBRE)	2021/2543	6.500,00	LES AMIS DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS VISUELS (LES AMIS DE LA CAMBRE)	2022/1468	6.500,00	LES AMIS DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS VISUELS (LES AMIS DE LA CAMBRE)	2023/1887	6.500,00
SCHOLA ULB	2021/1736	37.200,00	SCHOLA ULB	2022/1363	37.200,00	SCHOLA ULB	2023/1026	37.200,00
UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS BRUXELLES	2021/2208	5.330,00	UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS BRUXELLES	2022/553	5.330,00	UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS BRUXELLES	2023/920	5.330,00
		84.030,00			84.030,00			84.030,00

A.B. (Ref. 2023) : 11 001 34 16 (11 002 01 03) – Subventions aux associations en matière de jeunesse

Année : 2021				Année : 2022				Année : 2023			
	Bénéficiaires	Arrêté	Montants		Bénéficiaires	Arrêté	Montants		Bénéficiaires	Arrêté	Montants
1	ANTENNE BRUXELLOISE DE L'ASBL SERVICE D'INFORMATION SUR LES ÉTUDES ET LES PROFESSIONS (SIEP) (Jeunes, information, santé, droits, scolaire)	2021/2622	8.000,00	1	ANTENNE BRUXELLOISE DE L'ASBL SERVICE D'INFORMATION SUR LES ÉTUDES ET LES PROFESSIONS (SIEP) (Jeunesse, citoyenneté, informations, études)	2022/1406	8.000,00	1	ANTENNE BRUXELLOISE DE L'ASBL SERVICE D'INFORMATION SUR LES ÉTUDES ET LES PROFESSIONS (SIEP)	2023/1376	8.000,00
2	ANTENNE BRUXELLOISE DE L'ASBL SERVICE D'INFORMATION SUR LES ÉTUDES ET LES PROFESSIONS (SIEP) (Jeunes, information, santé, droits, scolaire)	2021/2628	3.500,00	2	ANTENNE BRUXELLOISE DE L'ASBL SERVICE D'INFORMATION SUR LES ÉTUDES ET LES PROFESSIONS (SIEP) (Jeunesse, citoyenneté, informations, études)	2022/1407	3.500,00	2	ANTENNE BRUXELLOISE DE L'ASBL SERVICE D'INFORMATION SUR LES ÉTUDES ET LES PROFESSIONS (SIEP)	2023/1374	3.500,00
3	ATOUT PROJET	2021/804	22.310,00	3	ATOUT PROJET (Jeunesse, citoyenneté, animateurs)	2022/1075	22.310,00	3	ATOUT PROJET	2023/1313	22.310,00
4	BRUXELLES-J (Jeunesse, information)	2021/665	8.000,00	4	BRUXELLES-J (Jeunesse, citoyenneté, informations)	2022/1093	8.000,00	4	BRUXELLES-J (jeunesse, information)	2023/305	8.000,00
5	Centre d'Accueil d'Information Jeunesse de Bruxelles Nord-Ouest (Jeunes, information, santé, droits, scolaire)	2021/2602	9.000,00	5	Centre d'Accueil d'Information Jeunesse de Bruxelles Nord-Ouest (Jeunesse, citoyenneté, informations)	2022/1278	9.000,00	5	Centre d'Accueil d'Information Jeunesse de Bruxelles Nord-Ouest	2023/1393	9.000,00
6	Centre d'Accueil d'Information Jeunesse de Schaerbeek	2021/935	9.000,00	6	Centre d'Accueil d'Information Jeunesse de Schaerbeek (Jeunesse, citoyenneté, informations)	2022/1116	9.000,00	6	Centre d'Accueil d'Information Jeunesse de Schaerbeek	2023/901	9.000,00
7	Centre d'accueil et d'information Jeunesse de Bruxelles (Jeunes, information, santé, droits, scolaire)	2021/2600	9.000,00	7	Centre d'accueil et d'information Jeunesse de Bruxelles (Jeunesse, citoyenneté, informations)	2022/1341	9.000,00	7	Centre d'accueil et d'information Jeunesse de Bruxelles	2023/1494	9.000,00
8	FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE – SECTION FRANCO-PHONE (FIEJ) (Enfance, citoyenneté)	2021/2587	26.000,00	8	FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE – SECTION FRANCO-PHONE (FIEJ) (Jeunesse, citoyenneté)	2022/1053	26.000,00	8	FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE – SECTION FRANCO-PHONE (FIEJ)	2023/628	26.000,00
9	IDEJI	2021/2677	7.500,00	9	IDEJI (Jeunesse, citoyenneté, informations, formations)	2022/1460	7.500,00	9	IDEJI	2023/1639	7.500,00
10	LA SCIENTOTHÈQUE	2021/1249	10.000,00	10	LA SCIENTOTHÈQUE	2022/208	10.000,00	10	LA SCIENTOTHÈQUE	2023/1048	15.000,00
11	Le Kiosque (Jeunes, information, santé, droits, scolaire)	2021/1964	9.000,00	11	Le Kiosque (Jeunesse, citoyenneté, informations)	2022/1103	9.000,00	11	Le Kiosque	2023/1077	9.000,00
12	PROMO JEUNES (Jeunesse, soutien, projets jeunes, sport, information)	2021/2211	6.000,00	12	PROMO JEUNES (Jeunesse, citoyenneté)	2022/1126	36.000,00	12	PROMO JEUNES	2023/1708	36.000,00
13	TREMPILINS ASBL (Jeunesse, culture, festival)	2021/2391	80.000,00	13	Trempilins asbl	2022/2255	80.000,00	13	Trempilins asbl	2023/1691	80.000,00
			207.310,00				237.310,00				242.310,00

A.B. (Ref. 2023) : 11 001 34 19 (11 002 04 03) –
Subventions aux associations assurant l’initiative artistique et culturelle en milieu scolaire et en dehors du milieu scolaire
ainsi qu’aux écoles développant des projets culturels novateurs

Année : 2021				Année : 2022				Année : 2023			
	Bénéficiaires	Arrêté	Montants		Bénéficiaires	Arrêté	Montants		Bénéficiaires	Arrêté	Montants
1	MUS-E BELGIUM (Éducation à la Culture – Éducation artistique – Art à l'école – enseignement spécialisé)	2021/2514	7.000,00	1	MUS-E BELGIUM (Arts à l'école/Éducation artistique/Éducation culturelle/ Enseignement spécialisé)	2022/2240	7.000,00	1	MUS-E BELGIUM (Arts à l'école/Éducation artistique/Éducation culturelle/Enseignement spécialisé)	2023/1984	8.000,00
2	PAPILLON VOLE (Éducation à la Culture – enseignement spécialisé)	2021/2999	13.000,00	2	PAPILLON VOLE (Arts à l'école/Éducation artistique/Éducation culturelle/Enseignement spécialisé)	2022/2527	13.000,00	2	PAPILLON VOLE (Art à l'école/Éducation artistique/Éducation culturelle/Enseignement spécialisé)	2023/2609	12.000,00
			20.000,00				20.000,00				20.000,00

A.B. (Ref. 2023) : 11 001 34 21 (11 004 3301 et 11 004 3302) – Subventions aux associations assurant l'Éducation Permanente

Année : 2021				Année : 2022				Année : 2023			
	Bénéficiaires	Arrêté	Montants		Bénéficiaires	Arrêté	Montants		Bénéficiaires	Arrêté	Montants
1	1 TOIT 2 AGES	2021/258	10.000,00		1 TOIT 2 AGES	2022/555	10.000,00		1 TOIT 2 AGES	2023/727	10.000,00
4	CONSEIL BRUXELLOIS DE COORDINATION SOCIOPOLITIQUE ASBL	2021/1163	6.000,00		CONSEIL BRUXELLOIS DE COORDINATION SOCIOPOLITIQUE ASBL	2022/277	6.000,00		CONSEIL BRUXELLOIS DE COORDINATION SOCIOPOLITIQUE ASBL	2023/79	6.000,00
	FORUM BRUXELLOIS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ	2021/335	10.000,00		FORUM BRUXELLOIS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ	2022/410	10.000,00		FORUM BRUXELLOIS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ	2023/805	10.000,00
	LA MAISON DES ENFANTS D'ANDER-LECHT-CLUB UNESCO	2021/1552	18.000,00		LA MAISON DES ENFANTS D'ANDER-LECHT-CLUB UNESCO	2022/1121	18.000,00		LA MAISON DES ENFANTS D'ANDER-LECHT-CLUB UNESCO	2023/631	18.000,00
	LABOLOBO	2021/2203	6.000,00		LABOLOBO	2022/1431	7.500,00		LABOLOBO	2023/1427	7.500,00
	LIBÉRATION FILMS ANIMATION	2021/265	11.000,00		LIBÉRATION FILMS ANIMATION	2022/406	11.000,00		LIBÉRATION FILMS ANIMATION	2023/624	11.000,00
	MAISON ARC-EN-CIEL RAINBOW HOUSE	2021/2207	10.000,00		MAISON ARC-EN-CIEL RAINBOW HOUSE	2022/853	10.000,00		MAISON ARC-EN-CIEL RAINBOW HOUSE	2023/1340	12.500,00
	MAISON DE LA FAMILLE ASBL	2021/2205	5.000,00		MAISON DE LA FAMILLE ASBL	2022/495	5.000,00		MAISON DE LA FAMILLE ASBL		
	MAISON DES ENFANTS DE SAINT GILLES	2021/2644	10.000,00		MAISON DES ENFANTS DE SAINT GILLES	2022/1752	10.000,00		MAISON DES ENFANTS DE SAINT GILLES	2023/1609	10.000,00
	MAISON DES ENFANTS D'ETTERBEEK	2021/2413	5.000,00		MAISON DES ENFANTS D'ETTERBEEK	2022/1462	5.000,00		MAISON DES ENFANTS D'ETTERBEEK	2023/1307	5.000,00
	MAISON DES ENFANTS VAN DYCK	2021/1551	12.000,00		MAISON DES ENFANTS VAN DYCK	2022/1119	12.000,00		MAISON DES ENFANTS VAN DYCK	2023/988	12.000,00
	GEOPOLIS	2021/1187	12.000,00		Geopolis	2022/1726	12.000,00		Geopolis	2023/1432	10.000,00
	ABRACADABUS	2021/255	7.000,00		ABRACADABUS	2022/261	10.000,00		ABRACADABUS	2023/252	10.000,00
	AGES ET TRANSMISSIONS	2021/606	15.000,00		AGES ET TRANSMISSIONS	2022/419	15.000,00		AGES ET TRANSMISSIONS	2023/552	15.000,00
	ARTHIS – LA MAISON CULTURELLE BELGO-ROUMAINE	2021/843	12.000,00		ARTHIS – LA MAISON CULTURELLE BELGO-ROUMAINE	2022/666	12.000,00		ARTHIS – LA MAISON CULTURELLE BELGO-ROUMAINE	2023/804	12.000,00
	ASSOCIATION MARCEL HICTER, POUR LA DÉMOCRATIE CULTURELLE	2021/143	22.000,00		ASSOCIATION MARCEL HICTER, POUR LA DÉMOCRATIE CULTURELLE	2022/91	22.000,00		ASSOCIATION MARCEL HICTER, POUR LA DÉMOCRATIE CULTURELLE	2023/296	22.000,00
	ATELIER DE RECHERCHE ET D'ACTION URBAINES (ARAU)	2021/286	8.000,00		ATELIER DE RECHERCHE ET D'ACTION URBAINES (ARAU)	2022/92	8.000,00		ATELIER DE RECHERCHE ET D'ACTION URBAINES (ARAU)	2023/297	8.000,00
	BRUXELLES LAÏQUE	2021/863	7.000,00		BRUXELLES LAÏQUE	2022/1695	9.000,00		BRUXELLES LAÏQUE	2023/1429	16.000,00
	CENTRE BRUXELLOIS D'ACTION INTER-CULTURELLE (CBAI)	2021/1155	85.000,00		CENTRE BRUXELLOIS D'ACTION INTER-CULTURELLE (CBAI)	2022/735	85.000,00		CENTRE BRUXELLOIS D'ACTION INTER-CULTURELLE (CBAI)	2023/1134	85.000,00
	CENTRE D'INFORMATION ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DU MOUV. OUVRIER CHRÉT.(CIEP DU MOC)	2021/1151	24.000,00		CENTRE D'INFORMATION ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DU MOUV. OUVRIER CHRÉT.(CIEP DU MOC)	2022/540	24.000,00		CENTRE D'INFORMATION ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DU MOUV. OUVRIER CHRÉT.(CIEP DU MOC)	2023/726	24.000,00
	CENTRE FÉMININ D'ÉDUCATION PERMANENTE (CFEP)	2021/2210	8.000,00		CENTRE FÉMININ D'ÉDUCATION PERMANENTE (CFEP)	2022/736	8.000,00		CENTRE FÉMININ D'ÉDUCATION PERMANENTE (CFEP)	2023/640	8.000,00
	COLLECTIF D'ALPHABÉTISATION	2021/2209	12.500,00		COLLECTIF D'ALPHABÉTISATION	2022/1697	12.500,00		COLLECTIF D'ALPHABÉTISATION	2023/1342	12.500,00
	ENTRÂGES	2021/483	30.000,00		ENTRÂGES	2022/733	30.000,00		ENTRÂGES	2023/1406	30.000,00
	FÉDÉRATION INDÉPENDANTE DES SE-NIORS	2021/491	9.000,00		FÉDÉRATION INDÉPENDANTE DES SE-NIORS	2022/405	9.000,00		FÉDÉRATION INDÉPENDANTE DES SE-NIORS	2023/1221	9.000,00
	FÉDÉRATION LIBÉRALE DES PENSION-NES DU BRABANT	2021/1153	2.500,00		FÉDÉRATION LIBÉRALE DES PENSION-NES DU BRABANT	2022/574	2.500,00		FÉDÉRATION LIBÉRALE DES PENSION-NES DU BRABANT	2023/1046	2.500,00
	GROUPE SOCIALISTE D'ACTION ET DE RÉFLEXION SUR L'AUDIOVISUEL (GSARA)	2021/1109	25.000,00		GROUPE SOCIALISTE D'ACTION ET DE RÉFLEXION SUR L'AUDIOVISUEL (GSARA)	2022/651	30.000,00		GROUPE SOCIALISTE D'ACTION ET DE RÉFLEXION SUR L'AUDIOVISUEL (GSARA)	2023/812	30.000,00
	LE PIVOT ASBL	2021/842	18.000,00		LE PIVOT ASBL	2022/539	18.000,00		LE PIVOT ASBL	2023/636	18.000,00

Année : 2021				Année : 2022				Année : 2023			
Bénéficiaires	Arrêté	Montants		Bénéficiaires	Arrêté	Montants		Bénéficiaires	Arrêté	Montants	
LE SILEX	2021/515	7 000,00		LE SILEX	2022/541	7 000,00		LE SILEX	2023/734	7 000,00	
LEZARTS-URBAINS	2021/2285	15 000,00		LEZARTS-URBAINS	2022/2044	15 000,00		LEZARTS-URBAINS	2023/1428	15 000,00	
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE	2021/860	20 000,00		LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE	2022/860	20 000,00		LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE	2023/1139	20 000,00	
LIGUE DES DROITS HUMAINS	2021/1181	18 000,00		LIGUE DES DROITS HUMAINS	2022/1364	18 000,00		LIGUE DES DROITS HUMAINS	2023/1231	18 000,00	
POUR LA SOLIDARITÉ	2021/1108	5 000,00		POUR LA SOLIDARITÉ	2022/537	5 000,00		POUR LA SOLIDARITÉ	2023/933	5 000,00	
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE DES CENTRES D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES D'ÉDUCATION ACTIVE (CEMEA – EP)	2021/1251	20 000,00		SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE DES CENTRES D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES D'ÉDUCATION ACTIVE (CEMEA – EP)	2022/1705	20 000,00		SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE DES CENTRES D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES D'ÉDUCATION ACTIVE (CEMEA – EP)	2023/758	20 000,00	
TELS QUELS	2021/2252	4 000,00		TELS QUELS	2022/1699	4 000,00		TELS QUELS	2023/672	4 000,00	
		489 000,00				500 500,00				503 000,00	
										91 000,00	
										391 000,00	
										482 000,00	

Égalité des chances

ASBL	Projet	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE BELGIQUE »	POUR LA CRÉATION DE « SURDI-ÉCOUTE », PLATEFORME D'ÉCOUTE POUR PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES	4.945	5.000	5.000	5.000
L'ARCHITECTURE QUI DÉGENRE	POUR LA RÉALISATION DES ÉVÉNEMENTS DES JOURNÉES DU MATRIMOINE	5.000	5.000	5.000	5.000
Total					10.000
Initial 24					100.000
60 % delta					54.000

Politique générale

ASBL	Projet	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
Brussels Studies Institute – BSI	Brussels Academy	4.500,00	15.000,00	15.000,00	15.000,00
Maelstrom	Chants de la transition	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
Plate forme volontariat	Subside pour formations des administrateurs bénévoles	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
Total					30.000,00
Initial 24					500.000,00
60 % delta					282.000,00

AB 23 001 34 01 – Innovants santé

ASBL	Projet	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
Baluchon Alzheimer Belgique	Service de répit et d'accompagnement pour les familles dont les proches sont atteints de la maladie d'Alzheimer	40.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00
Total					40.000,00
Initial 24					40.000,00
60 % du delta					0,00

AB 23 001 34 02 – Innovants santé mentale

ASBL	Projet	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
Collectif psycho-social UMOYA	Accompagnement psychosocial pour jeunes réfugiés (18-25 ans)	25.000,00	25.000,00	25.000,00	25.000,00
Apprivoiser son deuil – ApSoDe	Accompagnement du travail de deuil et formation/information sur le deuil	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
SSM ETTERBEEK	Projet « Éolien » équipe mobile Etterbeek	233.000,00	52.000,00	208.000,00	208.000,00
DUNE	Déploiement d'un dispositif mobile	106.500,00	48.000,00	72.000,00	72.000,00
COIN DES CERISES	Création et renforcement lieu de lien	227.512,00	127.000,00	164.000,00	164.000,00
LE GRES	Lieu de lien auderghem	343.361,00	76.333,00	305.332,00	305.332,00
LE MÉRIDIE	La veille service de soutien. Accessibilité et mobilité en santé mentale	315.000,00	122.000,00	244.000,00	244.000,00
L'ÉQUIPE	Juan Luis VIVES Création de lieu de liens	226.827,00	92.000,00	120.000,00	120.000,00
L'ÉQUIPE	Activité mobile à destination des jeunes adultes	192.551,00	86.000,00	180.000,00	180.000,00
SSM ULB	Renfort covid	230.000,00	217.000,00	217.000,00	217.000,00
SSM SAINT-GILLES	Renfort covid	17.890,00	17.890,00	17.890,00	17.890,00
ULYSSE	Renfort covid	6.000,00	6.000,00	6.000,00	6.000,00
Entr'Aide des Marolles	Accessibilité des soins aux personnes en grande précarité	20.000,00	20.000,00	20.000,00	20.000,00
Total					1.584.222,00
Initial 24					1.619.000,00
60 % du delta					20.866,80

AB 23 001 34 04 – Initiatives

ASBL	Projet	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
Anaïs	Chorale KaféOlié	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00
Atelier côté cour	LIEU DE LIENS – Renforcement de l'approche communautaire en santé mentale, avec une attention particulière à la lutte contre les violences faites aux femmes et contre l'exclusion des femmes isolées.	13.000,00	13.000,00	13.000,00	13.000,00
Centre Benenson	Musicothérapie individuelle et de groupe auprès de publics en souffrance psychique	5.000,00	8.000,00	8.000,00	8.000,00
Empathicdown	Rencontres entre des clowns et des patients en revalidation neurologique à l'Hôpital Brugmann à Jette	4.000,00	6.000,00	6.000,00	6.000,00
Fables rondes	Les Clowns à l'hôpital de Fables Rondes	20.000,00	20.000,00	20.000,00	20.000,00
Hopi'Conte	Contes en milieux d'accueil, de soin et d'enfermement : renforcement du lien par les histoires et développement d'actions pour temps de pandémie.	3.200,00	4.000,00	4.000,00	4.000,00
Lato Sensus	Le Pont	14.000,00	17.000,00	17.000,00	17.000,00
Lapsus Lazuli	Docteurs Zinzins, des clowns sensibles à l'écoute des enfants malades en milieu de soins et à domicile en soins palliatifs.	9.300,00	12.000,00	12.000,00	12.000,00
La Troupe du Possible	Dispositif local d'insertion par la culture et la médiation théâtrale	12.000,00	12.000,00	12.000,00	12.000,00
L'Heure Atelier	Plus spécifiquement le projet « la cuisine, mode d'expression et ouverture sur le monde » !	14.200,00	14.200,00	14.200,00	14.200,00
Le Pont des Arts	Artistes intervenant en milieu de soins	9.000,00	9.000,00	9.000,00	9.000,00
Les Messagers du Cœur	Chemins d'Art à l'hôpital	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00
Théâtre de l'Éclair	Théâtre avec des adolescents et des adultes passés par la psychiatrie	10.500,00	10.500,00	10.500,00	10.500,00
Red Pencil	Aporter du soutien psychologique, grâce à l'art thérapie, à des personnes (adultes et ados) qui font face à des circonstances de vie difficile (maladie grave, santé mentale).	12.000,00	12.000,00	12.000,00	12.000,00
Le Grès – Atelier des Trois Ponts		9.000,00	9.000,00	9.000,00	9.000,00
Association des Jeunes Marocains (AJM)	La parole en confiance: un soutien psychologique en matière de santé	20.000,00	20.000,00	20.000,00	20.000,00
Agence Alter	Traitement des matières santé dans la revue Alter Echos/Focales – formats web & papier	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
Animae Mundi	TRAMA – thérapie et relation d'aide par le biais de la médiation animale – focus Santé	20.000,00	20.000,00	20.000,00	20.000,00
Cahiers de psychologie clinique	Publication d'une revue pluraliste et pluridisciplinaire de santé mentale	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
Le Coin des Cerises	Initiatives en santé mentale communautaire	170.000,00	127.000,00	187.000,00	187.000,00
Jeunes aidants proches	Aide aux jeunes aidants proches et leur famille pour soutenir leur capital bien-être et santé en favorisant des mesures préventives de soutien et d'accompagnement afin de leur garantir les mêmes chances que tous les jeunes de développer leur avenir socio-économique et professionnel.	58.000,00	58.000,00	58.000,00	58.000,00
Similes	Aide aux familles et aux proches de personnes atteintes de troubles psychiques	16.000,00	16.000,00	18.000,00	18.000,00
Smes B	Smes Support (anciennement Cellule d'Appui)	67.000,00	67.000,00	76.000,00	76.000,00
SOS Viol	Accueil, aide et accompagnement de personnes concernées par la problématique des violences sexuelles	15.000,00	18.000,00	18.000,00	18.000,00
CBCS	Ars collaborandi	20.000,00	25.000,00	28.500,00	28.500,00
Nos Oignons	Sème qui peut (ex Cultivateurs de lien)	16.250,00	39.500,00	30.000,00	30.000,00

ASBL	Projet	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
O YES	Campagne HPV	10.000,00	20.000,00	20.000,00	20.000,00
Le Pélican	Aide en ligne pour l'alcool	30.000,00	30.000,00	34.000,00	34.000,00
Les pissenlits	Formation pilote en santé communautaire : principes méthode et mise en œuvre	30.000,00	30.000,00	34.200,00	34.200,00
Total					706.400,00
Initial 24					750.000,00
60 % du delta					26.160,00

Modification en 2024

AB 23 002 34 07 – Initiatives

ASBL	Projet	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
La Guise	Prévention et aide spécifique en faveur des jeunes enfants par la pratique psychomotrice relationnelle/Réseau en santé ambulatoire	27.000,00	27.000,00	27.000,00	27.000,00
La Maison Ouverte	Projet de prévention en santé mentale	40.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00
La Margelle	Lieu d'accueil enfants-parents	15.000,00	15.000,00	15.000,00	15.000,00
Le Gazouillis	Lieu d'accueil enfants-parents	20.000,00	20.000,00	20.000,00	20.000,00
Les amis de la halte garderie	Amélioration des actions relatives à la prévention santé au sein de la Halte-Accueil.	3.000,00	3.000,00	3.000,00	3.000,00
Les P'Tits Pas	Lieu d'accueil enfants-parents	20.000,00	25.000,00	25.000,00	25.000,00
Liens de Quartier Petite Enfance	Lieu de rencontre enfants-parents – La Tanière des Petits Ours	7.000,00	7.000,00	7.000,00	7.000,00
Maison de la Famille	Donner plus de place à la relation familiale et sociale dans les consultations de médiations et de psychologie interculturelle	4.000,00	4.000,00	4.000,00	4.000,00
Passages	Lieu d'accueil et de rencontre enfant-parent	9.000,00	9.000,00	9.000,00	9.000,00
Aide Info Sida	Libre Espace – Soutien de personnes séropositives et lutte contre la discrimination en réduisant l'isolement et en favorisant le lien social de ces dernières	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
DUNE	Kits hygiène	8.000,00	8.000,00	8.000,00	8.000,00
Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale	Données SSM : recueil, analyse et transfert	40.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00
Médecins du Monde	Mélibus	30.000,00	30.000,00	30.000,00	30.000,00
Psymages	Audiovisuel et Santé Mentale – Activités de l'asbl Psymages en 2021	17.000,00	34.000,00	34.000,00	34.000,00
Sauvez Mon Enfant	Parents en deuil	15.000,00	15.000,00	15.000,00	15.000,00
Setis	Formation, encadrement et emploi d'interprètes	45.000,00	36.800,00	85.000,00	85.000,00
I CARE	Side Care	57.000,00	21.997,00	57.000,00	57.000,00
I CARE	« Humani » Accompagnement en matière de santé de détenu.e.s en situation d'exil et de précarité	80.000,00	80.000,00	20.000,00	20.000,00
Bras dessus Bras dessous	Voisinages solidaires	15.000,00	15.000,00	15.000,00	15.000,00
FEDITO	Mésusages des drogues	15.000,00	32.000,00	36.000,00	36.000,00
Total					500.000,00
Initial 24					631.000,00
60 % du delta					78.600,00

AB 22 001 34 01 – Aide sociale – PSSI

ASBL	Projet	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
Agence Alter	Le traitement des matières « Action sociale » dans la revue bimestrielle Alter Echos/ Focales	5.000,00	35.000,00	20.000,00	20.000,00
Agence Alter	La publication trimestrielle Les échos du crédit et de l'endettement	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
AIDANTS PROCHES	Son projet « Soutenir ceux qui soutiennent »	27.000,00	27.000,00	27.000,00	27.000,00
Aiguillages	Ses activités d'accompagnement social et administratif	6.000,00	9.000,00	9.000,00	9.000,00
Article 27	La distribution aux bénéficiaires des maisons d'accueil de places de spectacles à prix réduit	6.200,00	6.200,00	6.200,00	6.200,00
Bras dessus bras dessous	Son projet « Voisinages solidaires pour un vieillissement harmonieux chez soi »	35.000,00	35.000,00	35.000,00	35.000,00
CBCS	Son projet « Ars Collaborandi – Care in the City »	20.000,00	25.000,00	28.500,00	28.500,00
CLAP EDUCATION	Pour ses frais de fonctionnement pour l'animation des « samedis du ciné » 2021	7.750,00	12.500,00	12.500,00	12.500,00
COLLECTIF PSYCHO-SOCIAL UMOYA	L'accompagnement psychosocial pour jeunes réfugiés (18-25 ans)	16.000,00	16.000,00	20.000,00	20.000,00
COMPAGNONS DÉPANNEURS	Pour ses activités de revalorisation de logements de personnes défavorisées	8.000,00	8.000,00	8.000,00	8.000,00
DUNE	Son outil d'information et de prévention à destination des personnes en situation de grande précarité : le Bon plan Agenda 2022	13.000,00	16.000,00	16.000,00	16.000,00
EPISOL	Le développement de l'épicerie social Episol des quartiers nord est de Bruxelles	8.000,00	15.000,00	15.000,00	15.000,00
FDSS	Son programme de récolte de données « Opale » pour les services sociaux membres de la FdSS-FdSSB	22.000,00	42.560,00	22.000,00	22.000,00
FLCPF	Le plan LGBTQI+. La santé sexuelle en réseau	10.000,00	20.000,00	10.465,00	10.465,00
FORUM BRUXELLOIS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ	Son projet de maillage intersectoriel pour lutter contre la précarité étudiante – évé- nement annuel 2021 dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté	14.500,00	14.500,00	20.000,00	20.000,00
Im.pertinentes	Evras en continu – éduquer les enfants/adolescent·es et les outiller les professionnel·les qui les encadrent	11.000,00	29.000,00	33.000,00	33.000,00
L'ATELIER DES DROITS SOCIAUX	Son projet « comment les nouvelles technologies peuvent elles être un facteur amé- liorant l'accès au droits aux soins de santé »	45.000,00	30.000,00	30.000,00	30.000,00
LA RUELE	Son coaching et accompagnement social de proximité pour personnes isolées et familles en situation de précarité	15.000,00	15.000,00	15.000,00	15.000,00
Le petit vélo jaune	Pour le projet « Renforcement de l'accompagnement solidaire de familles à Bruxelles et accompagnement des bénévoles »	25.000,00	25.000,00	70.000,00	70.000,00
MAISON BABEL	L'Espace Babel'Air : permanence sociale pour MENA et ex-MENA en autonomie	8.360,38	25.000,00	28.000,00	28.000,00
MAISON DE QUARTIER SAINT-ANTOINE	Son projet la parentalité en tension ? Transformer la période crise en opportunité pour aller vers un changement social durable	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
Médianes	L'accompagnement juridique et psychologique aux familles en difficultés relation- nelles	10.000,00	10.000,00	5.000,00	10.000,00
MISSION LOCALE DE MOLENBEEK	Les frais de fonctionnement de son restaurant social « les uns et les autres »	10.000,00	12.000,00	14.000,00	14.000,00
NATIVITAS	La réinsertion sociale par le logement de transit et l'accompagnement des résidents	15.000,00	15.000,00	17.000,00	17.000,00

ASBL	Projet	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
NOS OIGNONS	Son projet « Sème qui peut ! » pour l'accompagnement psycho-social des bénéficiaires des services sociaux.	8.000,00	20.000,00	29.000,00	29.000,00
SINGA	Pour son projet Buddy	15.000,00	15.000,00	25.650,00	25.650,00
ISALA	Son soutien social aux personnes en situation de prostitution	10.000,00	16.000,00	16.000,00	16.000,00
Total					557.315,00
Initial 24					857.000,00
60 % delta					179.811,00

AB 22 001 34 06 – Appui social – Famille

ASBL	Projet	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Agrément	Montant 2024
CENTRE D'APPUI AUX SERVICES DE MÉDIATION DE DETTE	Ses actions de soutien, de formation et de prévention en matière de surendettement	48.000	48.000	137.000	Non	48.000
INFOR HOMES	Ses activités en tant que centre d'appui à destination des personnes âgées ainsi qu'à leur entourage.	26.000	26.000	26.000	Oui	26.000
Total						74.000
Initial 24						74.000
60 % delta						0

ASBL	Projet	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
1 TOIT 2 ÂGES	Son projet de logement intergénérationnel entre étudiants et seniors	7.000,00	7.000,00	7.000,00	7.000,00
30+30	Ses activités sociales et culturelles en faveur des personnes âgées	6.000,00	6.000,00	6.000,00	6.000,00
ABBEYFIELD	Son projet de développement de nouvelles maisons Abbeyfield et accompagnement de groupes de personnes âgées désirant vivre en habitat groupé participatif	19.767,00	48.000,00	48.000,00	48.000,00
ABRACADABUS	Son projet « Abracadabus : les aînés racontent aux enfants des écoles maternelles »	2.500,00	2.500,00	2.500,00	2.500,00
ATOLL du Levant	Pour « l'accompagnement des personnes âgées désorientées en Service d'Accueil de Jour en harmonie avec le domicile » à Atoll Du Levant (Woluwe-Saint-Lambert).	6.000,00	6.000,00	6.000,00	6.000,00
ATOLL EST	L'accompagnement des personnes âgées désorientées en service d'accueil de jour en harmonie avec le domicile développé par son antenne « Atoll Est »	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
ATOLL SUD	Son projet d'accompagnement des personnes âgées désorientées en service d'accueil de jour en harmonie avec le domicile développé par son antenne « Atoll Sud »	6.000,00	6.000,00	6.000,00	6.000,00
FLCPF	L'achat et la distribution gratuite de moyens de contraception à Bruxelles.	44.000,00	44.000,00	44.000,00	44.000,00
GACEHPA	Ses activités de formation et de réflexion sur la pratique de l'IVG	8.100,00	8.300,00	11.000,00	11.000,00
GROUPE SANTE-JOSAPHAT	Son projet « les pâtes au beurre de Bruxelles (PABB) »	20.000,00	20.000,00	23.000,00	23.000,00
GYM SANA	Son projet « Bouger avec Gym Sana à distance » et « re vivre après la crise : repousser l'entrée en dépendance et lutter contre l'isolement	8.000,00	8.000,00	25.000,00	25.000,00
HISSER HAUT	L'organisation de parrainages de proximité d'enfants bruxellois issus de milieux défavorisés chez des parrains et marraines bénévoles	22.000,00	25.000,00	25.000,00	25.000,00
O'YES	Son projet « Semaine de sensibilisation aux thématiques de l'EVRAS pour les élèves du 3 ^{ème} degré des écoles secondaires bruxelloises »	9.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
PASSAGES	Son projet de Lieux de rencontre familial parents et jeunes enfants	9.000,00	9.000,00	9.000,00	9.000,00
UFLED	Pour son projet « Cours à distance »	3.000,00	3.000,00	5.000,00	5.000,00
Total					237.500,00
Initial 24					262.000,00
60 % delta					14.700,00

AB 22 004 34 07 – EVRAS

ASBL	Projet	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
Aimer à l'ULB	Pour les animations EVRAS dans les écoles	69.268,00	83.023,00	92.000,00	92.000,00
Aimer Jeunes	Pour les animations EVRAS dans les écoles	30.525,00	36.586,00	40.634,60	40.634,60
Bureaux de Quartiers	Pour les animations EVRAS dans les écoles	10.000,00	11.986,00	13.311,90	13.311,90
CCFS	Pour les animations EVRAS dans les écoles	10.000,00	11.986,00	13.311,20	13.311,20
Centre de planning familial et de sexologie d'Ixelles	Pour les animations EVRAS dans les écoles	27.188,00	32.587,00	36.192,40	36.192,40
Centre de planning familial de Laeken	Pour les animations EVRAS dans les écoles	47.355,00	56.758,00	63.038,50	63.038,50
Centre de planning familial de Watermael-Boitsfort	Pour les animations EVRAS dans les écoles	49.616,00	59.468,00	66.048,30	66.048,30
Centre de planning familial Laïque d'Auderghem	Pour les animations EVRAS dans les écoles	10.000,00	11.986,00	13.311,90	13.311,90
Centre Séverine	Pour les animations EVRAS dans les écoles	10.000,00	11.986,00	13.311,90	13.311,90
Collectif contraception santé des femmes	Pour les animations EVRAS dans les écoles	40.303,00	48.306,00	53.651,00	53.651,00
CPF Uccle	Pour les animations EVRAS dans les écoles	10.000,00	11.986,00	13.311,90	13.311,90
CPS Forest	Pour les animations EVRAS dans les écoles	11.982,00	14.361,00	15.950,50	15.950,50
Faculté d'Aimer	Pour les animations EVRAS dans les écoles	23.225,00	27.837,00	30.916,90	30.916,90
Free Clinic	Pour les animations EVRAS dans les écoles	46.370,00	55.578,00	61.727,30	61.727,30
Groupe santé Josaphat	Pour les animations EVRAS dans les écoles	30.736,00	36.839,00	40.915,50	40.915,50
La Famille Heureuse – Planning Saint-Josse	Pour les animations EVRAS dans les écoles	15.580,00	18.674,00	20.740,00	20.740,00
Plan F	Pour les animations EVRAS dans les écoles	10.000,00	11.986,00	13.311,90	13.311,90
Planning familial de Berchem-Sainte-Agathe	Pour les animations EVRAS dans les écoles	51.259,00	61.438,00	68.235,50	68.235,50
Planning familial de Jette	Pour les animations EVRAS dans les écoles	21.855,00	26.195,00	29.093,20	29.093,20
Planning familial de la Senne	Pour les animations EVRAS dans les écoles	17.671,00	21.180,00	23.523,50	23.523,50
Planning familial de Saint Gilles	Pour les animations EVRAS dans les écoles	52.150,00	62.506,00	69.421,50	69.421,50
Planning familial de Woluwé-Saint-Pierre	Pour les animations EVRAS dans les écoles	10.000,00	11.986,00	13.311,90	13.311,90
Planning familial d'Evere	Pour les animations EVRAS dans les écoles	35.515,00	42.567,00	47.277,20	47.277,20
Planning familial du Midi	Pour les animations EVRAS dans les écoles	15.130,00	18.134,00	20.141,00	20.141,00
Planning familial Leman	Pour les animations EVRAS dans les écoles	15.187,00	18.203,00	20.216,80	20.216,80
Planning familial Marconi	Pour les animations EVRAS dans les écoles	24.717,00	29.625,00	32.903,00	32.903,00
Planning Marolles	Pour les animations EVRAS dans les écoles	25.557,00	30.632,00	34.021,20	34.021,20
FLCPF	Pour le projet « CELLULES EVRAS DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ ».	16.811,00	23.260,00	25.960,00	25.960,00
FLCPF	Pour le projet « d'outil informatique de recueil des données des centres de planning familial Jade »	12.000,00	12.000,00	14.000,00	14.000,00
Total					999.790,50
Initial 24					1.000.000,00
60 % delta					-

AB 22 004 34 08 – Ligne d’écoute violences conjugales

ASBL	Projet	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	
PRAXIS	La ligne d'écoute téléphonique violences conjugales pour son antenne bruxelloise, rue du Marteau 19 à 1000 Bruxelles.	31.000,00	31.000,00	43.670,95	Refonte des subventions avec la création d'une nouvelle asbl PÔLE RESSOURCES	43.670,95
PRAXIS	Tchat	24.000,00	24.000,00	36.977,10	Refonte des subventions avec la création d'une nouvelle asbl PÔLE RESSOURCES	36.977,10
Total						80.648,05
Initial 24						95.000,00
60 % delta						8.611,17

AB 22 004 34 09 – Lutte contre les violences

ASBL	Projet	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
CPVCF	Son atelier « Réparation corporelle » et yoga.	3.092,74	5.000,00	5.000,00	5.000,00
GAMS	Don projet de prévention des mutilations génitales féminines	25.000,00	29.250,00	30.000,00	30.000,00
GARANCE	Son projet « Enfants CAPables destiné à prévenir les violences envers les enfants dans les écoles primaires bruxelloises »	12.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00
PRAXIS	La prise en charge des auteurs de violences conjugales et intrafamiliales dans son antenne bruxelloise, rue du Marteau 19 à 1000 Bruxelles	36.200,00	36.586,00	41.000,00	41.000,00
SOS INCESTES Belgique	Le maintien et le renforcement de l'accompagnement psychosocial spécifique des adultes victimes de l'inceste	15.000,00	16.000,00	16.000,00	16.000,00
TOUCHE PAS A MA POTE	Son projet « Touche pas à ma pote en classe » dans les écoles bruxelloises	12.000,00	12.000,00	15.000,00	15.000,00
Total					147.000,00
Initial 24					201.000,00
60% delta					32.400,00

AB 29 003 34 02 3300

AB	Intitulé	Association	Montant 2021	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Objet	Commentaire
29 003 34 02 3300	Subventions aux initiatives en lien avec l'enseignement	Institut Supérieur de Pédagogie de la Région de Bruxelles-Capitale – ISPB	60.000,00 €	60.000,00 €	60.000,00 €	60.000,00 €	Organisation de formations continuées destinées aux enseignants des écoles bruxelloises (tous niveaux et réseaux confondus).	Subvention prise en charge par la Mission 11 jusque 2021, reprise en Mission 29 à partir de 2022

Mission 22 – Programme 006

Association	Année	Budget	Objet
BADJE	2021	6.000,00 €	La programmation de la fête des droits de l'enfant – En Avant !
BADJE	2022	6.000,00 €	
BADJE	2023	6.000,00 €	
BADJE	2021	10.000,00 €	La poursuite du projet de soutien à la formation des professionnels de l'accueil et le développement d'actions de soutien des équipes d'accueil dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19
BADJE	2022	11.200,00 €	
BADJE	2023		La subvention a été regroupée avec celle pour les projets Bruxelles Temps Libre et Le P'tit Temps Libre
BADJE	2021	24.150,00 €	
BADJE	2022	32.985,00 €	
BADJE	2023	44.185,00 €	
CHACOF	2021	18.000,00 €	La poursuite des projets Bruxelles Temps Libre et Le P'tit Temps Libre
CHACOF	2022	18.000,00 €	
CHACOF	2023	18.000,00 €	
RIEPP	2021	100.000,00 €	La poursuite des projets Bruxelles Temps Libre et Le P'tit Temps Libre et Poursuite du projet de soutien aux professionnels de l'accueil de l'enfance et développement d'actions de soutien des équipes d'accueil
RIEPP	2022	100.000,00 €	
RIEPP	2023	100.000,00 €	
SAPHIR-BRUXELLES	2021	4.000,00 €	Le volet « Formation – Supervision – Communication » du projet OCAPI
SAPHIR-BRUXELLES	2022	4.000,00 €	
SAPHIR-BRUXELLES	2023	7.000,00 €	
Subventions de deux asbl sélectionnées	2021	20.000,00 €	Co Financement VIVA FOR LIFE
Subventions de deux asbl sélectionnées	2022	20.000,00 €	
CAP 48	2023	20.000,00 €	
total	2021	182.150,00 €	Co Financement VIVA FOR LIFE (changement de méthode mais objet similaire)
	2022	192.185,00 €	
	2023	203.185,00 €	

Annexe 4
Liste des ASBL non soutenues dans le cadre des crédits provisoires
Liste M11 – Programme 1 – Subsidies non-récurrents

CENTRE FINANCIER		NOM
110013401	Subventions de toutes natures dans le cadre de la candidature de Bruxelles-Capitale européenne de la Culture en 2030	
		BRUSSELS 2030
110013403	Plan culturel	
		KOEKELBERG PROMOTION
		KOEKELBERG PROMOTION
		LA MAISON DE JEUNES REGARD
		LAVALLÉE
		LE TROISIEME OEIL
		LES MESSAGERS DU CŒUR – LIEFDESOD
		MAISON POEME ASBL
		MEDEBER TEATRO
		TCHAI – TEMPS D'ACCROCHE POUR ADOLE
		UNION DES PROGRESSISTES JUIFS DE BE
110013404	Diffusion culturelle	
		ALBABEL
		ART2WORK
		ARTIST CITY
		ASCADES
		BAH VOYONS !
		BRUXELLES LAÏQUE
		DIVERCITE
		EMERGENCE-XL
		ESMA - CARREFOUR DES CULTURES
		INTERPÔLE
		L'ABEILLE BLANCHE ASBL
		LA BELLE HIP HOP
		LABA
		LE CARGO X
		LES VOYAGEURS SANS BAGAGE
		MARBEL
		MARBEL
		MATONG'ART
		MIGRATIEMUSEUMMIGRATION
		MODUL

CENTRE FINANCIER		NOM
		NOUVELLE SENNE
		SERVICE DE SANTÉ MENTALE @LE MÉRIDI
		SKY MEDIAS & CULTURE
		SOUTERRAIN PRODUCTION
		UNION GÉNÉRALE DES VIETNAMIENS EN B
110013408	Arts de la scène	
		AH MON AMOUR
		BELGIUM UNITY ASBL
		BRUSSELS GAY SPORTS
		EKHO
		ENTROPIE PRODUCTION
		IN VIVO 5.12
		INTI THEATRE
		L'ACTEUR ET L'ECRIT – CIE FREDERIC
		L'ENSEMBLE ORCHESTRAL EUROPÉEN
		LES VOLUMINEUSES ASBL
		LEZARTS-URBAINS
		MAISON POEME ASBL
		MUSIQUE À SAINT-DENIS
		NO WAY BACK
		SING OUT BRUSSELS!
		T.R.A.N.S.I.T.S.C.A.P.E
		TEROUBI
		TRIOMPHE DE L'ART
110013413	Arts visuels et patrimoine	
		ANCIEN GRAND SERMENT ROYAL ET NOBLE DES ARBALETRIERS DE NOTRE_DAME DU SABLON
		ARCHITECTURE MUSÉUM LA LOGE
		CENTRE CULTUREL ET DE CONGRÉS DE WOLUWE-SAINT-PIERRE – CULTUREEL EN CONGRESCENTRUM VAN SINT-PIETERS-WOLUWE
		FEDERATION DES ARTS PLASTIQUES
		GILBARD ASBL
		LES AMIS DU MUSEE D'IXELLES
		POELP
		SEINGALT
		THEATRE NATIONAL WALLONIE-BRUXELLES
		VISIT.BRUSSELS

CENTRE FINANCIER		NOM
110013414	Audiovisuel	
		ASSOCIATION GALERIES
		BORN 2 BE CHEAP
		DAMES DRAAIEN
		FREYJA ASBL
		GROUPE SOCIALISTE D'ACTION ET DE RÉ
		IDORU
		IMAJ
		LE PALACE
110013416	Jeunesse	
		AGENCE ALTER
		ASSOCIATION DE LA JEUNESSE VALEUR
110013421	Education permanente	
		COMMUNAUTE HELLENIQUE DE BRUXELLES
		CONSEIL DE L'EDUCATION PERMANENTE DE L'ULB
		EN-GAJE
		ESQUIFS
		EUROFERIA ANDALUZA
		GARANCE
		GEOPOLIS
		MISE EN MOUVEMENT
110013423	Parascolaire	
		LIGUE DES DROITS HUMAINS
		PROJET HAUT POTENTIEL – INSTITUT SA

Subsides non-récurrents 2024 - Clerfayt

RELATIONS INTERNATIONALES
Financement de projet

asbl	Objet
CDCS asbl	CDCS asbl : Journées d'études internationales « L'expérience du COVID en maison de repos/retraite. Savoirs, histoires, mémoire ». Bruxelles, du 5 au 6 décembre 2024
Children of Bhaktapur asbl	Children of Bhaktapur asbl : « Santé mentale, handicap et dignité humaine ». Bhaktapur (Népal), du 1 ^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.
Clowns sans frontières	Clowns sans frontières : Projet : « : Dhakirat al-ma' La mémoire de l'eau ». Egypte, mai à juin 2024.
Elikia-Give Hope asbl	Elikia-Give Hope asbl : « Autonomisation économique des femmes rurales pour une bonne maîtrise de l'insécurité alimentaire et la pauvreté ». Burundi, du 1 ^{er} octobre 2024 au 31 octobre 2025.
ESMA-Carrefour des cultures	ESMA-Carrefour des cultures : projet de coopération « Journée internationale & interculturelle des Roms, en lien avec la communauté juive ». Skopje et Bruxelles, du 1 ^{er} mars au 12 avril 2024.
Espace 51	Espace 51 : Projet « Espace 51 Lieu de lien, expérience en ruralité aux Ecuries basses de Biron ». France, 6 jours entre le 1 ^{er} et le 21 juillet 2024
FARES asbl	FARES asbl : «The 9th ENSP European Conference on Tobacco Control». Athènes, 22-24 octobre 2024.
FEDA	FEDA : partenariats entre pays francophones (Belgique, France, Suisse, Canada, Luxembourg, Tunisie, Liban) afin d'améliorer les pratiques et les politiques en matière de drogues et addictions. De janvier au décembre 2024.
FEDA	FEDA « Droits humains et criminalisation de l'usage de drogues : échange d'expériences ». Tunisie et Bruxelles, du 1 ^{er} mai 2024 au 30 avril 2025.
Fédération des espoirs d'Al Hoceima asbl	Fédération des espoirs d'Al Hoceima asbl : La caravane de l'inclusion et de l'insertion. Al Hoceima (Maroc), du 1 ^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.
Fwaye Lespwa asbl	Fwaye Lespwa : projet de coopération avec le centre de rééducation de Anse-à-pitres. Haïti, de mars à décembre 2024.
GAMS asbl	GAMS asbl : Vers l'abandon de l'excision dans le département de Vélingara. Vélingara (Sénégal), du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2024.
Garance asbl	Garance asbl : Soutien à la maison d'accueil pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. Istanbul (Turquie), 1 ^{er} mai – 15 décembre 2024.
Groupe Santé Josaphat asbl	Groupe Santé Josaphat asbl : Renforcement de l'autonomie des femmes pour lutter contre les violences conjugales en Turquie et à Bruxelles. Eskişehir et Emirdağ (Turquie), 1 ^{er} avril-31 décembre 2024
la Voix des Anges asbl	Ecole pour sourd en RDC
Lapsus Lazuli asbl	Lapsus Lazuli asbl : Action de soutien aux organisations « Charitable Fund Pomogaem » et « Doctor Clown Dnipro ». Dnipro (Ukraine), du 15 avril au 31 décembre 2024.
Modus Vivendi asbl	Modus Vivendi asbl : European Harm Reduction Conference 2024. Varsovie, du 2 au 4 décembre 2024.
Mon Ami Guelordd asbl	Mon Ami Guelord : formation à l'hygiène Infirmier Kinshasa (RDC), février 2024
Service de Santé Mentale Le Chien Vert asbl :	Service de Santé Mentale Le Chien Vert asbl : Journée d'étude « Au seuil du soin, le soin du seuil ». Paris et Bruxelles, octobre-novembre 2024
The Red Pencil (Europe)	The Red Pencil (Europe) : Art thérapie pour enfants hospitalisés, familles et enseignants dans les hôpitaux de Beyrouth et Byblos – 2024

Financement de participation a des colloques

asbl	Objet
« I.Care » asbl	« I.Care » dans le cadre d'une participation au colloque de Health Without Barriers sur la santé en prison Lisbonne, les 20-23 octobre 2024.
Bruxelles laïque asbl	Bruxelles laïque asbl : « Festival des Libertés ». Bruxelles, du 12 au 19 octobre 2024.
CDCS asbl	CDCS – Conférence REIACTIS – Trajectoires de vieillissements. Considérer la pluralité des contextes et des temps. Montréal, du 3 au 8 juin 2024.
Cinemamed asbl	Cinemamed – 24 ^e édition du Festival Cinéma Méditerranéen de Bruxelles – du 28 novembre au 6 décembre 2024
EUROTOX asbl	EUROTOX : Participation à la conférence Européenne « Lisbon Addictions 2024 ». Lisbonne, du 23 au 25 octobre 2024
FdSS asbl	FdSS asbl Participation à la Rencontre du Réseau des villes et régions laboratoires du CREMIS et à deux ateliers internationaux organisés dans le cadre des 20 ans du CREMIS. Montréal, du 15 au 21 juin 2024.
Fédération de l'Aide & Soins à Domicile (FASD)	Fédération de l'Aide & Soins à Domicile (FASD) : 23 ^{èmes} Journées Itinérantes Francophones d'Éthique des soins de santé. Ottignies-Louvain-la-Neuve (Belgique), les 23 et 24 mai 2024.
FFSB asbl	FFSB : Séminaire sur le bénévolat et l'accès à la santé dans les communautés sourdes européennes. Bruxelles, le 24 mai 2024.
Interstices asbl	Interstices asbl : Congrès de l'Albatros 2024 : Prévenir ou guérir : Faut-il choisir ? – L'enjeu des addictions demain. Paris, les 4-6 juin 2024.
La Braise asbl	La Braise : Cérébrolésion, situations de crise et accompagnement des personnes cérébrolésées, de leurs proches et des professionnels ». Bruxelles, les 19 et 20 septembre 2024.
La Braise asbl	La Braise asbl : Participation a des colloques en 2024.
La Forestière asbl :	La Forestière asbl : 16 ^{ème} Congrès de l'Association Internationale de Recherche scientifique en faveur des personnes handicapées mentales. Montréal, du 28 au 30 août 2024
Le Pont des Arts asbl	Le Pont des Arts asbl : Participation à des séminaires d'échanges de pratiques entre artistes en milieux de soins. France, septembre-octobre 2024.
Les Nouveaux disparus asbl	Les Nouveaux disparus : Projet : « La Nomad House ». Bruxelles (Belgique), Postdam (Allemagne), Thessalonique (Grèce), Partinico (Italie), Sousse (Tunisie) et Paris (France) du 12 avril au 15 juillet 2024.
Modus Vivendi asbl	Modus Vivendi asbl : Nights 2024 Vienna After Dark. Vienne, du 13 au 17 novembre 2024.
Payer contre le cancer du sein asbl	Payer contre le cancer du sein asbl : Participation à la Vogalonga de Venise 2024. Venise (Italie), le 19 mai 2024.
Plateforme Handicap Europe Afrique asbl	Plateforme Handicap Europe Afrique : Participation au « Forum Panafricain des Femmes Entrepreneures ». Bruxelles, 10 et 11 mai 2024.
Promo Santé & MG asbl	Promo Santé & MG : Participation au Congrès RIFRESS 2024. Strasbourg, du 2 au 4 mai 2024.
SUJE asbl	SUJE asbl : Projet « Futsal Enfants sans frontières ». Madrid, du 21 au 23 juin 2024.
The Red Pencil asbl	The Red Pencil asbl : Participation à une conférence sur l'Apprentissage Socio-Emotionnel organisé par l'European Network for Social and Emotional Competence. Chania (Grèce), du 5 au 7 septembre 2024.

Formation professionnelle

Girleek asbl
CLNK asbl
URBAN LAB asbl

Liste des subsides non-récurrents en Social-Santé – Mission 22 – Social

AB	ASBL	Projet	Montant 2024
22 001 34 01 – AIDE SOC-PSSI	Maison de quartier Saint Antoine (85)	Pour « faire » société, il faut cultiver un esprit critique, le cultiver collectivement, pour construire un positionnement individuel réfléchi (01-01-24 au 31-12-24)	10.000
23 001 34 01 – AIDE SOC-PSSI	COLLECTIF PSYCHOSOCIAL UMOYA (3)	L'accompagnement des MENA (mineurs étrangers non accompagnés) et des ex-Mena vers l'autonomie : un défi majeur pour une société plus inclusive.	20.000
24 001 34 01 – AIDE SOC-PSSI	Maison Babel (49)	Espace Babel/Air : Une permanence sociale pour MENA et ex-MENA en autonomie (01-01-24 au 31-12-24)	28.000
25 001 34 01 – AIDE SOC-PSSI	UTOPSI (68)	Renfort et maintien des activités dans le cadre du projet communautaire auprès des travailleur(r)ses du sexe. (01-04-24 au 31-03-25)	20.000
26 001 34 01 – AIDE SOC-PSSI	Kom à la maison	Pour des repas solidaires et durables pour tous	35.000
22 004 34 05 – POL-FAM-3EAGE	Fédération indépendante des Séniors	27ème Rallye pédestre intergénérationnel et 73 ^{ème} Semaine des Séniors (15-06-24 au 31-12-24)	5.000
22 004 34 07 – EVRAS	Im.Pertinente (50)	EVRAS en continu – Éduquer les enfants et adolescents et outiller les professionnel·les qui les encadrent (15-06-24 au 14-06-25)	34.800
23 004 34 07 – EVRAS	O'Yes (86)	Stratégies concertées EVRAS (01-01-24 au 31-12-24)	15.000
22 004 34 09 – LUTTE VIOLENCES	PLANNING SAINT JOSSE	Offre de consultations de gynécologie de première ligne et d'interruption volontaire de grossesse à destination des femmes en situation de grande précarité	305.100

Liste des subsides non-récurrents en Social-Santé – Mission 23 – Santé

AB	ASBL	Projet	Montant 2024
23 001 34 02 – INNOVANTS MENTALE	CAB	Renforcement du service d'appui	75.000
23 001 34 04 – INITIATIVES	Fédération Bruxelloise Pluraliste de soins palliatifs et continus	Nouvelles publications Palliaguide et groupe de réflexion (01-01-24 au 31-12-24)	32.000
23 001 34 04 – INITIATIVES	CDSB	Centre de Documentation Santé Bruxelles (du 01-01-24 au 31-12-24)	10.000
23 001 34 04 – INITIATIVES	Réseau pluridisciplinaire d'accompagnement et de soutien aux addictions	Activités formatives et de soutien clinique des professionnels impliqués dans le projet de partenariat entre l'ASBL Modus Fiesta et le Résad: accueil des usagers de Modus Fiesta au sein de la première ligne psycho-médico-sociale.	3.000
23 002 34 07 – SANITAIRE	« Fédération d'Aide et de Soins à domicile »	Conférences – Débat – Partages d'expériences, 20 ^{ème} journée itinérante francophone, vieillissement, éthique et société, le choix des lieux de vie des personnes âgées	10.000
23 003 34 01 – MOP	P.P.SIDA	Une exposition sur les 40 ans de la lutte contre le VIH en Belgique (01-01-24 au 31-12-24)	40.000